Rapport d'activité

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ARCHE Agglo

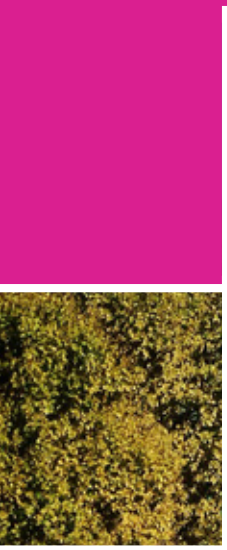

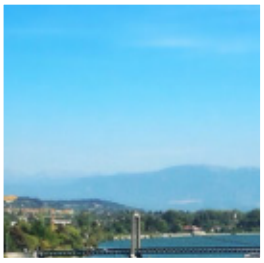
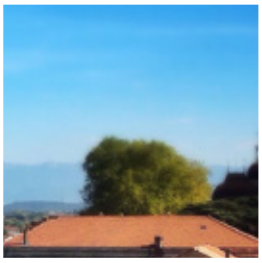

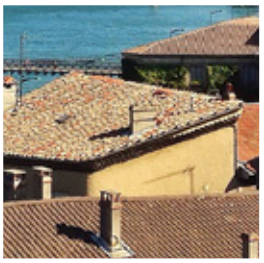

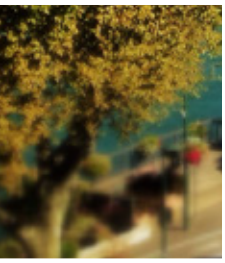

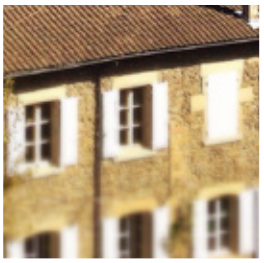

2023

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE

ARCHE Agglo

ÉDITO

Madame, monsieur, cher(e) collègues,

Comme chaque année en cette période de rentrée scolaire, nous vous proposons de découvrir le rapport d'activités de l'année précédente. 2023 a encore été une année importante dans le processus de consolidation de notre Communauté d'Agglomération notamment avec la présentation officielle en novembre de notre Projet de Territoire HORIZON.

Ce rapport d'activités permet de dresser une cartographie intéressante des nombreux périmètres d'actions d'ARCHE Agglo. Chaque année, l'Agglomération améliore la structuration de ces politiques publiques et joue un rôle primordial avec et entre les communes du territoire. C'est toujours en proximité et dans l'intérêt de nos habitants que nous prenons les décisions et je me félicite que le travail quotidien du bloc local (Agglo – communes) soit une réussite.

Ce rapport d'activités est dense avec la traditionnelle présentation des Pôles, Directions et services, 42 focus et une troisième rubrique l'Agglo en action. Depuis plusieurs mois maintenant, l'Agglomération est totalement engagée dans le Projet de Territoire HORIZON. C'est un sacré travail qui a été réalisé et qui nous oblige pour les années à venir, non seulement dans les choix concernant nos politiques publiques ; mais également dans l'organisation et la manière de fonctionner au sein même de notre l'Agglomération, avec nos communes, avec nos partenaires, avec les habitants… HORIZON comme j'aime à le dire depuis début de la démarche « représente la qualité de vie de notre territoire », c'est d'autant plus vrai avec les grands défis climatiques et sociétaux qui sont devant nous. Nous devons être prêts à les relever ensemble, avec sérieux, ambition et optimisme.

Je remercie sincèrement et chaleureusement les Elus communautaires et communaux mais également bien entendu les agents communautaires et communaux pour leur engagement pour notre territoire, ses 41 communes et ses 60 500 habitants.

Nous pouvons être fiers du chemin parcouru depuis 2017. Nos efforts pour renforcer encore et toujours l'équilibre territorial entre le Plateau Ardéchois, la centralité en vallée du Rhône et la Drôme des Collines portent leurs fruits. Il y a encore tant à faire mais je suis certain que nous sommes sur le bon chemin !

Bonne lecture à toutes et tous

Frédéric SAUSSET
Président ARCHE Agglo

SOMMAIRE

TERRITOIRE ET GOUVERNANCE 6

MOYENS GÉNÉRAUX 8
PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT 10
PÔLE SOLIDARITÉS & ÂGES DE LA VIE 14
PÔLE ENVIRONNEMENT 17

FOCUS

1. CONSEIL COMMUNAUTAIRE 22
2. L'EXÉCUTIF COMMUNAUTAIRE 24
3. ARCHE AGGLO, LES COMPÉTENCES 26
4. LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023 28
5. ACHATS ET COMMANDE PUBLIQUE 30
6. LE SERVICE TECHNIQUE 32
7. SERVICE TECHNIQUE, AMÉNAGEMENT DES EMPLACEMENTS DE CAMPING DU DOMAINE DE CHAMPOS 34
8. UN SERVICE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE EN DÉVELOPPEMENT 37
9. UNE APPLICATION SIG SUR MESURE 38
10. LE LOGEMENT ET L'HABITAT 40
11. L'INSTRUCTION DES AUTORISATION D'URBANISME PAR LE SERVICE ADS – AUTORISATION DU DROIT DES SOLS 44
12. LA NOUVELLE OFFRE DE TRANSPORT DEPUIS SEPTEMBRE 2023 46
13. LES PREMIÈRES ACTIONS DU SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE 48
14. MIEUX ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE 49
15. ENTRETIEN & AMÉNAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITÉS 53
16. LES ESPACES ENTREPRISES ARCHI'MADE, UN NOUVEL ESPACE DE TRAVAIL À TAIN L'HERMITAGE 58
17. L'INSTALLATION DE L'ENTREPRISE LA FABRIQUE GIVRÉE - THIRIET 60
18. EMPLOIS & FORMATION 61
19. « TERRITOIRE D'INDUSTRIE » ET « REBOND INDUSTRIEL » 63
20. LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE 65
21. DOMAINE DU LAC DE CHAMPOS, LA SAISON 2023 66
22. L'ENTRETIEN DES SENTIERS DE RANDONNÉES 68
23. LA CONCERTATION CITOYENNE, LA VIE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT EN 2023 71
24. LEADER ARDÈCHE 73
25. L'ACCUEIL COLLECTIF DES JEUNES ENFANTS 75
26. LA PARENTALITÉ 77
27. LES 4 RELAIS PETITE ENFANCE 79
28. CAMPAGNES PÉDAGOGIQUES « ENVIRONNEMENT » EN ACCUEIL DE LOISIRS 82
29. RÉSEAU SANTÉ JEUNES TERRITOIRE 84
30. SÉNIORS, LE RÉPIT DES AIDANTS 86
31. SÉNIORS, LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT 88
32. L'ÉDUCATION AUX ARTS ET À LA CULTURE 89
33. LECTURE PUBLIQUE 93
34. ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE ET DE DANSE 96
35. GESTION DE L'EAU, DES MILIEUX AQUATIQUES ET PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS(GEMAPI), DÉGÂTS D'ORAGE 2023 98
36. GESTION DE L'EAU, DES MILIEUX AQUATIQUES ET PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS (GEMAPI), ENTRETIEN DES COURS D'EAU 100
37. TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE 102
38. PROJET ALIMENTAIRE INTER TERRITORIAL - PAIT 104
39. AGRICULTURE 107
40. MILIEUX ET ESPACES NATURELS SENSIBLES 109
41. PRÉVENTION ET GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES 113
42. DÉCHÈTERIES 116

L'AGGLO EN ACTION

« FAITES DE L'ENVIRONNEMENT » LES 23 ET 24 JUIN 2023 120

LA JEUNESSE 12/25 ANS AU COEUR DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE 128

LA LUTTE CONTRE LA PENURIE DES PROFESSIONNELS AU SEIN DE LA PETITE ENFANCE 134

HORIZON, LE PROJET DE TERRITOIRE D'ARCHE AGGLO 139

INFORMATION ET SENSIBILISATION DU PUBLIC À L'ENVIRONNEMENT 148

LE TERRITOIRE ET SA GOUVERNANCE

ARCHE Agglo est un territoire de coopération intercommunal né le 1er janvier 2017 de la fusion de la Communauté de Communes du Pays de l'Herbasse, d'Hermitage Tournonais Communauté de Communes et de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Félicien. Elle fait partie des 229 communautés d'agglomération du territoire national, et présente la particularité d'appartenir au club fermé des 14 agglomérations bidépartementales. En rassemblant 41 communes et 60 516 habitants, elle se situe, par sa population, dans la fourchette basse des agglomérations (moyenne nationale : 33 communes et 105 160 habitants).

ARCHE Agglo, lien entre les deux rives du Rhône, du plateau ardéchois aux collines de la Drôme, à travers les vignobles de Saint-Joseph et de l'Hermitage, est constituée de 20 communes ardéchoises et 21 communes drômoises avec une population constituée à 43 % d'Ardéchois et donc 57 % de Drômois. Cela fait d'elle l'agglomération bidépartementale la plus équilibrée de France.

La gouvernance du territoire est confiée à un Conseil d'Agglomération constitué de 70 conseillers communautaires, issus des élections municipales de 2020, représentant les 41 communes. Le nombre de représentants par commune est déterminé par la Loi en prenant en compte la population communale. Toutefois aucune commune ne peut disposer de la majorité des sièges et toutes les communes, quelle que soit leur taille, doivent être représentées. Les communes représentées par un seul conseiller communautaire disposent de plein droit d'un siège de suppléant **(focus n°1)**.

Pour les communes de moins de 1 000 habitants le Maire est conseiller communautaire de plein droit et son premier adjoint suppléant. Si le Maire ne souhaite pas siéger c'est le premier adjoint qui devient conseiller communautaire de plein droit et le second adjoint suppléant.

Pour les communes de plus de 1 000 habitants les conseillers communautaires ont été élus au suffrage universel direct sur la base d'une liste alternant homme/femme (ou l'inverse), en même temps que les conseillers municipaux.

LE CONSEIL D'AGGLOMÉRATION S'APPUIE SUR :

- L'exécutif communautaire constitué du Président, de 13 vice-présidents et 5 conseillers délégués **(focus n°2)** ;
- 11 commissions thématiques mêlant conseillers communautaires (titulaires ou suppléants) et conseillers municipaux ;
- Un conseil des Maires qui comme son nom l'indique rassemble les 41 Maires du territoire auxquels se joignent les membres de l'exécutif qui ne sont pas Maire.

L'action d'ARCHE Agglo ne peut s'inscrire que dans le cadre de ses compétences **(focus n°3)**. Ce document revêt donc une importance primordiale. Toute modification, hors celles imposées par la Loi, doit être soumise à l'ensemble des conseils municipaux du territoire et rassembler l'accord d'au moins les deux tiers des communes représentant la moitié de la population, ou la moitié des communes représentant les deux tiers de la population.

De par son mode d'adoption et de modification la liste des compétences est donc un document qui présente un caractère consensuel marqué.

Une activité intense et très mobilisatrice :

10 réunions du Conseil d'Agglomération (10 en 2022)

12 réunions du Bureau (12 en 2022)

60 réunions de commissions thématiques (55 en 2022)

5 réunions du Conseil des Maires (6 en 2022)

263 délibérations adoptées par le Conseil d'Agglomération, (265 en 2022)

552 décisions prise par le Président en application de ses délégations (573 en 2022)

Une implication des élus communaux marquée au sein des commissions thématiques :

Projet de territoire / mobilité / développement local – **41 membres**

Ages de la vie & actions sociales – **41 membres**

Culture et centre multimédia – **40 membres**

Tourisme – **42 membres**

Parentalité & petite enfance – **30 membres**

Rivières – **36 membres**

Développement économique – **38 membres**

Environnement – **51 membres**

Eau & assainissement – **36 membres**

Habitat & urbanisme – **45 membres**

Collecte et traitement des déchets – **35 membres**

Ce sont **278 élus** qui siègent dans une ou plusieurs commissions thématiques dont **238 conseillers municipaux.**

MOYENS GÉNÉRAUX

Si les services opérationnels ont vocation à initier et déployer les politiques communautaires au service du territoire et de ses habitants, « les moyens généraux » constituent la base sur laquelle ils s'appuient quotidiennement. Garants du bon fonctionnement de l'agglomération, ils sont composés de la direction générale qui inclue la gestion des assemblées, de la direction des ressources humaines, de la direction des finances, de la direction de la communication, de la direction de la commande publique et des affaires juridiques, de la direction des services techniques et enfin du service informatique.

Les « moyens généraux » ont vocation à mettre en œuvre et à faire appliquer des démarches et procédures communes respectueuses des règlements et des lois en tenant compte des spécificités de chacun de services et en veillant à la plus grande équité au sein des équipes.

Supports des directions et services opérationnels, ils œuvrent dans l'ombre pour permettre le bon fonctionnement des services publics, sur un plan matériel, financier, juridique et humain, et le déploiement des politiques décidées par le Conseil Communautaire, dans le respect des règles et des Lois qui s'imposent.

AU QUOTIDIEN,LES ACTIONS DU PÔLE

Les ressources humaines :

- Piloter et animer le dialogue social avec une équipe de représentant du personnel siégeant au Comité Social Territorial (CST) issue des élections professionnelles de décembre 2022
- Assurer la gestion prévisionnelle des emplois et compétences
- Organiser et piloter les recrutements
- Piloter le plan de formation dont le budget, hors cotisation CNFPT, s'élève à 107 500 €
- Gérer un plan de formation mutualisé avec les communes (18 actions, 184 agents communaux)
- Coordonner et animer une politique de sensibilisation de sensibilité de sécurité au travail
- Gérer les carrières et les paies des agents

Les finances :

- Élaborer le budget et veiller à sa bonne exécution **(focus n°4)**
- Maitriser et piloter la chaine comptable
- Gérer de la dette
- Gérer comptablement le patrimoine
- Piloter la prospective financière et fiscale

La communication :

- Concevoir des documents (magazine communautaire « la 41 », flyers, dépliants, affiches, programmes…)
- Coordonner et piloter les relations avec la presse
- Animer la communication via le numérique et les réseaux sociaux
- Garantir une bonne communication interne

La commande publique :

Le service achats / commande publique est un service commun, outil juridique le plus abouti matière de de mutualisation, avec les communes de Tournon-sur-Rhône et Saint-Donat-sur-l'Herbasse et Crozes-Hermitage depuis le 01/01/2024 **(focus n°5)**.

- Assister et conseiller les directions opérationnelles dans la définition du besoin
- Gérer les procédures de consultation liées aux marchés publics et autres contrats publics
- Assurer l'adaptation et le suivi de l'exécution des marchés publics et autres contrats
- Participer à la gestion des contentieux en lien avec les conseils extérieurs
- Assurer une veille juridique et prospective

La direction technique (focus 6 & 7):

- Entretenir l'ensemble du patrimoine mobilier, immobilier, et foncier de l'agglomération
- Concevoir et piloter la réalisation de l'ensemble des travaux.
- Assurer une mission de conseil et d'appui auprès des communes.

Le service informatique et réseaux :

L'action du service est primordiale pour faciliter le travail quotidien des agents répartis sur plus d'une trentaine de sites couvrant l'ensemble de notre territoire :

- Déployer, piloter une architecture des systèmes informatiques permettant la liaison entre l'ensemble des sites accueillant les agents d'ARCHE Agglo
- Garantir la sécurité de l'ensemble du système informatiques de l'Agglo
- Déployer et piloter des outils informatiques communs
- Déployer des outils spécifiques à certaines fonctions et/ou métiers de l'Agglo **(focus n°8 & 9)**
- Proposer aux services des applications SIG adaptées à leur pratique quotidienne.
- Gérer un parc matériel constitué de 300 postes.

LES EFFECTIFS DU PÔLE AU 31 DÉCEMBRE 2023 :

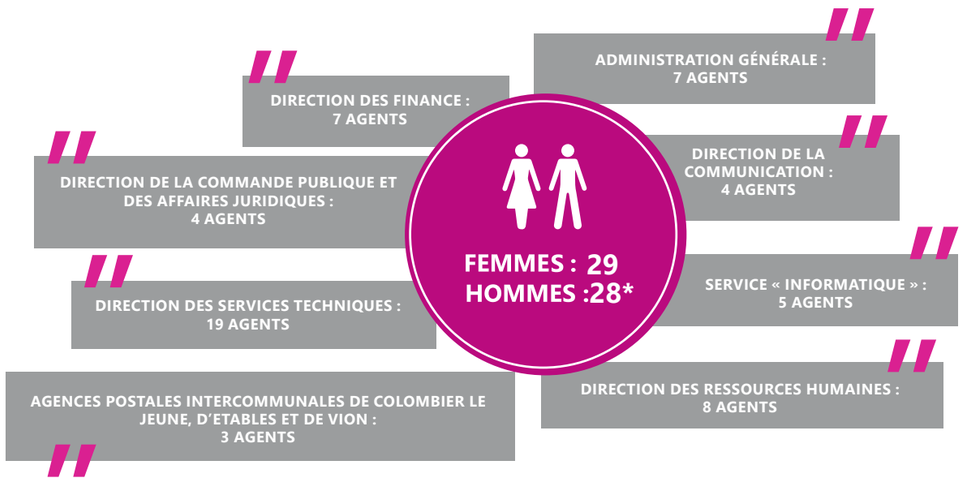

*(dont 16 affectés à la direction des services techniques)

LE BUDGET DU PÔLE :

SOURCE CA 2023

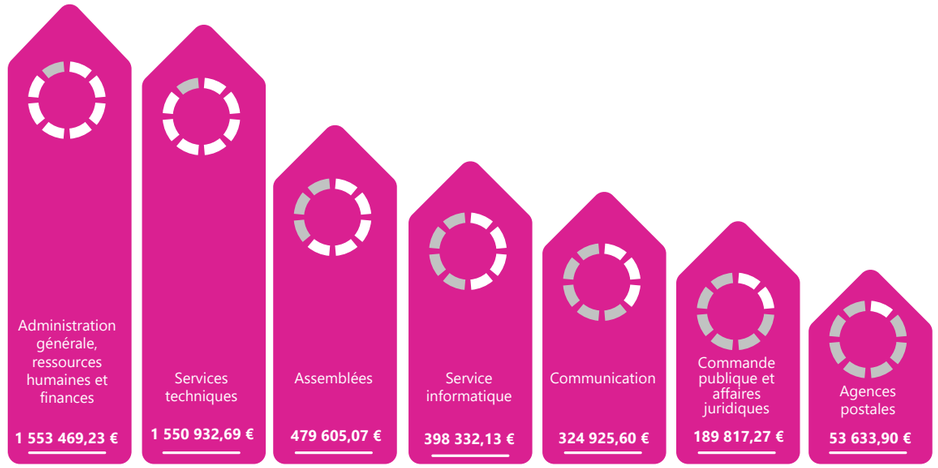

Dépenses réelles de fonctionnement 4 550 715,89 €

PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT

Le pôle porte les actions de développement et d'aménagement de l'agglomération autour de l'habitat, l'urbanisme et le foncier, les transports et la mobilité, l'économie, le tourisme, le développement local et les politiques contractuelles.

C'est en son sein que se dessine l'avenir de notre territoire, et à ce titre il a été chargé du pilotage de l'élaboration d'Horizon, projet de territoire présenté aux élus à l'automne 2023.

Horizon fixe les orientations des politiques publiques territoriales avec une vision à 2040. Il donne du sens à l'action d'aujourd'hui et de demain des collectivités et des acteurs locaux

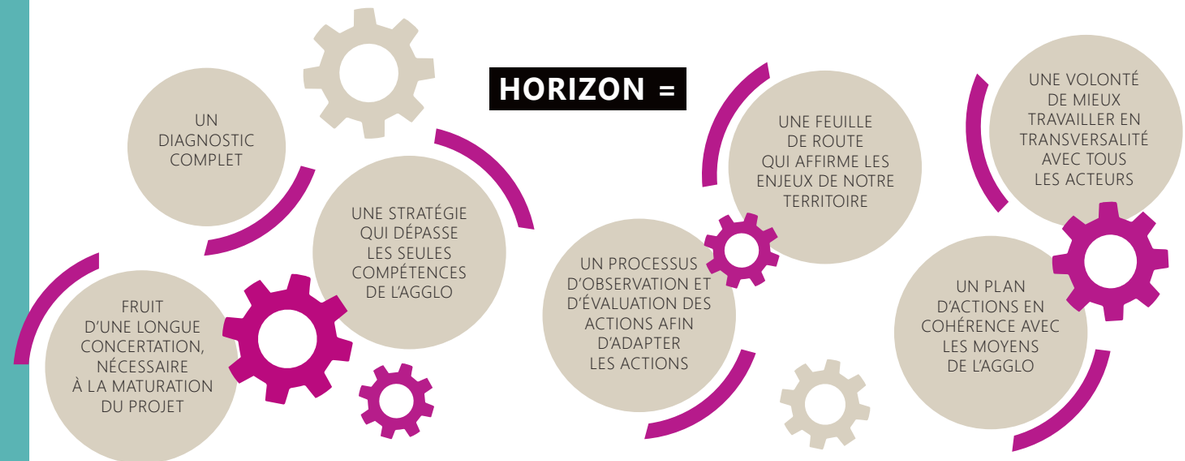

AU QUOTIDIEN, LES ACTIONS DU PÔLE

L'habitat (focus n°10) :

- Aide la rénovation du logement
- Aide la production de logements sociaux
- La rénovation et la revitalisation urbaine en centralité (OPAH-RU de Tain l'Hermitage et Tournon sur Rhône) et sur les pôles d'équilibres (St Félicien et St Donat)
- La politique d'accueil des Gens du voyage

L'urbanisme (focus n°11) :

- Instruction des actes pour le compte de 36 communes
- Accompagnement dans la révision de leurs documents d'urbanisme

Les transports et la mobilité (focus n°12 & 13) :

- Transport scolaire de plus de 3 000 élèves
- La ligne 11 inter-urbaine entre Tournon et Saint-Félicien
- Le circuit urbain en centralité
- Les lignes de transport à la demande
- Le développement des modes doux à travers le déploiement d'un schéma cyclable

L'économie (focus n°14 & 19) :

- Gestion et entretien de 23 zones d'activités
- Espaces entreprises de Tournon, Tain l'Hermitage et Saint-Félicien
- Aides à l'investissement des petites entreprises et aides à l'immobilier
- Economie de proximité (digital...)

Le tourisme (focus n°20 & 22) :

- Le soutien à la Société publique Office de Tourisme Ardèche Hermitage
- Domaine du Lac de Champos
- Infrastructures touristiques autour du Sport Nature, des vélo-routes, voies vertes et les gares du Train de l'Ardèche

Le développement local et rural (focus n°23 & 24) :

- Le projet de territoire
- Gestion du programme européen LEADER Drôme des Collines et portage de la candidature au programme européen LEADER Ardèche
- La politique contractuelle (Contrat de Relance et Transition Ecologique – CRTE)

LES EFFECTIFS DU PÔLE AU 31 DÉCEMBRE 2023

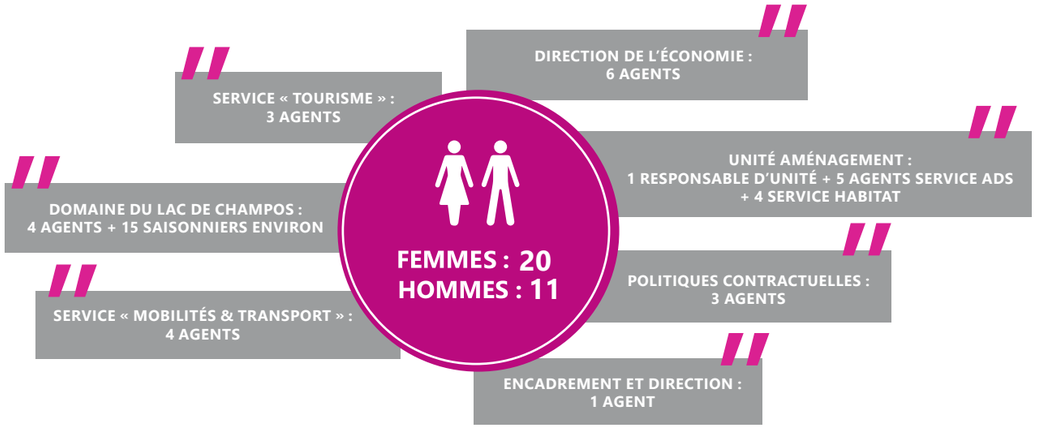

LE BUDGET DU PÔLE SOURCE CA 2023

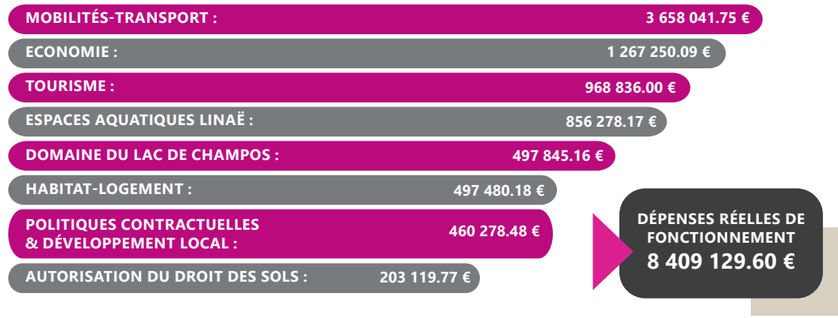

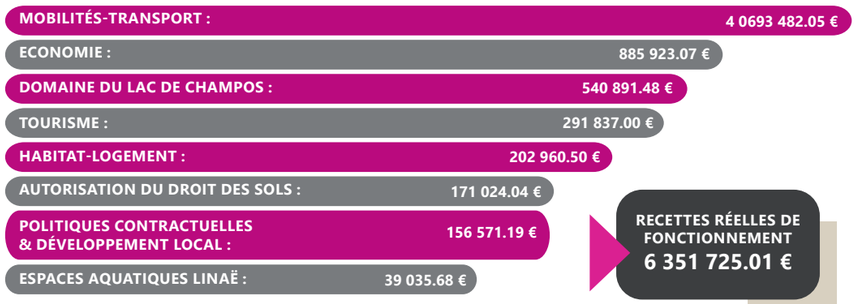

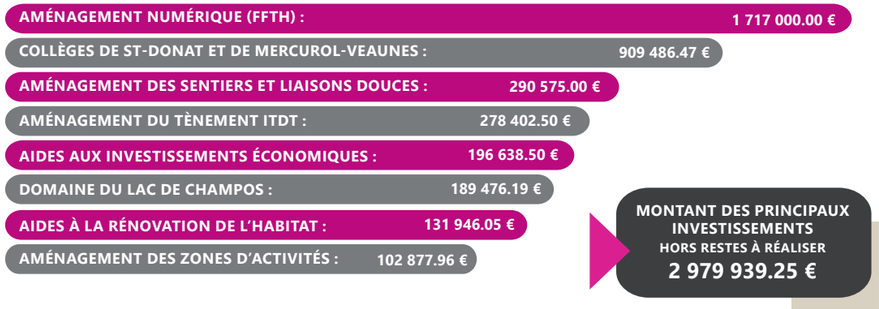

PÔLE SOLIDARITÉ & ÂGES DE LA VIE

***« Le bien vivre et le sentiment d'appartenance »* et *« la diversité et la solidarité comme ciment »* sont deux des cinq objectifs dans lesquels s'inscrivent les orientations d'Horizon, projet de territoire d'ARCHE Agglo. En parallèle, et afin de ne pas creuser les écarts, le maintien d'une cohésion territoriale et sociale est un des deux enjeux transversaux de notre programme d'actions. Le pôle « solidarité et âges de la vie » conduit son action dans ce cadre.**

Cela passe :

- par le renforcement des services aux familles, aux personnes jeunes ou moins jeunes rencontrant des difficultés dans leur vie quotidienne
- par le développement d'une politique culturelle diversifiée en terme d'offres et d'équipement (projet de médiathèque multi-site), d'actions visant en particulier le jeune public, et plus globalement l'accès à la culture pour tous.

AU QUOTIDIEN,LES ACTIONS DU PÔLE

La petite enfance (focus 25 à 27):

- Gestion de 11 structures d'accueil collectif et soutien financier à 2 établissements en gestion associative, soit 237 places qui ont permis d'accueillir **615 enfants**
- Gestion de 4 Relais Petite Enfance (RPE), qui accompagne les **302 assistants maternels** en activité sur notre territoire, soit 1 119 places d'accueil
- Organisation du mois des familles

Enfance (focus 28) :

- Soutien financier à 12 associations gestionnaires d'accueils de loisirs sans hébergement qui proposent des loisirs éducatifs aux enfants de plus de 3 ans les mercredis et durant la plupart des vacances scolaires
- Gestion de 2 accueils de loisirs sans hébergement
- Soutien financier auprès des familles, proportionnel à leur revenu (7 €/ journée enfant en moyenne)

Jeunesse (focus 29) :

- Soutien aux associations qui interviennent auprès d'un public âgé de 15 à 26 ans et dont l'action répond à l'un des objectifs suivants :
  - prévenir les conduites à risques, l'isolement et accompagner le mal être adolescent
  - accompagner les jeunes dans leurs projets, l'accès aux droits, l'engagement citoyen
  - favoriser l'accès à la culture
  - soutenir l'orientation, l'emploi et la formation
  - favoriser l'accès au logement.
- Organisation du forum des métiers et des jeunes
- Mise en place et gestion d'une bourse projet « jeunes »
- Soutien au « savoir nager » en offrant la possibilité aux scolaires de bénéficier de cycle d'apprentissage de la natation

Séniors et autonomie (focus 30 & 31) :

- Animer le Lieu d'Information Senior Autonomie (LISA) et l'Escale Répit à Tain l'Hermitage
- Déployer un programme d'actions culturelles à destination des seniors en établissement
- Soutien financier au programme de prévention et d'action « OLA seniors »
- Animation d'un réseau de professionnels autour de la question du grand âge

Inclusion numérique et France Services :

- Gestion de 2 espaces publics numériques (Saint-Jean de Muzols et Saint-Félicien)
- Organisation d'action visant à favoriser l'inclusion numérique (formation, sensibilisation...)
- Gestion, en partenariat avec la MSA des Maisons Frances Services de Saint-Félicien, Tain l'Hermitage et Saint-Donat

Culture (focus 32 à 34) :

- Éducation aux Arts et à la Culture (EAC)
- Lecture publique
- Enseignement de la musique et de la danse

LES EFFECTIFS DU PÔLE AU 31 DÉCEMBRE 2023

DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE : 118 AGENTS

RELAIS PETITE ENFANCE : 5 AGENTS
CRÈCHES : 108 AGENTS
ADMINISTRATION ET DIRECTION : 5 AGENTS

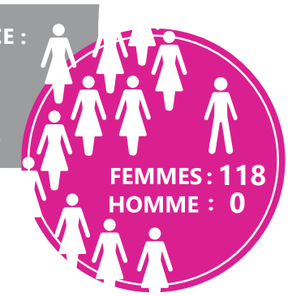

DIRECTION DE LA JEUNESSE, DE LA SOLIDARITÉ ET DES SERVICES : 62 AGENTS

- CENTRE MULTIMÉDIAS : 2 AGENTS
- POLITIQUE CULTURELLE : 2 AGENTS
- ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENTS : 5 AGENTS
- MAISON FRANCE SERVICES : 2 AGENTS
- SERVICE ENFANCE/JEUNESSE/SPORT : 4 AGENTS
- SENIORS & AUTONOMIE : 2 AGENTS
- ECOLE DE MUSIQUE : 43 AGENTS
- ADMINISTRATION ET DIRECTION : 2 AGENTS

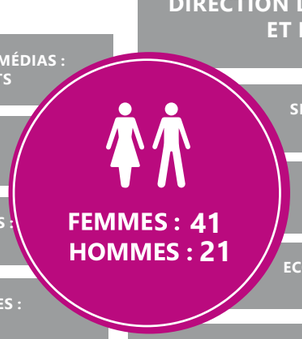

LE BUDGET DU PÔLE SOURCE CA 2023

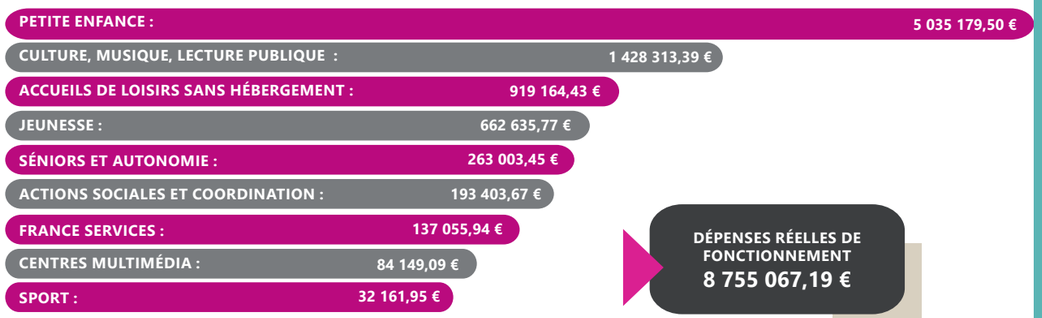

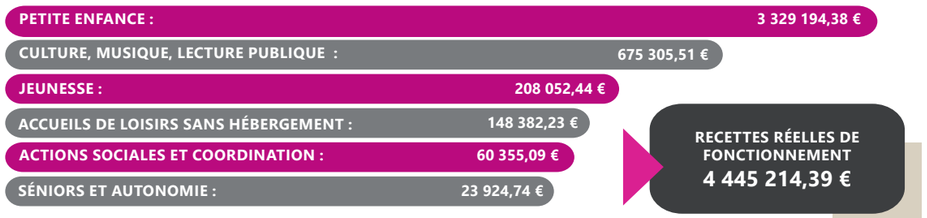

PÔLE ENVIRONNEMENT

Horizon, projet de territoire d'ARCHE Agglo, inscrit l'action publique au cœur de 5 objectifs, dont celui de mettre en œuvre *« des politiques écologiques pour préserver la ressource »* (objectif n°2). D'autre part la protection des ressources est apparue comme un deux enjeux transversaux, avec le maintien d'une cohésion territorial et sociale, qui doit sous-tendre l'action communautaire.

La question environnementale ne doit plus être aujourd'hui pilotée comme une politique à part entière, mais un comme un élément indissociable de toutes les politiques publiques. Tous les projets d'ARCHE Agglo, et plus largement des communes du territoire, doivent être interrogés au travers du prisme d'une gestion économe des ressources. Aussi si aujourd'hui l'environnement constitue un pôle au sein d'ARCHE Agglo l'action des équipes s'inscrit en transversalité dans toutes les politiques menées au bénéfice du territoire et de ses habitants.

Le changement de pratique s'appuie de fait sur une démarche forte de sensibilisation et plus particulièrement des plus jeunes. A ce titre le pôle environnement est très fière d'avoir pu proposer à 153 classes des campagnes pédagogiques sur les thèmes de l'alimentation et de l'agriculture, des rivières, des milieux et espaces naturels, de la transition écologique et énergétique et enfin la prévention des déchets et du gaspillage alimentaire. Les premières passerelles ont été posées entre l'Environnement et l'Education à l'Art et à la Culture pour le plaisir des grands et des petits... A poursuivre !

AU QUOTIDIEN,LES ACTIONS DU PÔLE

Gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations (focus n°35 & 36) :

- Entretien des cours d'eaux et des boisements de berges,
- Etablissement d'un programme de travaux de protection des biens et des personnes (bassin versant de la Veaune, de la Bouterne du Torras, digues du Rhône...)
- Valorisation et développement des zones humides
- Sensibilisation des scolaires

Transition énergétique (focus n°37) :

- Élaboration d'un programme de solarisation des toitures et espaces publics
- Sensibilisation des scolaires

Agriculture et alimentation (focus n°38 & 39) :

- Edition d'un guide des producteurs ;
- Soutien financier à l'installation des jeunes agriculteurs avec une bonification pour les pratiques bio ;
- Programme Alimentaire inter Territorial (PAiT) en partenariat avec la Communauté de Communes de Rhône Crussol ;
- Sensibilisation des scolaires

Espaces Naturels et Sensibles - ENS (focus n°40) :

- Gestion de 7 sites classés ENS
- Sensibilisation scolaire
- Participation à la Fête de la nature, Fête de la biodiversité...
- Organisation d'animations de découverte

Déchets ménagers (focus n°41 & 42) :

- Gestion de la collecte des déchets ;
- Gestion de trois déchèteries ;
- Développement d'actions visant à réduire la fraction fermentescible des ordures ménagères ;
- Sensibilisation scolaire

Le pôle Environnement doit également assurer une veille permanente sur les évolutions techniques et règlementaires et sur les enjeux autour de la gestion des déchets, de la prévention du risque inondation, et de la transition énergétique.

LES EFFECTIFS DU PÔLE AU 31 DÉCEMBRE 2023

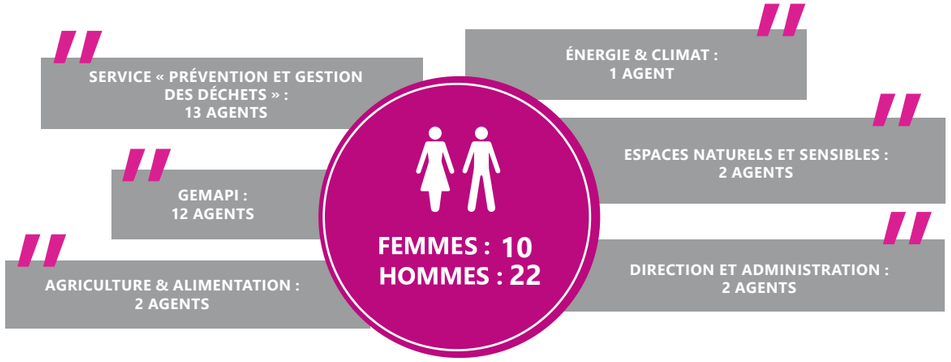

LE BUDGET DU PÔLE SOURCE CA 2023

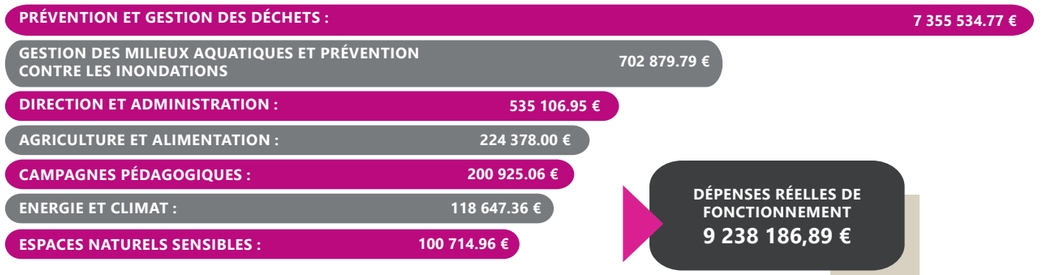

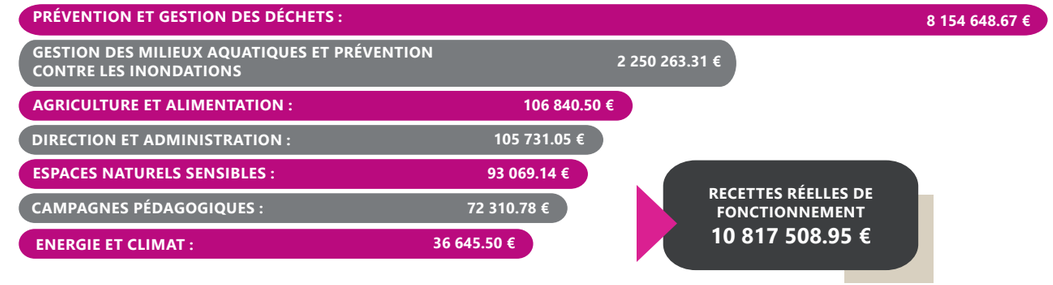

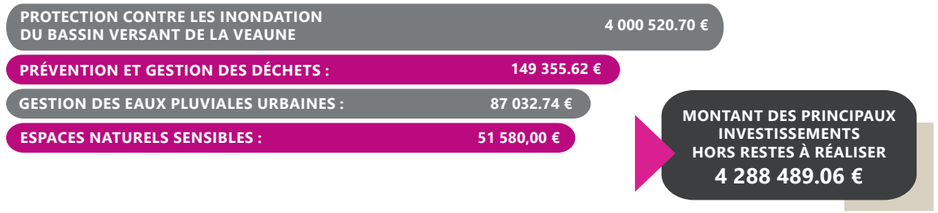

FOCUS

	DÉLÉGUÉS TITULAIRES	DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS
ARLEBOSC	Michel Gay	Raphaël Costet
ARTHÉMONAY	Jean-Louis Bonnet	Claude Mounier
BATHERNAY	Denis Deroux	Marc Simonel
BEAUMONT-MONTEUX	Bruno Sénéclauze	Emmanuelle Roche
BOUCIEU-LE-ROI	Patrick Fourchegu	Martine Jourdan
BOZAS	Jean-Louis Wiart	Olivier Junique
BREN	Serge Debrie	Ludovic Robert
CHANOS-CURSON	Isabelle Freiche	Stéphane Fournier
CHANTEMERLE-LES-BLES	Vincent Robin	Lynda Mouissat-Perret
CHARMES-SUR-L'HERBASSE	Stéphanie Nouguier	Christophe Chotan
CHAVANNES	Jacques Pochon	Christian Colombet
CHEMINAS	Christiane Ferlay	Christine Four
COLOMBIER-LE-JEUNE	Delphine Comte	Nadine Serrette
COLOMBIER-LE-VIEUX	Béatrice Four	Claude Desrieux
CROZES-HERMITAGE	Jean-Michel Montagne	Chantal Busche
ÉRÔME	Sandrine Pereira	Lionel Combret
ETABLES	Pascal Seignovert	Cécile Tracol
GERVANS	Pascal Claudel	Jean Sébastien Guier
GLUN	Laurence Heydel-Grillère	Xavier Traverse
LARNAGE	Gérard Roberton	Céline Belle
LA ROCHE-DE-GLUN	Michel Gounon	
	Muriel Faure	
	Charles-Henri Rimbert	
LEMPS	Patrick Cettier	Mireille Desestret
MARGÈS	Jean-Louis Morin	Catherine Bard
MARSAZ	Gilles Florent	Mickaël Bulidon
MAUVES	Pierre Maisonnat	Isabelle Denis
MERCUROL-VEAUNES	Michel Brunet	
	Alain Sandon	
	Véronique Blaise	
MONTCHENU	Roger Vossier	Annie Samuel
PAILHARES	Anne Schmitt	Louis Grange
PLATS	Régis Reynaud	Gilbert La Russa
PONT-DE-L'ISERE	Marie-Claude Lambert	
	Jean-Christophe Weibel	
	Isabelle Pouilly	
	Pascal Bigi	

SAINT-BARTHELEMY-LE-PLAIN	Thierry Dard	Didier Buffière
SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE	Claude Fourel	
	Fabrice Loriot	
	Mélanie Dongey	
	Christelle Marion	
	Isabelle Guilliaumet	
SAINT-FELICIEN	Yann Eyssautier	Christine Duportail
SAINT-JEAN-DE-MUZOLS	Myriam Farge	
	Jean-Paul Vallès	
SAINT-VICTOR	Agnès Orève	Sylvain Bosc
SÉCHERAS	Pascal Balaÿ	Brigitte Veyrand
SERVES-SUR-RHÔNE	Christèle Defrance	Brigitte Giacomino
TAIN L'HERMITAGE	Xavier Angéli	
	Emmanuel Guiron	
	Danielle Lecomte	
	Elisabeth Junique	
	Guy Chomel	
	Amandine Deygas	
	Annie Guibert	
TOURNON-SUR-RHÔNE	Frédéric Sausset	
	Laurent Barruyer	
	Nathalie Raze	
	Ingrid Richioud	
	Xavier Aubert	
	Valina Faure	
	Paul Barbary	
	Annie Fournier	
	Bruno Faure	
	Pierre Guichard	
	Michèle Victory	
	Laurent Maillard	
VAUDEVANT	Laëtitia Bourjat	Denis Mandon
VION	David Bonnet	Robert Fay

CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN PLACE LE 1ER AOÛT 2024

FOCUS 2
ÉXECUTIF COMMUNAUTAIRE
2020 • 2026

L'EXÉCUTIF

- 1 Président
- 13 vice-président
- 5 Conseillers délégués

Frédéric SAUSSET
Président ARCHE Agglo
Maire de Tournon-sur-Rhône

Communication
Ressources humaines

Sandrine PEREIRA
Maire d'Érôme
Personnes âgées et personnes en situation de handicap

Laurent BARRUYER
Adjoint au maire de Tournon
Sport

Delphine COMTE
Maire de Colombier-le-Jeune
Âges de la vie, action sociale et sport

Jean-Louis BONNET
Maire de Arthemonay
Finances, prospective financière, moyens généraux et gestion du patrimoine

Béatrice FOUR
Maire de Colombier-le-Vieux
Culture et centres multimédia

Pierre MAISONNAT
Adjoint au maire de Mauves
Politiques contractuelles

Xavier ANGELI
Maire de Tain l'Hermitage
Projet de territoire, mobilités, politiques contractuelles et développement des infrastructures numériques

Claude FOUREL
Maire de Saint-Donat-sur-l'Herbasse
Tourisme

Michel GOUNON
Maire de La Roche-de-Glun
Collecte et traitement des déchets ménagers

Isabelle FREICHE
Maire de Chanos-Curson
Coordination du volet social du projet de territoire, parentalité, petite enfance

Michel BRUNET
Maire de Mercurol-Veaunes
Emploi

Jean-Paul VALLÈS
Adjoint au maire de Saint-Jean-de-Muzols
Rivières

Yann EYSSAUTIER
Maire de Saint-Félicien
Habitat, urbanisme, aménagement

Pascal CLAUDEL
Maire de Gervans
Eau et assainissement

Jean-Louis MORIN
Maire de Margès
Urbanisme et autorisations du droit du sol

Jean-Louis WIART
Maire de Bozas
Développement économique, commerce, artisanat

Stéphanie NOUGUIER
Maire de Charmes-sur-l'Herbasse
Environnement, transition énergétique et écologique, agriculture

Pascal BALAŸ
Maire de Sécheras
Agriculture

FOCUS 3
ARCHE AGGLO, LES COMPÉTENCES

ARTICLE 4 : COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Article 4-1 : développement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17
- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt
- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

Article 4-2 : aménagement de l'espace communautaire

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale
- Création et réalisation de zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire
- Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code

Article 4-3 : équilibre social de l'habitat

- Programme local de l'habitat
- Politique du logement d'intérêt communautaire
- Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire
- Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

Article 4-4 : politique de la ville

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville
- Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance
- Programmes d'actions définis dans le contrat de ville

Article 4-5 : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement :

- Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique (alinéa n°1)
- Entretien et aménagement de cours d'eaux, canaux, lacs et plans d'eau (alinéa n°2)
- Défense contre les inondations et contre la mer (alinéa n°5)
- Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines (alinéa n°8)
- Protection et conservation des eaux superficielles et souterraines (alinéa n°7)
- Mise en place et exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques (alinéa n°11)
- Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique (alinéa n°12)

Article 4-6 : aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage

Article 4-7 : collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

Article 4-8 : eau

Article 4-9 : assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L 2224-8

Article 4-10 : gestion des eaux pluviales urbaines au sens de l'article L 2226-1

ARTICLE 5 : COMPÉTENCES OPTIONNELLES

Article 5-1 : création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire

Article 5-2 : protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

- Lutte contre la pollution de l'air
- Lutte contre les nuisances sonores
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

Article 5-3 : construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

Article 5-4 : action sociale d'intérêt communautaire

Article 5-5 : création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service au public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

ARTICLE 6 : COMPÉTENCES FACULTATIVES

Article 6-1 : communications électroniques

- Etablissement, exploitation et mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques dans les conditions prévues par la loi
- Réalisation de toute prestation, acquisition ou travaux nécessaires au développement de ces infrastructures et réseaux
- Gestion des services correspondant à ces infrastructures et réseaux
- Organisation de l'expertise financière, technique et juridique de toute question intéressant la réalisation, l'exploitation et la mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques
- Passation de tout contrat nécessaire à l'exercice de ces activités
- Adhésion au Syndicat Mixte Ardèche Drôme Numérique

- Actions de promotion des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Article 6-2 : développement touristique

- Élaboration et mise en œuvre d'une politique pluriannuelle de développement touristique
- Gestion et entretien du Domaine du Lac de Champos
- Accompagnement et soutien à l'organisation de l'Ardéchoise cyclotouriste
- Soutien à la valorisation et au développement de la Société Nouvelle du Chemin de Fer du Vivarais
- Création, aménagement et entretien de sentiers de randonnées s'inscrivant dans un plan global de développement et de renforcement de la pratique à l'échelle du territoire de l'agglomération, en lien avec le schéma des mobilités
- Création, aménagement, signalisation et entretien des itinéraires de mobilité douce : la Viarhona, la liaison entre la Viarhona et le Train de l'Ardèche, le projet de liaison douce en rive gauche et en rive droite du Rhône et les voies inscrites au schéma des mobilités douces (schéma des pistes cyclables).

Article 6-3 : développement culturel

- Élaboration d'une politique visant à conforter et développer la vie culturelle sur le territoire, et mise en œuvre des actions retenues.
- Enseignement de la musique et de la danse en dehors du temps scolaire et dans le cadre d'un cursus qualifiant.
- Gestion et/ou création de centre Multimédia
- Élaboration d'un schéma de lecture publique et participation au fonctionnement des infrastructures en partenariat avec les conseils départementaux Drôme et Ardèche.

Article 6-4 : politique du développement de la pratique sportive sur le territoire intercommunal

- Élaboration d'une politique visant à conforter et développer la pratique sportive sur le territoire, et mise en œuvre des actions retenues.

Article 6-5 : emploi

- Participation et soutien à la mission locale pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes
- Participation à la Maisons de l'emploi

Article 6-6 : apprentissage de la natation pour les scolaires

- Apprentissage de la natation pour les élèves des classes élémentaires des écoles publiques et privées au centre aquatique Linaë.

Article 6-7 : santé

- Élaboration d'un diagnostic local de santé à l'échelle du territoire communautaire.

Article 6-8 : animation des politiques contractuelles passées avec l'Europe, l'Etat, la Région, le Département.

Article 6-9 : entretien et gestion d'équipements publics propriété communautaire.

- Bâtiment communautaire (Mauves)
- Bâtiment communautaire (Mercurol-Veaunes)
- Bâtiment communautaire (Domaine du lac de Champos)
- Maisons des Vins
- Gare de Boucieu-le-Roi
- Gare de St-Barthelemy-le-Plain
- Gare du train de l'Ardèche Tournon-sur-Rhône/St jean-de-Muzols
- Espace Aquatique « Linaë »
- Maison des Associations de Saint-Félicien
- Dépôt & local technique de Saint-Félicien
- Bâtiment industriel « Nectardéchois »
- Hôtel « le Félicien »
- Domaine du lac de Champos
- MJC + école de Musique à Saint-Donat
- Espace des Collines à Saint-Donat
- Gendarmerie + logements à Saint-Donat
- Maison de Retraite de Saint-Donat
- Maison dit « Silvestre » à Saint-Donat
- Pont Bascule à Saint-Donat
- Local « Croix Rouge » à Saint-Donat
- Centre Multi-accueil « Couleur Grenadine »
- Centre Multi-accueil « Les P'tits Bouchons » et RAM
- Centre Multi-accueil « Pomme d'Api » et CMS
- Centre Multi-accueil « Les Marmottes »
- Centre Multi-accueil « Planète Môme centre »
- Centre Multi-accueil « Planète Môme sud Luettes »
- Centre Multi-accueil « Perle de Lune »
- Centre Multi-accueil « Croque Lune »
- Micro-crèche « Les Loupiots »
- Micro-crèche « Les P'tits Loups »
- Micro-crèche « La Farandole »
- Multi accueil « la Courte Echelle »
- Déchetterie sur Tournon-sur-Rhône
- Déchetterie sur St Félicien
- Déchetterie de Saint-Donat

Article 6-10 : cession en pleine propriété de terrain permettant l'implantation d'équipements publics (caserne de pompier, collège...).

Article 6-11 : agences postales intercommunales dont mise à disposition d'agents auprès des communes

Pour permettre de fixer précisément l'intervention des structures intercommunales dans le domaine des compétences optionnelles le législateur permet de s'appuyer sur la notion « d'intérêt communautaire ».

Dans un domaine de compétence donné l'intérêt communautaire est la limite entre les actions que peuvent engager les communes et celles qui relèvent obligatoirement de l'intercommunalité.

L'intérêt communautaire est fixé par délibération du conseil d'agglomération (délibération n°2017-295 du 14 décembre 2017). Il peut donc aisément évoluer en fonction de la conjoncture et des besoins.

FOCUS 4
LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023

La capacité d'autofinancement brut est la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement de l'année.

La capacité d'autofinancement nette s'obtient en diminuant la CAF du brut du montant du remboursement annuel du capital des emprunts -> **la CAF nette représente donc notre capacité à investir sans avoir recours à l'emprunt**

	BUDGET 2023	COMPTE ADMINISTRATIF 2023
DÉPENSES RÉELLES D'EXPLOITATION (DRF)	45 710 967,99 €	43 944 626,73 €
RECETTES RÉELLES D'EXPLOITATION (RRF)	49 476 452,62 €	51 163 209,13 €
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT BRUTE	3 765 484,63 €	7 218 582,40 €
% (RRF)	7,61%	14,11%

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023
CAF BRUTE	2 253 K€	2 672 K€	3 876 K€	4 054 K€	5 300 K€	7 706 K€	7 218 K€
CAPITAL DES EMPRUNTS	1 633K€	1 556 K€	1 575 K€	1 693 K€	1 724 K€	1 799 K€	1 764 K€
CAF NETTE	620 K€	1 116 K€	2 301 K€	2 361 K€	3 576 K€	5 907 K€	5 454 K€

DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

TOUS BUDGETS CONFONDUS, HORS ZA, EAUX & ASSAINISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2023

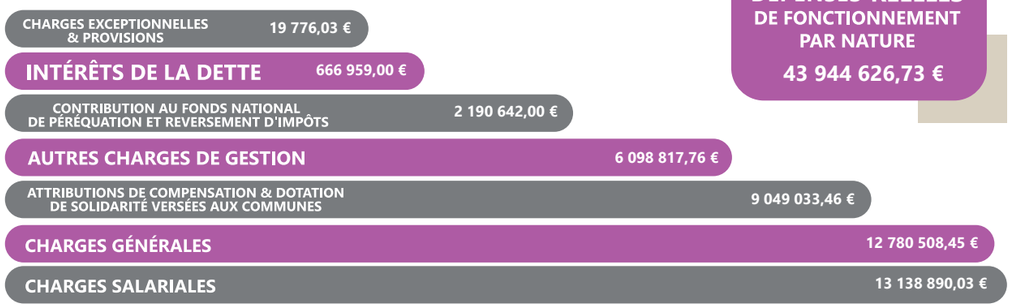

RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

TOUS BUDGETS CONFONDUS, HORS ZA, EAUX & ASSAINISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2023

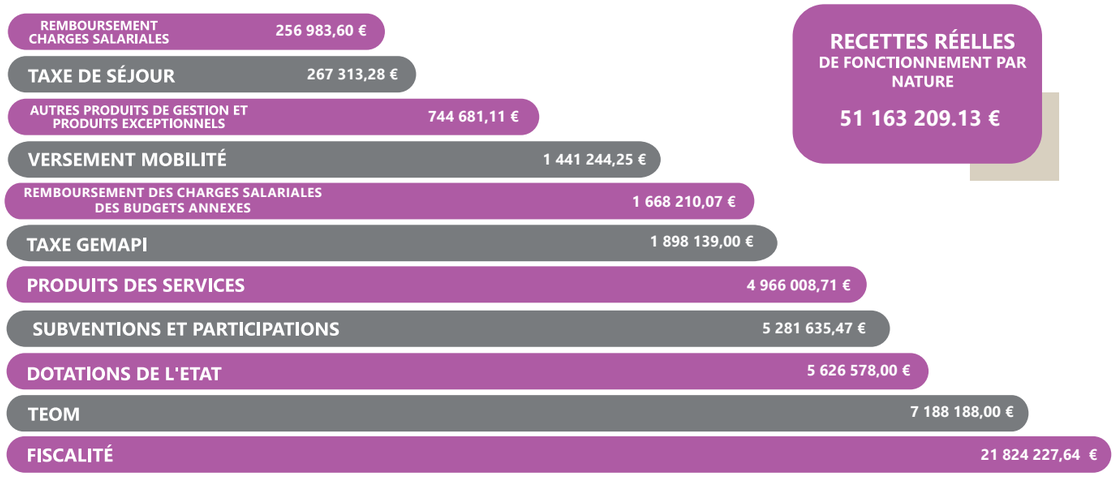

DÉPENSES RÉELLES D'INVESTISSEMENT PAR GRANDE OPÉRATION

TOUS BUDGETS CONFONDUS, HORS ZA, EAUX & ASSAINISSEMENT - COMPTE ADMINISTRATIF 2023

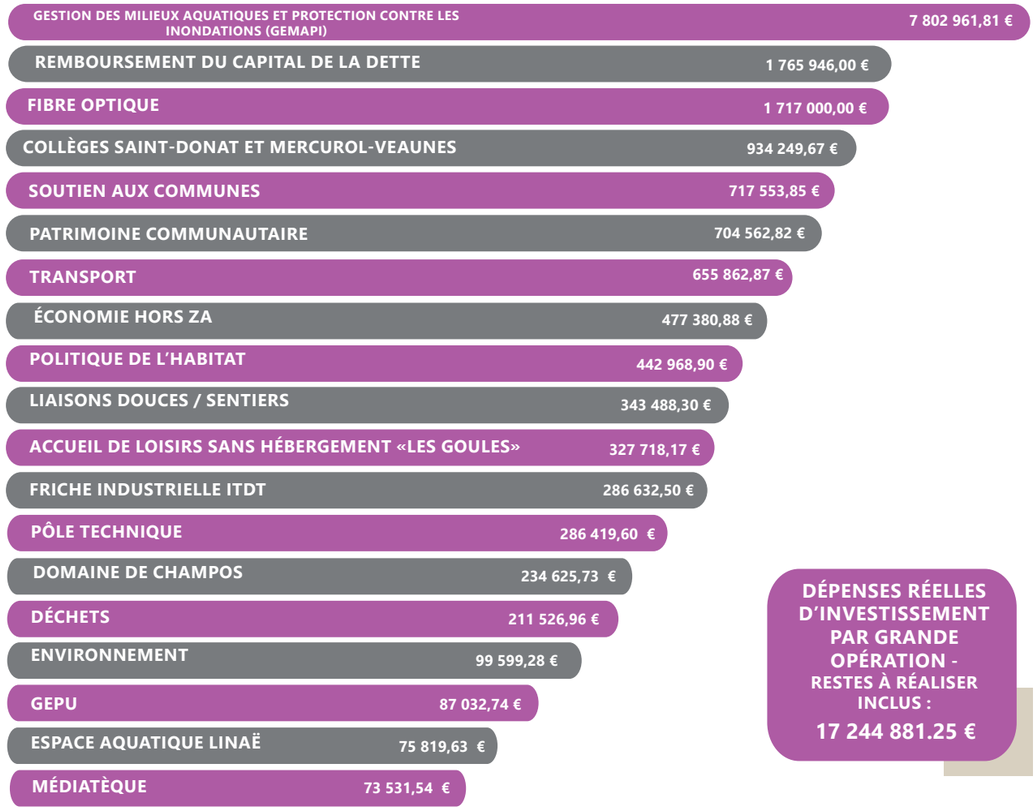

FOCUS 5
ACHATS ET COMMANDE PUBLIQUE

SÉCURISER ET RATIONNALISER LES CONTRATS PUBLICS ET GARANTIR DES ACHATS EFFICIENTS

La Direction des Achats et de la Commande Publique (ACP) assure la sécurité juridique de l'ensemble des procédures de passations des contrats publics de l'agglo et garantit des achats efficients. La Direction suit également l'exécution juridique et financière des marchés conclus.

ACP est aussi un service commun de la commande publique ouvert aux communes depuis sa création en octobre 2018 et offre aux communes adhérentes à savoir les communes de Tournon sur Rhône, Saint Donat sur l'Herbasse et le Syndicat mixte Bassin Versant du Doux un service spécialisé et une facilité de gestion de leurs propres marchés.

À ce titre elle :

Le pôle juridique-assurance conseille et accompagne les services de la Communauté d'agglomération dans la réalisation de leurs projets, suit les contentieux ainsi que les sinistres.

L'activité de la Direction en 2023 :

- 47 procédures adaptées et formalisées lancées,
- 75 marchés notifiés pour un montant de 16 009 914.24 € HT,
- 87 contrats simplifiés,
- 67 procédures lancées et 104 marchés notifiés pour les 4 collectivités membres du « service commun »

NOMBRE DE PROCÉDURES PASSÉES PAR LA DIRECTION

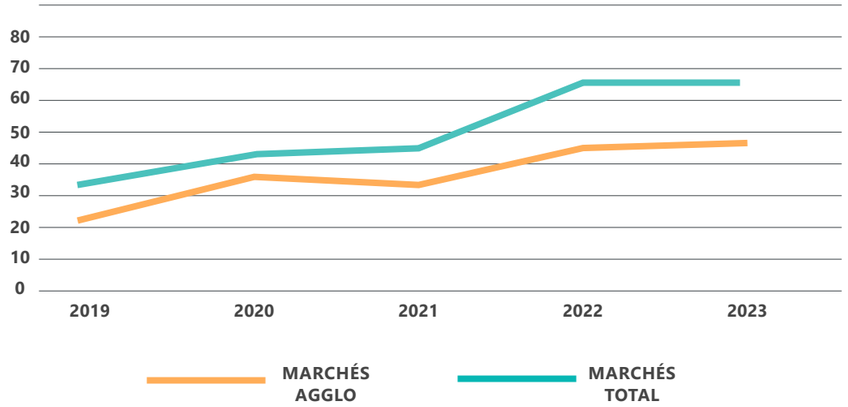

En 2023, le service ACP, en lien direct avec les services opérationnels, a relancé la totalité des marchés de transports scolaires, transport à la demande et transport urbain de personnes, l'entretien des espaces verts de l'agglomération, l'entretien des locaux intercommunaux et les services de télécommunication augmentant significativement le montant de marchés de services à 5 998 669 € HT.

9 154 151 € HT DE MARCHÉS CONCLUS EN 2023

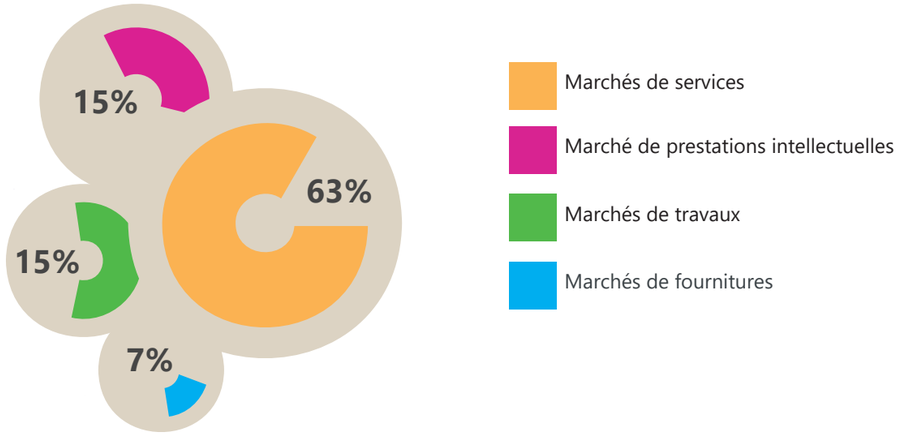

FOCUS 6
LE SERVICE TECHNIQUE

Le service Technique a la charge de l'entretien de l'ensemble du patrimoine mobilier, immobilier, et foncier de l'agglomération, à l'exception de l'entretien des zones d'activités, qui est rattaché à la direction de l'Économie. Dans ce cadre il assure le suivi de la conception et le pilotage de la réalisation de l'ensemble des travaux

LE PÔLE TECHNIQUE EST COMPOSÉ DE 3 SERVICES :

Le service patrimoine :

il comporte 3 antennes techniques implantées respectivement sur les communes de Saint Félicien, de Tournon sur Rhône et de Saint Donat sur l'Herbasse. L'ensemble est géré et encadré par un responsable de l'entretien du patrimoine assisté de deux chefs d'équipes sur le secteur de l'Herbasse et sur le secteur du Plateau et de la Vallée du Rhône.

Ces différentes antennes permettent ainsi de couvrir l'ensemble des zones d'implantation des biens immobiliers de la collectivité sur le territoire, et de veiller au contrôle régulier et à l'entretien courant du parc automobile et du matériel roulant des différents services.

A cela s'ajoute un gestionnaire des contrats d'exploitation et du suivi de l'énergie en charge du suivi de l'ensemble des contrôles périodiques réglementaires et du suivi de nos consommations en énergie.

Ce service a pour objectif la gestion, le suivi et l'entretien des bâtiments et équipements communautaires, tout en garantissant la sécurité des biens et des personnes. Il concourt également à l'amélioration des conditions de vie et travail de l'ensemble des agents qui compose ARCHE Agglo.

Le soutien technique aux communes :

le technicien a pour mission le conseil et l'accompagnement des communes dans le domaine des travaux de voirie, d'ouvrages d'art et de gestion du domaine public. Il réalise différentes études et suivis de travaux d'entretien, d'aménagement de la voirie, de rénovation de petits ouvrages d'art.

L'ensemble de ses missions étant confié par les communes du territoire à la collectivité par le biais de la signature d'une convention entre les parties.

Le service travaux neufs :

a pour mission de mettre en œuvre les orientations stratégiques de la collectivité en matière d'aménagement, de construction, de réhabilitation ou de rénovation. Il représente la collectivité dans le rôle de maître d'ouvrage pour les dossiers d'envergure. Basé en centralité du territoire sur le site de Tournon sur Rhône. Le service est composé d'un chargé de travaux.

La patrimoine d'ARCHE Agglo :

61 SITES ET BÂTIMENTS

68 VÉHICULES QUI ONT PARCOURU PLUS DE 594 000 KM EN 2023

10 ÉQUIPEMENTS MOBILES

LES INTERVENTIONS DES ÉQUIPES TECHNIQUES :

Les agents des différentes antennes techniques ont réalisé près de 3 500 interventions, représentant près de 10 000 heures. De plus différents programmes de travaux de rénovation ou d'aménagements ont été également réalisés en régie par les agents des différentes antennes techniques.

Au quotidien :

- Suivi et entretien du parc auto, 757 heures et un budget de 141 040 € pour l'entretien, les locations, l'achat de véhicules et le carburant
- Amélioration des bureaux, des crèches afin de permettre aux agents d'avoir un lieu de travail agréable
- Contrôle des aires de jeux des crèches
- Entretien des espaces verts (taille des arbustes, tonte de la pelouse...)
- Tri sélectif par un ramassage régulier des corps plats et des corps creux
- Aide à l'installation et aux rangements des salles prêtées par les communes pour l'organisation des Conseils d'Agglo, Conseil des Maires, Forums des Métiers...
- Suivi des contrats de maintenance obligatoires (BAES, climatisation, extincteurs, défibrillateurs...)
- Entretien et rénovation du Domaine de Champos pendant la fermeture
- Entretien de l'ensemble du patrimoine bâti

LE SOUTIEN AUX COMMUNES :

EN MATIÈRE D'ACCOMPAGNEMENT ET DE CONSEIL :

Cette année **21 communes** se sont engagées conventionnellement dans le cadre de ce partenariat. Le service a supervisé plus de **749 354 €** de travaux.

EN MATIÈRE DE MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL :

Le service propose également la location de matériel technique avec ou sans chauffeur, complétée d'un agent supplémentaire en cas de nécessité technique avérée. Un camion benne poids lourd 8T ainsi qu'un camion nacelle composent le parc des véhicules à louer.

184 heures ont été proposées sur **pour un montant total de 7 034.30 €**

Du matériel est proposé aux communes et aux associations pour leurs manifestations. Une convention permet de fixer les conditions du prêt. Actuellement, nous proposons :

- 4 racks anti béliers
- 30 grilles d'exposition
- 29 barrières de manifestations
- 2 tourets électriques + rallonges

NBR D'HEURES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ :

- **640 : LAC DE CHAMPOS**
- **564 : ACTIONS SOCIALE**
- **498 : PETITE ENFANCE**
- **374 : CAMPING DU DOMAINE DE CHAMPOS**
- **345 : DIVERS (ADMIN, FORMATION, ...)**
- **288 : ACTION SOCIALE**
- **194 : BÂTIMENT TECHNIQUE**
- **141 : DÉCHET**
- **95 : MANIFESTATIONS**
- **34 : PATRIMOINE**

FOCUS 7
SERVICE TECHNIQUE, AMÉNAGEMENT DES EMPLACEMENTS DE CAMPING DU DOMAINE DE CHAMPOS

LE CAMPING DE CHAMPOS S'AGRANDIT, LA COLLABORATION, LES IDÉES, LES COMPÉTENCES ET LE SAVOIR-FAIRE D'UNE ÉQUIPE EN ACTION

ÉTAPE N°1 :

Busage du fossé réalisé par un prestataire extérieur : coût de 161 000 € :

- Terrassement généraux
- Tranchés, enrochement
- Reprise chemin en stabilisé
- Apport de terre végétale

ÉTAPE N°2 :

Installation des réseaux réalisée par les équipes ARCHE Agglo : coût de 3 083 €

- Électricité
- Eau potable
- Arrosage automatique
- Grillage pour sécuriser le site

ÉTAPE N°3 :

Embellissement et végétalisation réalisés par les équipes ARCHE Agglo : coût de 8 649 € :

- Pelouse
- Barrières bois
- Plantation des haies
- Plantation d'arbres

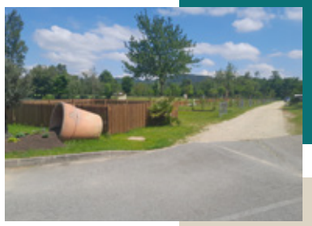

AVANT :

APRÈS :

FOCUS 8
UN SERVICE SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE EN DÉVELOPPEMENT

Depuis le début de l'année 2023 ARCHE Agglo est devenu membre du CRAIG (Centre Régional Auvergne-Rhône-Alpes de l'Information Géographique) qui est un centre de ressources dans le domaine de l'information géographique au service des acteurs publics de la région AURA. Par cette adhésion ARCHE Agglo affirme son soutien à une dynamique régionale de collaboration, mutualisation et innovation dans le domaine des données géographiques.

Grace à cette adhésion ARCHE Agglo ainsi que l'ensemble de ses communes membres peuvent notamment bénéficier gratuitement des services suivants :

- Un accès privilégié à une multitude de données géographiques produites par divers organismes (IGN, INSEE, DGFIP…) via l'infrastructure de téléchargement et de publication de flux du CRAIG.
- Des formations gratuites et un appui technique pour la mise en œuvre de projets innovants dans le domaine des SIG (Système d'Information Géographique) comme par exemple la mise en place d'un système de levés GPS de haute précision à moindre coût basé sur le réseau collaboratif Centipède.
- Une offre applicative comprenant notamment un service Web gratuit de consultation des données cadastrales, un service Web de catalogage des données géographiques et un service Web de gestion des DT/DICT au tarif mutualisé.
- La production, dès l'année 2023 et sur la totalité du territoire d'ARCHE Agglo, d'une photographie aérienne ortho-rectifiée d'une résolution de 5 cm permettant des levés à l'écran d'une précision de classe A. Conforme au standard PCRS (Plan Corps de Rue Simplifié) et maintenu à jour annuellement (mise à jour différentielle sur les zones de travaux), ce fond de plan de haute précision a pour objectif principal la limitation des risques d'accidents lors des travaux à proximité des réseaux enterrés mais ses applications potentielles sont multiples (études de travaux sans passer par des levés topo de terrain, inventaire du mobilier urbain à l'écran, recalage des réseaux enterrés sur les affleurants…). Le CRAIG a par ailleurs apporté son appui technique pour permettre d'exploiter dans le SIG d'ARCHE Agglo les données altimétriques de haute précision issues du LIDAR HD de l'IGN. Nous disposons ainsi désormais d'une vue du territoire en 3 dimension permettant de prendre des mesures à l'écran avec une marge d'erreur inférieure à 10 cm.

IGN 2023 (PIXEL = 20CM)

CRAIG 2023 (PIXEL = 5CM)

FOCUS 9
UNE APPLICATION SIG SUR MESURE

Depuis le début de l'année 2023 le service SIG d'ARCHE Agglo s'est doté de l'outil GEO qui lui permet de créer des applications cartographiques sur mesure pour répondre aux besoins des services de l'agglo. Fruits d'une démarche de co-construction associant étroitement service utilisateur et service SIG, ces applications ne sont pas de simples outils de communication et de reporting mais de véritables instruments d'aide à la décision et de pilotage quotidien des compétences de l'agglo.

L'application de gestion de la collecte des déchets est la première application développée par le service SIG d'ARCHE Agglo. Elle permet bien sûr d'éditer des cartes de localisation des points de collecte et de tenir à jour les informations sur les conteneurs (marque, type d'accroche, état...) mais elle va plus loin que cette simple gestion patrimoniale en proposant notamment la consultation des données de collecte.

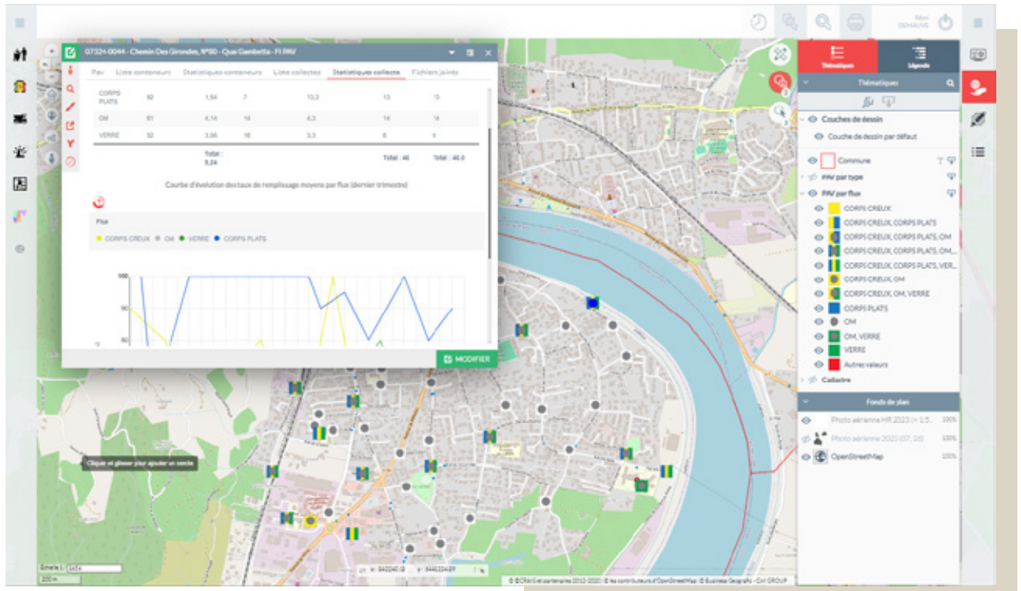

En collaboration avec les 3 prestataires de collecte (Véolia, Suez et Mineris) le service SIG a en effet mis en place une architecture technique permettant la récupération quotidienne des données de collecte (taux de remplissage des conteneurs, poids collecté) et leur archivage dans une base de données hébergée en interne.

Le service déchet peut ainsi consulter les données de collecte dans un outil unique au lieu de devoir jongler entre les outils des différents prestataires de collecte. De plus l'application permet de générer des tableaux, graphiques et analyses cartographique dynamiques et de faciliter ainsi la prise de décision et l'analyse pour l'optimisation de la compétence.

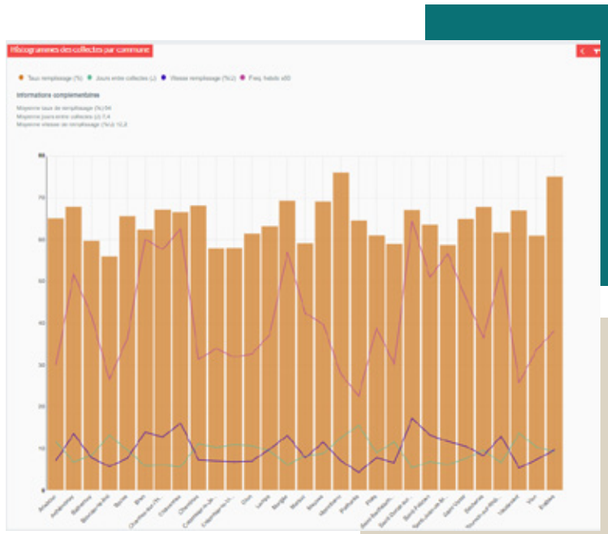

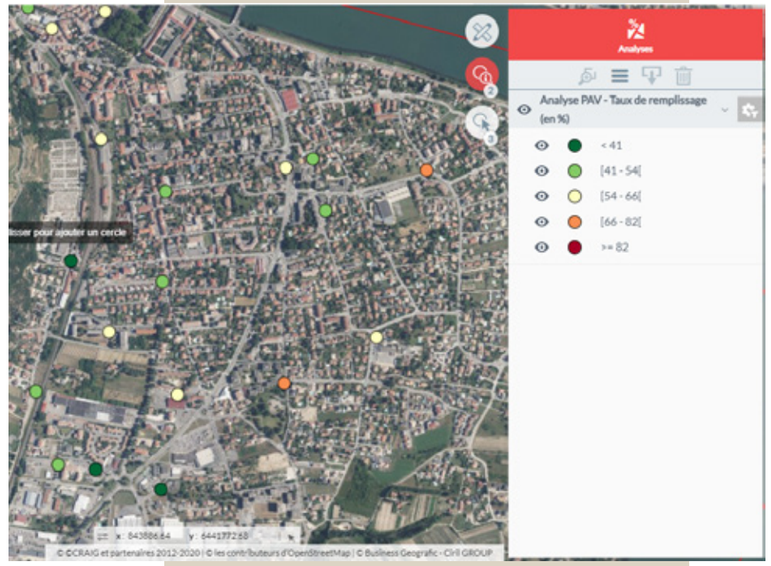

FOCUS 10
LE LOGEMENT ET L'HABITAT

DANS LE CADRE DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT, VALIDÉ EN FÉVRIER 2019, L'AGGLO POURSUIT SES OBJECTIFS.

SOUTENIR FINANCIÈREMENT LA PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX :

Projet de construction de logements sociaux à Etables (ADIS), soutenu par ARCHE Agglo

- **37 logements sociaux aidés**
- **56 000 € de subvention versés par ARCHE Agglo**
- **68 % de ces logements situés en pôles urbains et péri-urbains**

L'agglo peut garantir les emprunts des bailleurs sociaux en accompagnement des communes. En 2023, une garantie d'emprunt a été accordée.

Rendre le parcours du demandeur de logement social plus lisible

En juillet 2023 le conseil d'agglomération a validé les documents cadres pour une durée de 6 ans :

- une convention-document cadre entre l'Agglo, les communes et les bailleurs sociaux
- un plan d'actions (le Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs - PPGDID),
- une convention spécifique aux modalités d'accueil et d'information des demandeurs

En octobre 2023 des ateliers ont été organisé avec les communes pour définir le contenu d'un document de communication à destination des demandeurs de logements sociaux

Remettre sur le marché les logements vacants et dégradés

- Accès à l'outil « zéro logement vacant » permettant de repérer et faciliter la prise de contact avec les propriétaires de logements vacants
- Réalisation de deux campagnes de courriers sur les logements vacants (secteurs OPAH-RU de Tain l'Hermitage et de Tournon sur Rhône)

- En février 2023, évolution du règlement d'aides d'ARCHE Agglo pour assouplir les critères d'attribution et mise en place d'un système de bonification de l'aide aux propriétaires bailleurs en secteurs OPAH-RU :

  - Si sortie de la classe « passoire énergétique » : 1 000 €
  - Si sortie de vacance de + 2 ans : 1 000 €

Gérer l'aire d'accueil des gens du voyage de Tournon sur Rhône

L'aire d'accueil des gens du voyage de Tournon est ouverte depuis mai 2021. Elle est occupée principalement de janvier à avril et de septembre à octobre. Les mois de mai à août environ un tiers des emplacements sont occupés. Le reste de l'année la quasi-totalité des emplacements sont occupés.

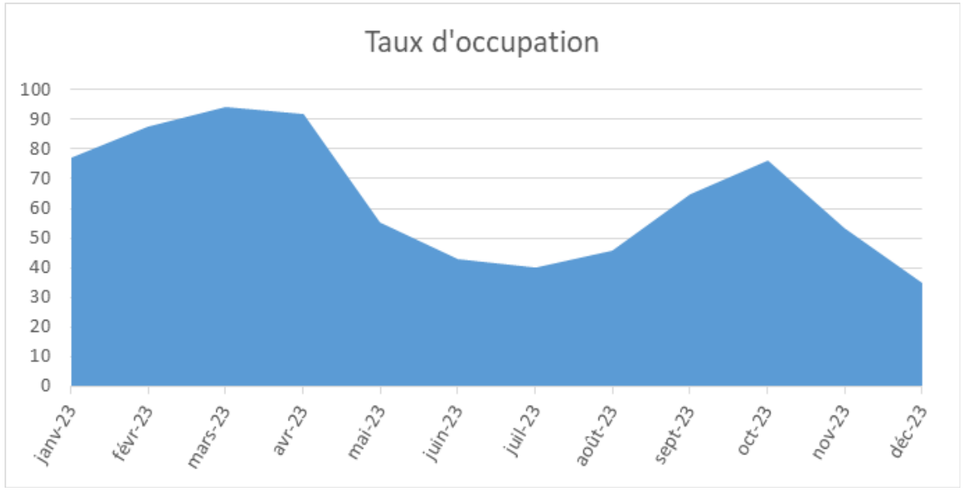

Pour rappel, l'aire d'accueil n'est pas gratuite, les voyageurs paient leurs consommations d'eau, d'électricité et l'occupation de l'emplacement.

Au cours de l'année 2023, une étude sur les besoins des gens du voyage en voie de sédentarisation est conduite. Elle doit préciser les réponses à apporter au schéma départemental des gens du voyage de La Drôme. La fin d'année a été consacrée au renouvellement du marché de gestion et d'accompagnement social.

Informer, conseiller et accompagner les propriétaires pour la rénovation de leur logement

- Le rendez-vous annuel pour s'informer sur la rénovation des logements : la semaine de la rénovation en octobre - 14 animations et 189 personnes réunies
- Une animation de sensibilisation en classe de CM2 sur la rénovation des logements par la réalisation d'une bande dessinée avec l'appui de deux intervenantes : Julie Lorand, spécialisée en culture scientifique et environnementale et Hélène Georges, autrice illustratrice
- Le service Habitat continue de renseigner les particuliers sur les projets de rénovation et les dispositifs d'aides existants.

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE
ARCHE Agglo
ACTION HABITAT

Le service habitat a répondu à

1 580

appels en 2023

262

Personnes reçues en permanence

187

Permanences organisées sur le territoire

6

Lieux de permanences

AU TOTAL,
95 730 €
D'AIDES ONT ÉTÉ DISTRIBUÉES EN 2023 PAR ARCHE AGGLO

LES ACTIONS MISES EN PLACE :

- **22 000 €** : Rénovation de logements en centres-villes + 19 730 € pour la réfection de 10 façades
- **61 %** : Des projets sur des logements dits « passoires thermiques »
- **103** : Logements rénovés sur le territoire d'ARCHE
- **21** : Chauffages au bois non-performants remplacés
- **27** : Propriétaires bailleurs accompagnés*
- **141** : Propriétaires occupants accompagnés*

*logements visités

127

Permis de louer déposés en 2023

999 790 € d'aides de nos partenaires

dont 21 000 € des communes de l'OPAH-RU

Ces aides ont engendré 2 049 653 € de travaux

FOCUS 11
L'INSTRUCTION DES AUTORISATION D'URBANISME PAR LE SERVICE ADS – AUTORISATION DU DROIT DES SOLS

L'instruction des dossiers est gérée en partie ou totalement par le service mutualisé d'instruction du droit des sols d'ARCHE agglo pour le compte de **36 communes (convention 2021-2023).**

L'année 2023 est la deuxième année la plus haute en nombre de dossiers traités depuis la création du service avec **1 349 dossiers traités.**

En complément de l'accueil par les mairies, le service continue de proposer des permanences dans 7 lieux du territoire. Ainsi, au cours de 2023 les **21 permanences** ADS ont permis de renseigner **77 personnes** sur leur projet ou leur dossier en cours d'instruction.

Durant l'année des formations ont été mises en place sur le logiciel métier (approfondissement et nouveau module).

La fin d'année a été consacrée également à la préparation et aux échanges sur la nouvelle convention 2024-2026.

DONNÉES CHIFFRÉES 2023 :

NOMBRE D'AUTORISATION TRAITÉES :

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	CUMUL AN
2017	103	120	138	110	110	102	103	77	95	90	129	97	1274
2018	89	96	122	103	98	116	103	91	95	125	111	112	1261
2019	86	112	126	127	104	113	113	74	70	108	94	99	1226
2020	120	138	49	41	85	128	97	82	113	128	125	99	1205
2021	136	145	144	162	112	139	130	75	93	129	124	167	1556
2022	112	105	129	109	110	105	106	97	100	119	120	101	1313
2023	121	118	127	116	143	124	129	56	81	128	111	95	1349

NOMBRE DE DOSSIERS DÉPOSÉS :

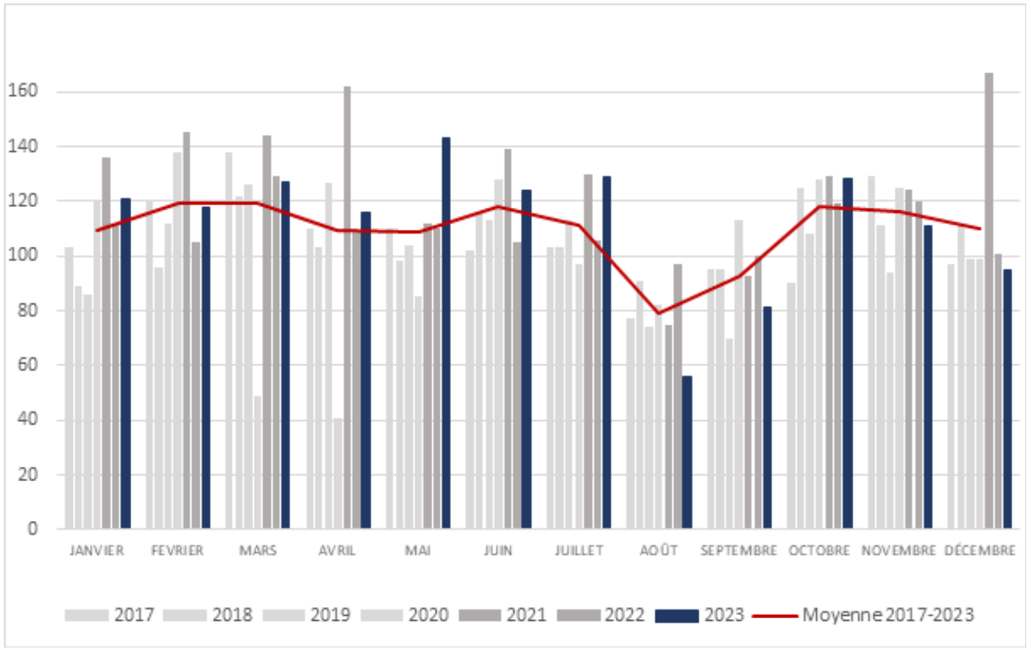

FOCUS 12
LA NOUVELLE OFFRE DE TRANSPORT DEPUIS SEPTEMBRE 2023

ARCHE Agglo a décidé de restructurer l'offre globale de transport en septembre 2023, se coordonnant ainsi avec l'ouverture du nouveau collège de Mercurol-Veaunes.

L'OFFRE TOUS PUBLICS :

L'offre du réseau LE BUS a été maintenue avec 13 allers-retours quotidiens entre Tain-L'Hermitage et Tournon-sur-Rhône. Celui-ci reste complété par l'intégration tarifaire des lignes régionales, ARCHE Agglo ayant renouvelé durant l'été 2023 un accord avec la Région permettant aux usagers d'ARCHE Agglo d'utiliser les lignes régionales au tarif d'ARCHE Agglo à condition que le trajet effectué soit intégralement situé sur le périmètre d'ARCHE Agglo.

La ligne 11 reliant Saint-Félicien à la centralité a évolué en septembre 2023 et offre désormais 5 allers-retours quotidiens jusqu'à la gare SNCF de Tain-L'Hermitage. Ces trajets doivent être préalablement réservés par l'usager (au plus tard la veille par téléphone) puisqu'il s'agit d'une ligne de Transport A la Demande (TAD). Cette ligne 11 compte environ 150 usagers chaque mois (sur les 4 derniers mois de 2023), ce qui signifie un taux de déclenchement (nombre de trajets réservés / nombre de trajets proposés) d'environ 60% attestant ainsi la pertinence de cette ligne et sa bonne appropriation par les usagers.

Le développement de l'offre de transport d'ARCHE Agglo est également tournée vers les pôles extérieurs au territoire, avec la ligne TAD reliant Tain-Tournon à la gare de Valence TGV à Alixan, desservant au passage Mercurol-Veaunes et Chanos-Curson.

L'OFFRE DE TRANSPORT SCOLAIRE :

Le nouveau collège de Mercurol-Veaunes a ouvert ses portes en septembre 2023, ce qui a nécessité une refonte totale du réseau de transport scolaire d'ARCHE Agglo afin d'intégrer notamment le transport d'élèves supplémentaires en provenance de Beaumont-Monteux, Pont-de-l'Isère et La-Roche-de-Glun, auparavant scolarisés à Valence.

Au total, ARCHE Agglo transporte quotidiennement plus de 3 200 élèves pour l'année 2023-2024.

Ce sont au total 42 véhicules affectés aux dessertes des collèges de Tournon/Rhône, Mercurol-Veaunes et St-Donat/L'Herbasse, aux lycées de Tournon/Rhône et Tain-L'Hermitage, et aux différentes écoles et RPI du territoire bénéficiant du transport.

LE SYSTÈME BILLETTIQUE UBITRANSPORT/MATAWAN :

Pour accompagner la mise en œuvre du nouveau réseau, ARCHE Agglo a fait le choix de s'équiper d'un nouveau système billettique proposée par la société Ubitransport, devenue Matawan fin 2023.

Ainsi, les véhicules de transport scolaire se sont équipés d'un nouveau pupitre de validation et d'un SAE (système d'aide à l'exploitation) permettant d'être géolocalisés en temps réel. Cette fonction est accessible à ARCHE Agglo mais aussi à l'exploitant qui a donc toutes les informations concernant l'utilisation de son véhicule, permettant d'avoir toutes les données disponibles souhaitées pour analyser les circuits effectués et pouvoir procéder à des optimisations. Les observations peuvent être globales (fichier sources) ou cibler une course particulière (voir ci-dessous).

Aussi, l'utilisateur du réseau peut se connecter, via le site internet d'ARCHE Agglo, sur le logiciel de Matawan et observer les véhicules circulant en temps réel. Il lui est possible d'avoir les informations nécessaires immédiatement (retard, ...). Cette possibilité permet d'améliorer significativement la qualité de service aux usagers

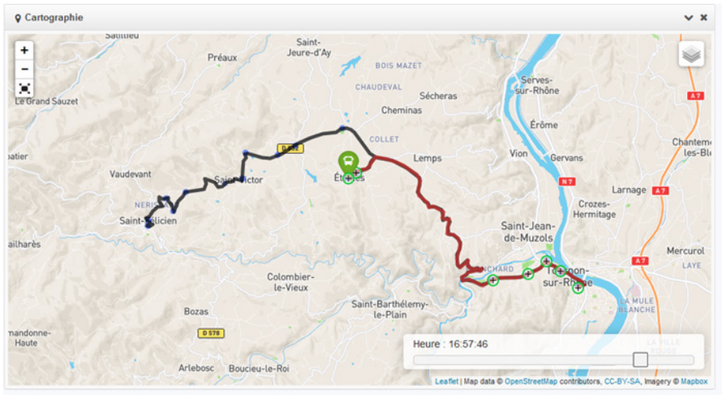

Le matériel billettique est effectif depuis septembre 2023 dans les véhicules scolaires et le sera courant 2024 pour les lignes urbaines et commerciales ouvertes à tous.

Pour les élèves inscrits au transport scolaire 2023-2024, il fut nécessaire de s'adapter en s'inscrivant sur une nouvelle plateforme d'inscription. Pour les élèves dont le dossier est payant, le paiement à distance est facilement accessible.

Chaque élève s'est vu remettre une carte sans contact Oura qui a la particularité d'être valable durant 5 ans et de pouvoir être rechargée, chaque année, en ligne par paiement en carte bancaire après mise à jour de leur dossier. Il n'est donc plus nécessaire aux élèves de renouveler intégralement leur inscription et de se voir remettre, chaque année scolaire, une nouvelle carte d'abonnement scolaire.

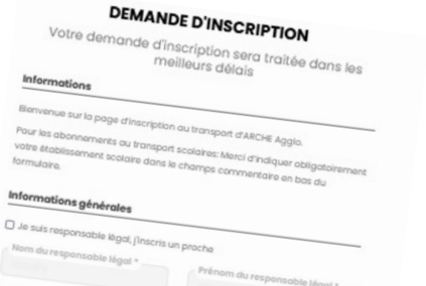

FOCUS 13
LES PREMIÈRES ACTIONS DU SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE

Après avoir voté son schéma directeur cyclable fin 2022, ARCHE Agglo a engagé les premières actions d'aménagement en 2023. Dans le cadre de la liaison structurante prévue entre la gare SNCF de Tain L'Hermitage et le centre-bourg de Mercurol-Veaunes, ARCHE Agglo a procédé à la création d'une voie verte entre le Collège de Mercurol-Veaunes et la RD115, ayant vocation à permettre aux collégiens de relier leur établissement dans la continuité de la création d'une piste cyclable par le Département de la Drôme, en partenariat avec ARCHE Agglo, sur la RD115 jusqu'à la commune de Tain L'Hermitage. Ces travaux, démarrés en 2023, devraient se terminer courant 2024 puis prolongés par ARCHE Agglo au sein de l'agglomération de Tain L'Hermitage.

La voie Verte a été réalisée en bordure du Chemin des Blés. Aussi les travaux ont été réalisé en partenariat avec la commune de Mercurol-Veaunes. Le coût de l'opération, fut de 348 k€ avec une participation d'ARCHE Agglo à hauteur de 164 k€ pour les 160 mètres d'aménagement cyclable. Elle est accessible aux collégiens depuis le démarrage des cours le 4 septembre 2023.

FOCUS 14
MIEUX ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN :

35 dossiers d'accompagnement financier pour les commerçants et artisans du territoire, soit 167 552 € de subvention pour des projets représentant un investissement de 1 405 371 €.

En 2023 sur 29 dossiers accompagnés par Initiactive2607 sur le territoire, 12 ont bénéficié d'un dispositif d'aide à l'investissement avec/sans point de vente mis en place par la Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo.

AIDES TPE AVEC POINT DE VENTE 2023 :

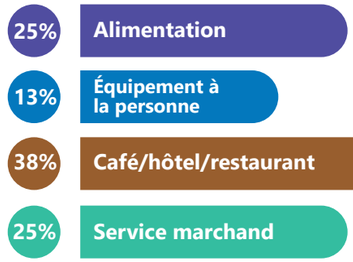

BILAN AIDE ARTISAN SANS POINT DE VENTE 2023 :

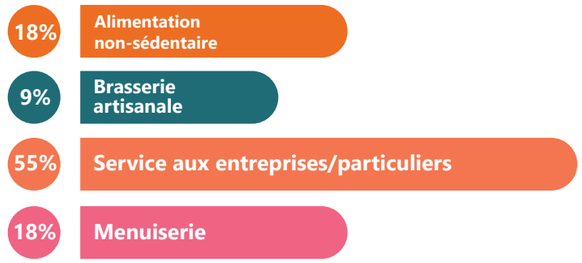

BILAN DES AIDES AVEC ET SANS POINT DE VENTE PAR COMMUNE 2023 :

Tournon-sur-Rhône : 8
Tain l'Hermitage : 2
Pont de l'Isère : 4
La Roche de Glun : 1
Mauves : 1
Saint-Donat-sur-l'Herbasse : 1
Colombier-le-Vieux : 1
Chanos-Curson : 4
Saint-Félicien : 5
Saint-Barthélémy-le-Plain : 1

LES PROJETS 2023 QUI ONT VU LE JOUR :

FP BIKE PONT DE L'ISÈRE (PONT DE L'ISÈRE)

LA CHOUETTE BRASSERIE (SAIN-JEAN-DE-MUZOLS)

LA BOUCHERIE DU VILLAGE (SAINT-FÉLICIEN)

Un accompagnement en matière de ressources humaines et d'attractivité des compétences. Lancement d'une nouvelle feuille route co-construite avec les CCI et CMA de l'Ardèche et de la Drôme visant à accompagner la montée en compétences des commerçants et artisans pendant 3 ans à travers 6 grands axes d'interventions :

- La transmission d'entreprise
- L'accompagnement des entreprises en difficulté
- L'amélioration de la compétitivité de l'entreprise
- L'implantation
- La maîtrise des langues étrangères
- La transition écologique

La mise en place d'une cellule de veille économique : 2022 a été marquée par le lancement de l'observatoire commercial. Il s'agit d'une démarche proactive permettant d'améliorer l'attractivité de l'offre commerciale et de services, la priorité étant le ciblage des commerces vacants. Le tableau de bord, outil d'aide aux actions menées pour dynamiser les centres-villes, constitue une base permettant à la fois de définir une stratégie territoriale axée sur le commerce mais également de valoriser les locaux commerciaux vides.

FOCUS 15
ENTRETIEN & AMÉNAGEMENT DES ZONES D'ACTIVITÉS

L'agglomération est en charge de la gestion et de l'entretien des 23 ZAE (Zones d'Activités Économiques) du territoire. Cette compétence comprend :

- L'entretien des voiries internes
- L'entretien des espaces verts
- La gestion de l'éclairage public

L'engagement d'ARCHE Agglo est de veiller à maintenir ces espaces dans les meilleures conditions pour favoriser le développement des activités économiques et assurer un niveau de service permettant d'offrir un environnement agréable aux entreprises présentes sur ces zones.

Pour assurer la longévité des infrastructures des zones d'activités, la communauté d'agglomération établit annuellement une planification préalable des travaux d'entretien.

Z.A. Les Fleurons
Commune de Tain l'Hermitage

Z.A. Champagne et Z.A. Les Fleurons
Commune de Tournon sur Rhône et Tain l'Hermitage

En cas de perte de chargement, d'accident, d'épisode météorologique (vent, pluie, etc.), ou tout autre imprévu sur les zones d'activités, la communauté d'agglomération ARCHE Agglo intervient dès que possible. Elle analyse la problématique, sécurise les lieux, priorise les interventions, cherche la cause de l'incident et les responsables, le cas échéant, et programme les réparations nécessaires.

Z.A. Druizieux
Commune de Saint Donat sur l'herbasse

Z.A. Druizieux
Commune de Saint Donat sur l'Herbasse

Z.A. les sables et Z.A. La Croix des Marais
Commune de Saint Donat sur l'Herbasse
et la Roche de Glun

En plus de l'entretien régulier des Zones d'Activités Économiques, la communauté d'agglomération entreprend des travaux de requalification plus importants pour maintenir les installations en bon état et les rendre plus attrayantes. Ces travaux sont réalisés notamment avec l'intention de minimiser l'impact des zones d'activités sur la faune, la flore et l'écosystème environnant et d'améliorer leur aspect visuel.

Z.A. la Gare
Commune de Saint Donat sur l'Herbasse,
enfouissement des réseaux aériens

Améliorer l'attractivité des zones d'activités et les adapter aux projets des entreprises contribue à l'offre foncière économique de notre territoire. Dans ce cadre l'année 2023 a été marqué par l'élaboration de 3 projets dont les travaux sont programmés dernier trimestre 2024

Aménagement de l'accès à l'espace économique les Maisons Seules au Nord de St Jean de Muzols pour l'installation d'une entreprise.

Une convention de co-maîtrise d'ouvrage a été signée avec le Département de l'Ardèche, la commune et l'agglo pour permettre la réalisation d'un giratoire et la viabilisation des terrains permettant d'accueillir l'entreprise. La maîtrise d'œuvre est assurée par le SDEA (Syndicat Départemental d'Equipement et d'Aménagement de l'Ardèche)

REQUALIFICATION DE LA RD 473 À MARGÈS

Dans le prolongement de l'implantation de l'atelier de maroquinerie, soutenu par la communauté d'agglomération, ARCHE Agglo a pris en charge la maîtrise d'ouvrage pour la requalification de la RD 473, mission déléguée par le département de la Drôme. Ce projet, qui s'étend sur plus de 2 km entre le carrefour de la commune de Margès et le pont sur Mère d'Eau du Randon, s'inscrit dans le cadre de son engagement pour le développement économique, notamment par l'implantation d'entreprises de qualité créatrices d'emplois.

Soucieuse de proposer un projet de qualité pour cette requalification, l'EPCI a pris soin de consulter les collectivités territoriales et communales, en particulier en échangeant avec les riverains directement concernés par cet élargissement. Grâce à ces échanges, les riverains ont approuvé le projet et accepté de céder les surfaces agricoles indispensables à sa réalisation.

Fort de ces consultations, l'EPCI a intégré plusieurs éléments dans son projet, notamment une gestion adaptée des eaux pluviales, la reprise des réseaux d'irrigation existants pour les agriculteurs impactés par l'élargissement, et l'amélioration de la sécurité des cyclistes. Ces mesures assurent une requalification de la voirie qui répond aux attentes de tous.

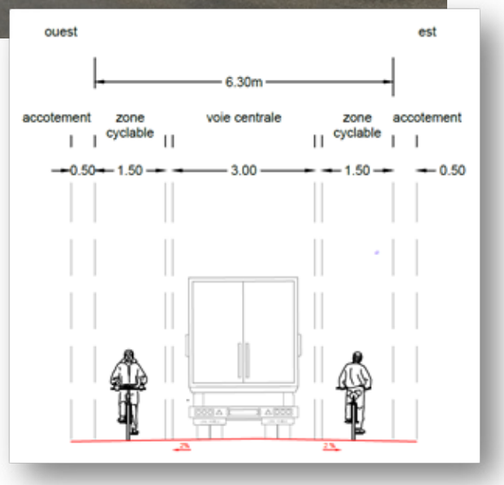

COMMERCIALISATION ET AMÉNAGEMENT DE LA FUTURE ZA D'ERÔME

La communauté d'agglomération ARCHE Agglo se trouve actuellement dans la phase de commercialisation de la future zone d'activités d'Erôme, qui s'étend sur une superficie de 2,2 hectares. Dans le but de répondre au mieux aux besoins des futurs porteurs de projets, l'EPCI ajuste le projet d'aménagement global, dont le coût est estimé à environ 220 000 euros pour la partie travaux. Ce projet englobe divers aspects tels que la viabilisation, la sécurité incendie, la circulation piétonne et routière, ainsi que l'aménagement paysager, afin de créer un environnement propice au développement de cette ZA.

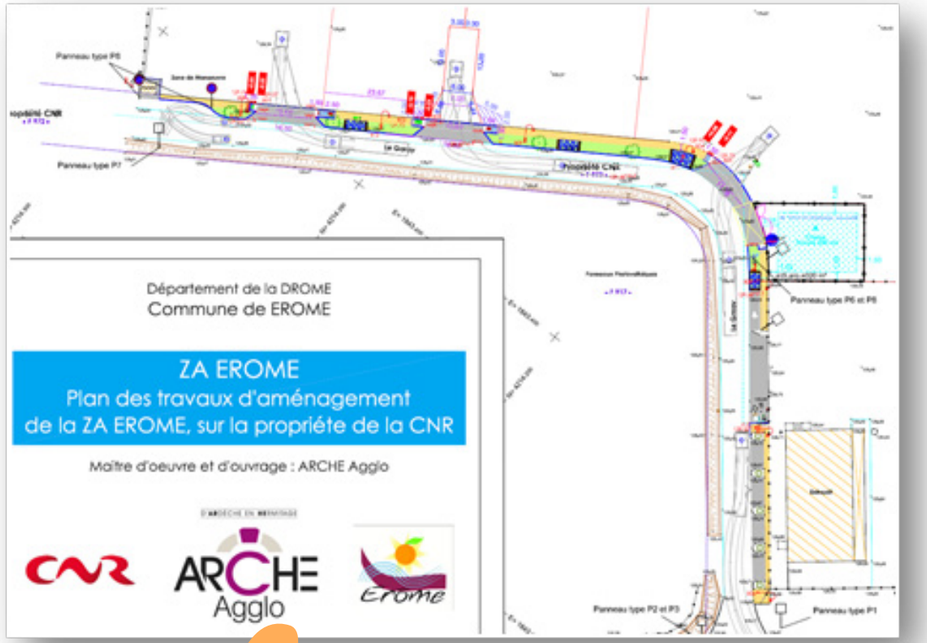

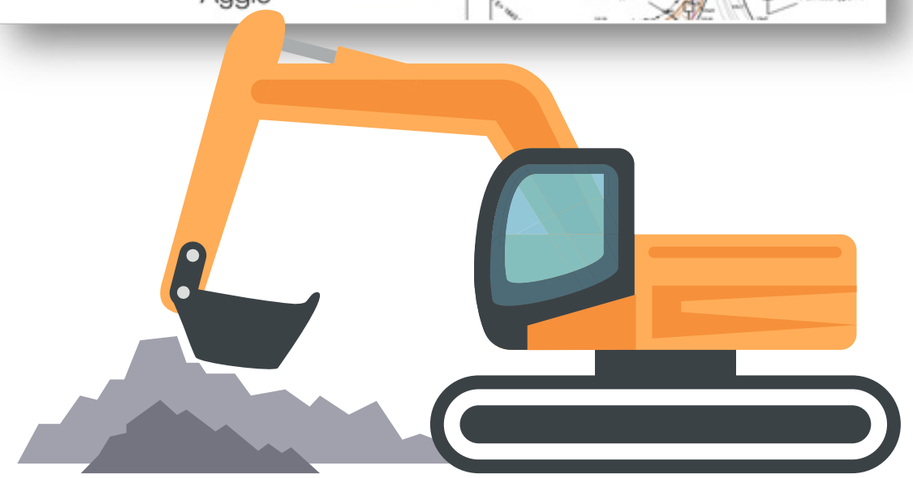

FOCUS 16
LES ESPACES ENTREPRISES ARCHI'MADE, UN NOUVEL ESPACE DE TRAVAIL À TAIN L'HERMITAGE

Les Espaces entreprises Archi'made sont des lieux de travail partagé qui mettent à disposition des espaces de travail pour les personnes et/ou structures désirant s'implanter sur le territoire. Ces espaces ont été mis en place afin de créer des lieux d'accueil multifonctionnels mettant à disposition des ressources favorisant l'innovation, la coopération et le partenariat. Les prestations proposées visent à développer l'activité professionnelles des usagers et leur offrir une meilleure visibilité.

Les Espaces Entreprises s'adressent à toute personne et/ou structure ayant besoin d'un espace de travail équipé et connecté. Ils sont composés de manière générale de bureaux, d'une salle de réunion et d'un espace de détente.

AVRIL 2023 OUVERTURE DE L'ESPACE ENTREPRISE DE TAIN, D'UNE SURFACE D'ENVIRON 125M² :

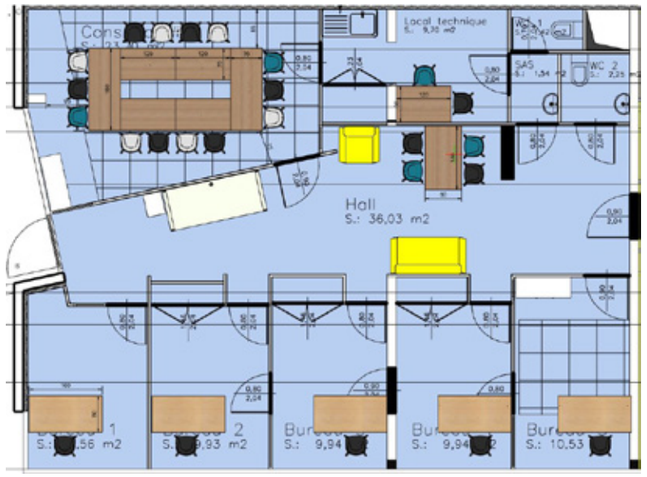

- 1 hall d'entrée/espace de convivialité (36m²)
- 5 bureaux (environ 10m² chacun)
- 1 salle de réunion (environ 24m²)
- Une cuisine (10m²)

Les bureaux sont meublés, équipés d'un système d'impression et d'un accès internet haut débit. Ils peuvent être loués à la journée, à la semaine ou au mois en fonction des besoins des usagers.

Taux d'occupation = 37 % (en cours de communication)

SOCIÉTÉ	BUREAU	PÉRIODE	ACTIVITÉ
VRAI TALENT JUSTE PLACE	1	Avril 2023 à juillet 2023	Coaching professionnel
CHALAYE	2	Depuis avril 2023	Experte en régimes sociaux, en stratégies de rémunération et
SIWY	3	Depuis avril 2023	Consultant informatique

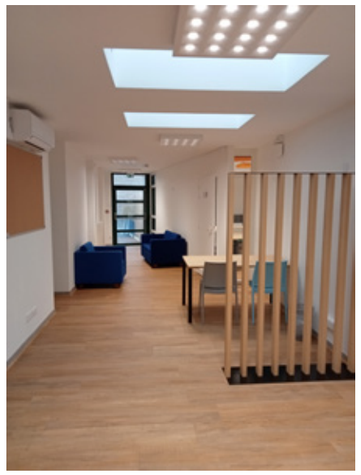

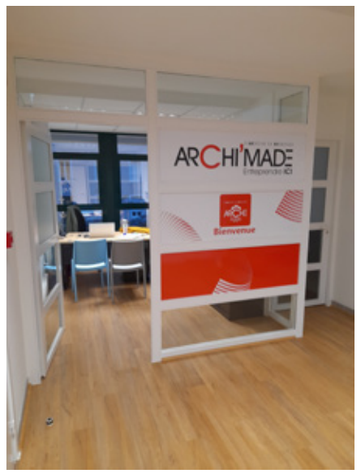

FOCUS 17
L'INSTALLATION DE L'ENTREPRISE LA FABRIQUE GIVRÉE - THIRIET

L'année 2023 marque le démarrage des travaux de construction de ce projet, sur la commune de Pont de l'Isère (ZA les Vinays).

Le spécialiste du surgelé a acquis un terrain de près de 2 ha le 24 octobre 2022 pour installer l'usine de fabrication des glaces « La Fabrique Givrée », entreprise du territoire, qui était à l'étroit dans ces anciens locaux situés à Tournon sur Rhône.

Les travaux devraient se terminer en août 2024 pour une mise en fonction du site à l'automne 2024, avec une montée progressive en activité.

FOCUS 18
EMPLOIS & FORMATION

2e édition du Forum des Métiers et des Formations le jeudi 26 janvier à l'Espace Rochegude à Tain l'Hermitage. Il s'agit de mettre en lien les établissements scolaires, les entreprises et les formations afin de présenter aux jeunes, et moins jeunes, les possibilités sur notre territoire.

- 7 univers thématiques : Industrie / Transport, Métiers de l'Humain et du Soin, Métiers du Vivant et de la Terre, Métiers du web / Informatique, Artisanat, Sport / Tourisme / Environnement, Métiers du Tertiaire
- 3 villages : Métiers, Formations, Accompagnement
- Nouveauté 2023 : le Lab'Orientation (espace d'échanges ludique piloté et animé par les acteurs jeunesse)
- 92 exposants
- 700 collégiens + 40 jeunes Missions locales entre 9h et 16h
- 220 personnes sur le créneau 17h-19h

Le Forum des Métiers et des Formations est un projet à forte dimension partenariale avec : un comité de pilotage territorial, et une articulation des professionnels éducatifs et représentants du monde socioéconomique.

Des actions de préparation sont menées dans les établissements notamment avec un Guide de visite collégiens.

15e Forum de l'Emploi le mercredi 15 mars à Mauves : forum de recrutement permettant de mettre en relation des entreprises qui recrutent et des demandeurs d'emplois. Tout type de poste y est proposé, du CDD saisonnier au CDI.

- 74 exposants dont 55 entreprises
- 5 secteurs d'activités représentés : agriculture/viticulture/arboriculture, industrie, hôtellerie/restauration/tourisme/animation, bâtiment/transport/commerce, santé/services à la personne
- 1 100 offres pour plus de 1 500 postes à pourvoir
- 450 visiteurs
- 712 entretiens / rencontres réalisés sur place
- 96 rendez-vous ultérieurs fixés

Le Forum de l'emploi et le Forum des métiers et des formations sont deux manifestations complémentaires avec des publics et des objectifs différents. Les deux événements participent à créer du lien entre les habitants et les acteurs économiques du territoire.

ARCHE Agglo joue la carte de la proximité pour favoriser l'emploi et le développement économique.

Et aussi la participation d'ARCHE Agglo à d'autres événements aux côtés des partenaires de l'emploi, notamment dans le cadre du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi Ardèche (Pôle emploi, Missions locales, CIDFF, Tremplin, Cap Emploi, Département de l'Ardèche, etc.) :

- Pilote ton Job le 29 janvier : 7 entreprises : Kalistrut, Revol, Saviel, Trigano VDL, Althéora, L'Atelier des 4 Collines, IFARE, Valrhona. Plus de 150 visiteurs accueillis.
- Un Job en local le 17 mars : 26 exposants et 250 visiteurs

FOCUS 19
« TERRITOIRE D'INDUSTRIE » ET « REBOND INDUSTRIEL »

En 2023, ARCHE Agglo intègre le groupement d'EPCI Ardèche Drôme Nord (Porte DrômArdèche, Annonay Rhône Agglo, Pays de Lamastre, Val d'Ay, Rhône Crussol, Val'Eyrieux, Privas Centre Ardèche et ARCHE Agglo) pour candidater, sous l'égide du sous-préfet de Tournon, à 2 dispositifs ayant pour objectif de soutenir le maintien et le développement de l'industrie sur les territoires :

- **Rebond Industriel** (mission d'ingénierie + enveloppe de financement dédiée de 2 M €)
- **Territoires d'Industrie temps 2** (co-financement d'un poste de chef de projet)

HISTORIQUE :

- Septembre 2023 : dépôt candidature à Territoires d'Industrie (portage Privas Centre Ardèche)
- Octobre 2023 : dépôt candidature à Rebond Industriel (portage ARCHE Agglo)
- Novembre 2023 : validation candidature Territoires d'Industrie
- Janvier 2024 : validation candidature Rebond Industriel
- Janvier – Mai 2024 : Rebond Industriel, recensement projets de développement industriel et rédaction feuille de route stratégique
- Mai 2024 : arrivée du chef de projet Territoires d'Industrie (portage Privas Centre Ardèche)

RÉSULTATS :

Rebond Industriel

- 70 entretiens **(dont 10 sur ARCHE Agglo)**
  - 185 projets d'investissement
  - 221 M € **(dont 26 M € sur ARCHE Agglo)**
  - 422 créations d'emploi (dont 31 pour ARCHE Agglo)
- 2 comités des financeurs : 11 projets retenus sur l'enveloppe dédiée de 2 M €. Sur ces 11 projets, 2 concernent ARCHE Agglo : CNM Process à Saint Donat (investissement matériel pour développer ses capacités de production) et Norham à Saint Donat sur l'Herbasse (investissement matériel).

Territoire d'Industrie
Une dynamique territoriale, et un co-financement poste de chef de projet à hauteur de 40 000 € par an (2024-2027)

Membres du comité de pilotage le 30 avril dans les locaux de Fareva à Tournon sur Rhône

FOCUS 20
LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE

2023, UNE ANNÉE RECORD POUR L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE

75 MILLIONSD'EUROS DE RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POUR LES CLIENTÈLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES.

DÉPENSE MOYENNE D'UN TOURISTE PAR JOUR 51.80 €

DÉPENSE MOYENNE D'UN TOURISTE EN ITINÉRANCE VIARHONA 70 €

DÉPENSE MOYENNE D'UN ŒNOTOURISTE 150 €

AH ! Hermitage
Office de tourisme : Subvention de 750 000 €

Taxe de séjour :
416 169 nuitées marchandes pour un montant de 301 636.87 € hausse de 5% par rapport à l'année 2022
- 190 773.67 € collectés directement auprès des hébergeurs
- 110 863.20 € reversés par les opérateurs numériques +18 %/2022

Les hébergements touristiques : (source observatoire touristique CRT AURA)
- 14 600 lits touristiques (hors accueil parents ou amis)
- 6 600 lits marchands
- 8 000 lits en résidence secondaires
- 1 million de nuitées touristiques françaises – 7%/2022
- 500 000 nuitées touristiques étrangères (Pays Bas, Allemagne, Belgique, USA, Royaume Uni, Suisse) +25%/2022
- 1 bassin de chalandise de plus de 2 millions de personnes dans un rayon de 2 heures

Les professionnels :
- 86 Labellisés Vignobles & découvertes
- 38 Labellisés Accueil vélo
- 4 sites touristiques accueillant + de 100 000 visiteurs

Croisiéristes :
48 000 passagers - 30 000 nuitées
- 215 escales à Tournon - 15 bateaux
- 118 escales à Tain – 8 bateaux

FOCUS 21
DOMAINE DU LAC DE CHAMPOS, LA SAISON 2023

CHIFFRE D'AFFAIRES GLOBAL :

- 541 000 € pour un résultat net de 43 000 € (CA record en 2023)

Fréquentation et tendances de l'espace de loisirs :

- 22 500 véhicules - 6.25% par rapport à 2022
- Environ 80 000 personnes sur la saison - 5.8% par rapport à 2022
- Clientèle drômoise à 33 % - 6 points par rapport à 2022
- Clientèle ardéchoise à 8 % - 1 point par rapport à 2022

La saison 2023 a été marqué par :

- une très bonne météo sur Juillet, Août et Septembre et une météo plus timide au printemps.
- 4 permanents,16 saisonniers embauchés pour faire fonctionner la structure ainsi que des prestataires de nettoyage et de sécurité.
- Maintien d'un très bon panier moyen au Snack : **5,10 €** par véhicule en 2023 contre 4,30 € en 2022.
- 22 500 véhicules (- 6.25% de fréquentation par rapport à 2022).
- Record d'exploitation au snack égalé
- Maintien de la qualité des eaux de baignade malgré une sécheresse forte et précoce sur la saison.
- Difficulté à recruter l'ensemble de notre personnel MNS principalement. Limitation des accès à 600 véhicules seuil de blocage non atteint.

Fréquentation et tendances du camping :

- Taux d'occupation des **locations juillet et août : 88%**
- Taux d'occupation du **camping juillet et août : 62%**
- Clientèle Auvergne Rhône-Alpes à 59 %
- Clientèle étrangère à 17 %

La saison 2023 a été marqué par :

- Une très bonne météo sur juillet, août et l'arrière-saison. Météo plus variable au printemps.
- Apport de la clientèle Tour Opérateur en hausse sur les hébergements locatifs.
- Excellente fréquentation des locatifs au printemps avec 10/14 week-ends complets
- Activité soutenue lors de l'arrière-saison
- 70% de la clientèle (contre 57% en 2022) est une clientèle de passage sur le caravaning
- Retour marqué de la clientèle étrangère avec 17% de part clients sur l'été (contre 11% en 2022).

- Consommation de ventes annexes toujours assez faible dans un contexte économique marqué par l'inflation.
- Hausse significative des réservations de dernière minute –cause multifactorielle : météo, choix personnels, tarification…

Retour sur les principaux évènements 2023 :

- Chasse aux œufs : Organisation en interne par le service Tourisme avec 300 participants
- Triathlon du Dauphiné : Organisé par l'association Romans Triathlon.
- Festival Drôme Beach Rugby : Organisé par le RC Romans Péageois et 2SIXEVENT
- Beach Hand Tour : Organisé par l'association Handball Club Donatien
- Marchés nocturnes des producteurs locaux : organisés en juillet et août par ARCHE Agglo et l'association un Brin de Marché.
- Journée Défi Nature pour les collégiens (dans le cadre des assises nationales des sports nature) : organisée par ARCHE Agglo et les départements de la Drôme et de l'Ardèche, 300 collégiens ont participé à cette journée de découverte des Sports nature.
- Triathlon du lac de Champos : Organisé par le Triathlon Hermitage Tournonais.

FOCUS 22
L'ENTRETIEN DES SENTIERS DE RANDONNÉES

720 KM DE SENTIERS SUR LE TERRITOIRE ARCHE AGGLO,

DONT ENVIRON 300 KM SONT ENTRETENUS POUR UN MONTANT D'ENVIRON 80 000 €/AN.

ARCHE Agglo a fait le choix de l'insertion pour l'entretien des sentiers en s'appuyant sur :

- **Tremplin Insertion** pour l'entretien courant et le gros entretien dans le cadre d'un marché espaces d'espaces verts avec un lot dédié à l'insertion ;
- **L'ADSEA** (Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes) pour le balisage afin d'accompagner la ré-insertion. Cela se fait dans le cadre d'un partenariat avec l'association dans le cadre de la politique en faveur des jeunes.

Ces 2 structures sont supervisées par le référent sport nature du territoire (0.5 ETP agent mutualisé avec l'Office de Tourisme).

Deux périodes d'intervention :

- **Au printemps entre le 15 avril et le 15 juillet** 1 à 2 passages en fonction des conditions météorologiques pour l'entretien courant : déblaiement des obstacles et encombrants, fauchage, remise en place du tracé (consolidation de talus), l'entretien des bordures avec le fauchage, le débroussaillage, l'élagage, voire la taille de haie, le suivi du balisage et de la signalétique…
- **À l'automne et l'hiver** : les travaux de reprise plus important notamment si besoin de petite maçonnerie, de réouverture de sentiers, reconstruction passerelle, traitement des ravinements les plus importants…

La synthèse des interventions 2023 :

Les brigades en entretien courant

2023 a été marquée par de nombreuses intempéries survenues suite à une période de sécheresse : orages, tempêtes, pluies diluviennes.

Le programme de développement de parcours multiactivités sports nature avec le soutien d'OnPiste a permis la mobilisation des référents communaux pour le balisage des parcours Trail, Gravel et Marche nordique, programme qui se prolongera sur l'année 2024.

ENTRETIEN VIARHONA

Suite au conventionnement d'entretien Viarhona avec les communes ardéchoises, Arche Agglo contribue à l'entretien de la ViaRhona à hauteur de 2500 €/an du kilomètre : reversements 2023 aux communes pour l'aide à l'entretien de la ViaRhona : 43 789 €

FOCUS 23
LA CONCERTATION CITOYENNE, LA VIE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT EN 2023

Obligatoire dans les établissements publics à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants, le Conseil de développement ARCHE Agglo s'est constitué en 2021 autour de 4 collèges de représentants de la société civile. L'instance s'organise autour d'une charte de partenariat et d'un règlement intérieur.

En 2022, le Conseil de développement a poursuivi sa contribution à l'élaboration du projet de territoire « HORIZON 2040 » en participant à toutes les instances de travail et de pilotage et en organisant des groupes de travail autour des thématiques suivantes :

- Groupe de travail « Economie/emploi »
- Groupe de travail « mobilités »
- Groupe de travail « nature/environnement/agriculture »
- Groupe de travail « Santé »

Un groupe de travail « fonctionnement » assure la gouvernance de l'instance Conseil de Développement.

Courant 2023, un nouvel appel à candidatures a permis de renouveler une partie des membres de l'instance.

L'APPUI TECHNIQUE D'ARCHE AGGLO PERMET AUX CITOYENS MEMBRES D'ACCÉDER À DES INFORMATIONS VIA L'ADHÉSION DE LA COLLECTIVITÉ À LA COORDINATION NATIONALE DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT (140 TERRITOIRES ADHÉRENTS) ET DE PARTICIPER À DIFFÉRENTS ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR LA CNCD (FORMATIONS EN LIGNE, PRISE DE CONTACT AVEC D'AUTRES CD..)

UNE PETITE DÉLÉGATION S'EST RENDUE AUX 14E RENCONTRES DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT DU 13 AU 15 NOVEMBRE 2023 À NANCY, L'OCCASION DE S'INSPIRER, DE RENCONTRER ET MIEUX COMPRENDRE CE QU'EST LA TRANSITION DÉMOCRATIQUE DANS LES INTERCOMMUNALITÉS.

Après un travail conséquent autour de réunions thématiques et de participation à l'instance de pilotage du projet de territoire, les membres ont pu rendre leur avis fin novembre 2023. Ce dernier a été présenté en bureau de l'intercommunalité en janvier 2023.

L'instance a établi son bilan d'activités fin 2023. Il est consultable sur le site internet :
https://www.archeagglo.fr/lagglo/le-territoire/conseil-de-developpement/

FOCUS 24
LEADER ARDÈCHE

Après un second semestre 2022 consacré à la construction du projet, en 2023, ARCHE Agglo devient la structure porteuse du programme européen LEADER pour l'Ardèche[1] et les 21 communes drômoises d'ARCHE Agglo

Le LEADER = Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale. C'est un programme européen :

- pour **soutenir des projets publics et privés en milieu rural,** pour redynamiser le territoire
- avec **une stratégie locale construite et animée par le territoire** via le Groupe d'Action Locale (GAL) composé d'acteurs publics et privés

17 EPCI
1 PNR

LEADER ARDÈCHE
PROJETS RURAUX INNOVANTS

347
COMMUNES

5 173 634 €
2023-2027

Un **projet concerté** avec l'ensemble des 17 EPCI et les porteurs des GAL de la programmation 2014-2022 (Annonay Rhône Agglo, PNR des Monts d'Ardèche, ARCHE Agglo).

- 22/12/2023 – Dépôt du dossier de candidature porté pour les 17 EPCI à la Région
- Mai 2023 – Validation par la région de la candidature GAL Ardèche
- Octobre 2023 – 1er comité de programmation
- Novembre 2023 – Installation du bureau
- Comité de programmation composé de 45 membres avec 23 acteurs privés et 22 publics
- La répartition des acteurs privés par thématiques :

[1] À l'exception des communes Ardéchoises de Porte de DrômARdèche et de Saint Sauveur de Cruzière

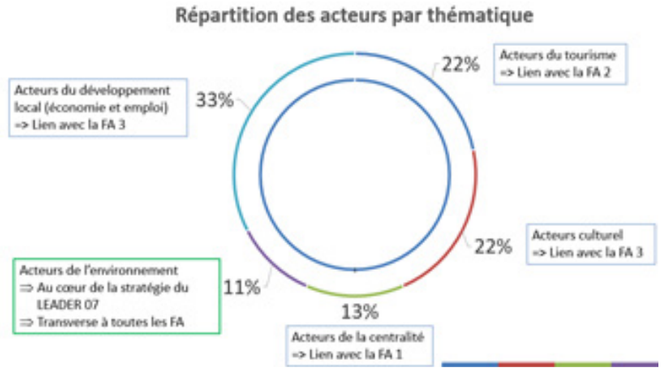

LEADER ARDÈCHE PROJETS RURAUX INNOVANTS

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

Cofinancé par l'Union européenne

PLAN D'ACTION :

- **Centralité (concertation & innovation)** → Nouvelles formes d'habitat → Nouvelles formes urbaines → Mobilité durable → Montée en compétence (changement de pratique)
- **Tourisme durable** → Valorisation des filières → Changement de pratique → Attractivité des métiers
- **Économie de proximité et culture** → Nouveaux modèles économique → Installation de nouveaux professionels → Filière emblémati-tique → Transition écologique → Actions culturelles

Les membres du comité de programmation lors de leur 1eres séances autour de la présidente du GAL Béatrice FOUR

FOCUS 25
L'ACCUEIL COLLECTIF DES JEUNES ENFANTS

L'ACCUEIL COLLECTIF EN QUELQUES CHIFFRES :

- **11** EAJE répartis sur l'ensemble du territoire d'ARCHE Agglo + 2 associatifs
  un agrément au total de 237 berceaux
- **615** enfants différents accueillis sur l'année
- Domiciliés sur **39** communes d'ARCHE Agglo
- **341 453** heures d'accueil réalisées
- **108** agents ARCHE Agglo au sein des crèches gérées par l'agglomération

UN PROJET POUR LES FAMILLES :

Alors que la période de covid a fortement impacté les modalités de fonctionnement des crèches restreignant notamment l'entrée des parents au sein des structures, 2023 a vu se développer des projets intégrant les parents dans le fonctionnement des crèches.
Ainsi, les parents ont été invités :

- À rentrer plus largement dans les bâtiments lors des accueils du matin et du soir
- À participer à des moments conviviaux avec leurs enfants (participation à des ateliers, des activités, à la semaine Petite Enfance leur permettant de partager une activité, à des fêtes estivales et de fin d'année, …
- À partager leurs « talents cachés » en animant un temps musique, … par exemple
  Certains ont même accompagné bénévolement leur enfant (et d'autres) lors de sorties organisées par les crèches, …

DES PROJETS POUR LES ENFANTS :

Au cours du premier semestre 2023, des animations diverses et variées ont été proposées aux enfants comme la semaine de la Petite Enfance au printemps, des sorties hors les murs, des temps festifs, ... Mais aussi au quotidien des ateliers d'éveil autour de la musique, de la peinture, de la lecture, ... Sans oublier les jeux libres permettant à l'enfant d'entrer dans des jeux d'imitation, ... de développer son imagination, ... d'explorer le monde à sa façon.
À partir de septembre 2023, toutes les crèches ont démarré un projet pédagogique autour de 3 thèmes :

- La parentalité
- La culture
- Le développement durable

Ces 3 grandes thématiques ont été définies en lien avec la Charte Nationale de l'Accueil du Jeune Enfant, le Projet de Territoire d'ARCHE Agglo et les enjeux de la Convention Territoriale Globale signée avec les CAF de l'Ardèche et de la Drôme.

FOCUS 26
LA PARENTALITÉ

LE RÉSEAU PARENTALITÉ ARCHE AGGLO :

Au cours du premier Mois des Familles qui s'appelait alors le Mois de la Parentalité en 2021, les professionnels au plus près des familles se sont réunis pour échanger. De là est né le réseau Parentalité d'ARCHE Agglo.

L'objectif de ce réseau était tout d'abord de se rencontrer et de co-construire les Mois des Familles successifs.

Au fil du temps, le réseau a évolué :

- Il s'est étoffé : y adhèrent aujourd'hui les MJC, Centres sociaux, EVS, CAFs, Services du Département, l'Education Nationale, la Maison Périnatale, la Maison du Jeu, l'UDAF, des bibliothèques, ... aux côtés des professionnels d'ARCHE Agglo (Petite Enfance, Culture, Lecture Publique, Jeunesse, Enfance, EPN) .
- En plus de la co-construction du Mois des Familles, les participants souhaitent développer leur interconnaissance, mais aussi une culture et des valeurs communes au service des familles

Ce réseau est animé par Mme Freydier, chargée Parentalité d'ARCHE Agglo.

En 2023, se réseau s'est réuni 8 fois.

LE MOIS DES FAMILLES 2023 :

926 personnes (517 adultes et 409 enfants)
1 après-midi festif
2 conférences
3 expositions
9 cafés des parents
11 ateliers parents-enfants
16 spectacles
21 communes
33 dates
93% de satisfaction maximum sur 175 questionnaires analysés

Ce mois des familles a été co-construit par le réseau de la façon suivante :

- 1 - Respect des règles d'or : proximité, la gratuité, propositions variées, tous les âges
- 2 - Une réflexion commune pour définir un thème répondant aux besoins des familles : la Communication dans la famille en 2023
- 3 - Identification des besoins des familles selon les tranches d'âge des enfants : petit (0 à 6 ans), moyen (6 à 11 ans) et les adolescents.
- 4 - Répartition géographique des animations sur l'ensemble du territoire
- 5 – des innovations dans la proposition de nouveaux outils de soutien à la parentalité mis à disposition : fresque et l'émission de radio réalisées lors de la journée de lancement témoignent en compléments du guide la parentalité.
- 6 -Communication renforcée avec des flyers distribués dans les écoles demandeuses

FOCUS 27
LES 4 RELAIS PETITE ENFANCE

MISSIONS DES RPE :

6 professionnelles pour assurer sur l'ensemble du territoire d'ARCHE Agglo :

- 3 missions principales des RPE

  o Accompagner les familles dans la recherche d'un mode d'accueil et l'emploi d'un professionnel de l'accueil individuel

  o Accompagner les professionnels de l'accueil individuel dans leurs pratiques professionnelles et pour leur employabilité

  o Proposer des ateliers d'éveil à l'intention des enfants accompagnés par leur assistante maternelle ou leur garde à domicile.

- 1 mission renforcée : la promotion renforcée de l'accueil individuel et du métier d'assistant maternel

LES RPE : CHIFFRES CLEFS :

1297 contacts avec des familles :

- **660** contacts avec des familles qui recherchent un mode d'accueil
- **637** contacts avec des familles pour les accompagner dans leur rôle de parent employeur

691 contacts avec des assistantes maternelles
346 ateliers d'éveil pour les enfants accompagnés par leur assistante maternelle
Au 31 décembre 2023, nous avions sur notre territoire : 302 assistantes maternelles en activité représentant **1 119 places** d'accueil.

LES RPE ONT ÉGALEMENT ORGANISÉ ET/OU CO-ORGANISÉ DES MOMENTS FESTIFS ET DE SENSIBILISATION :

- 1 kermesse réunissant environ 160 personnes (parents, enfants, assistantes maternelles)
- 6 sorties conte et nature
- 2 participations au festival Partir en Livre organisé par le service lecture publique
- 4 spectacles de fin d'année
- Des sorties/visites : Valrhona, Ferme du facteur enchanté, bois des collines, ...
- 1 soirée de sensibilisation au handicap avec l'intervention du CAMESOP
- 1 soirée de présentation du contrat de travail avec une juriste
- Des interventions musique et psychomotricité lors des temps d'éveil
- Participation au Mois des familles à travers la tenue d'un stand de présentation des modes d'accueil Arche Agglo

CARTE DES RPE :

COMITÉ DE PILOTAGE DES RPE :

Suite à la parution du nouveau référentiel des RPE, un comité de pilotage a été créé au sein d'ARCHE Agglo en mai 2022.
Ce comité de pilotage est une instance d'orientation, de réflexion
Il se réunit deux fois par an et a pour membres différentes institutions aux côtés d'ARCHE Agglo : les représentants des CAFs et des Départements de l'Ardèche et de la Drôme.
C'est également une instance participative donnant la parole aux usagers et donc aux citoyens (assistantes maternelles et parents qui confient leur enfant à une assistante maternelle).
Fin 2023, au bout de 2 ans de fonctionnement, le comité de pilotage a décidé d'accroitre le nombre de parents et d'assistants maternels permettant ainsi de donner une place encore plus importante aux usagers.
Tout comme au niveau national, ARCHE Agglo enregistre une baisse régulière du nombre d'assistantes maternelles. Au regard de ces chiffres, le Comité de Pilotage a donc positionné les RPE d'ARCHE Agglo sur la mission renforcée de la promotion du métier d'assistant maternel.

FOCUS 28
CAMPAGNES PÉDAGOGIQUES « ENVIRONNEMENT » EN ACCUEIL DE LOISIRS

ARCHE Agglo dans le cadre de sa politique enfance, **agit, en partenariat avec les Accueils de loisirs du territoire, en faveur de l'accès aux loisirs éducatifs des enfants de 3 à 17 ans de l'Agglo, et dans ce cadre porte une attention particulière à l'enjeu d'éducation à l'environnement.**

ARCHE Agglo déploie une politique enfance de longue date sur les temps périscolaire (mercredi) et extrascolaire (vacances) des enfants. Cette politique est mise en œuvre en partenariat territorial avec 12 centres de loisirs associatifs présents sur l'ensemble des bassins de vie du territoire et 1 centre de loisirs en régie directe (à Tournon).
Elle se traduit très concrètement par des moyens, soit un budget annuel moyen de 540 000€, réparti en trois grands types d'aides :

- Un soutien financier au fonctionnement des gestionnaires d'ALSH pour accompagner d'une part les ressources salariées et professionnelles de ces structures et d'autre part la qualité de leur projet éducatif et pédagogique ;
- Des aides aux familles pour réduire le coût d'une journée enfant en ALSH soit en moyenne 6.5 € par jour enfant (pour les ALSH journée et les séjours) : les familles du territoire bénéficient ainsi directement, selon leur quotient familial, de la politique communautaire. ARCHE Agglo est la seule intercommunalité de Drôme Ardèche à verser ce type d'aides.
- Un soutien aux communes mettant à disposition des locaux (c'est-à-dire une prise en charge des fluides et du ménage).

Parallèlement à ce fonctionnement, ARCHE Agglo travaille dans le cadre d'un réseau territorial enfance composés des 14 ALSH du territoire, sur des projets pédagogiques et éducatifs, pour lesquels ARCHE Agglo va mettre des moyens supplémentaires. Ces projets vont d'une part venir alimenter et soutenir les propositions pédagogiques des ALSH sur leurs accueils du mercredi ou en périodes de vacances, d'autre part contribuer au déploiement de politiques publiques intercommunales ayant pour cible les enfants et les jeunes, et que l'Agglo souhaitent toucher sur les temps extra-scolaires. C'est le cas des politiques Culture (EAC, Lecture publique, à travers des projets comme « L'été culturel » ou « Partir en livre pour la jeunesse ») et Environnement / Transitions écologiques, via une campagne pédagogique environnement ALSH lancée en 2023.

FOCUS SUR LA CAMPAGNE PÉDAGOGIQUE ENVIRONNEMENT ALSH :

Les accueils de loisirs du territoire ont, pour une grande majorité des structures, placé l'éducation à l'environnement comme un axe pilier de leur projet éducatif et pédagogique. Cela se traduit par des actions très concrètes mises en places pendant les périodes d'accueil des enfants. Par exemple, les temps de repas et de gouter sont utilisés pour sensibiliser et éduquer à l'alimentation durable : consommation de produits locaux et bio, travail sur une alimentation équilibrée, composition des repas et gouters. Certains ALSH vont mettre en place des projets autour du tri des déchets, de la biodiversité (en créant des aménagements sur le lieu d'accueil…), du jardinage, etc. Ces projets viennent ainsi pleinement faire écho aux intentions politiques d'ARCHE Agglo en matière de transitions écologiques, en direction des enfants et des jeunes.

Après une première expérimentation de sensibilisation environnement conduite à l'été 2020 en période COVID au sein de quelques accueils de loisirs du territoire, les Vice-Présidentes à l'environnement et à l'enfance, Stéphanie NOUGUIER et Delphine COMTE, ont souhaité aller plus loin et transformer cette expérimentation en action pérenne et couvrant l'ensemble des bassins de vie.

Dans cet objectif, les Directions environnement et Solidarités Enfance d'ARCHE Agglo ont travaillé à l'élaboration d'une campagne pédagogique ALSH ; cette campagne, élaborée sur le modèle de la campagne pédagogique en place vers les scolaires, a été structurée pour s'adapter pleinement aux spécificités des accueils de loisirs.

Pour cette campagne pédagogique (d'une durée de 3 ans dans le cadre d'un marché public), 3 entrepreneures de la coopérative Pollen Scop sont prestataires et assurent les interventions sur 4 thèmes au choix : **Eau, Biodiversité, Climat Energie, Alimentation / Jardin**, et pour chaque thème 3 séances sont mises en place, sur site ou en centre.

Dans le déroulé :

- Les ALSH manifestent leur intérêt pour participer à la campagne et choisissent le thème qu'ils souhaitent proposer, ainsi que la cible du projet (petits, moyens ou grands) ;
- Pour chaque thème : 3 séances de 2 heures sont proposées et animées par les intervenantes de Pollen (soit 3 jours dans une semaine dédiée) ;
- L'équipe de Pollen assure la prise de contact en amont pour préparer l'intervention et la co-construire en collaboration avec les équipes des ALSH.

En proposant 3 séances financées par ARCHE Agglo, la campagne vise par ailleurs la mise en œuvre de semaines pédagogiques dédiées par les ALSH participants.

La campagne a officiellement démarré aux vacances de Toussaint 2023 à l'ALSH Les Turlutins de Chanos Curson.

Chaque année 8 ALSH (2 à 3 par période de petites vacances) bénéficieront de ces interventions. Un budget de 8 000 € est alloué à ce projet territorial et partenarial dans le cadre de la politique enfance d'ARCHE Agglo. Déjà un vif succès rencontré auprès des équipes éducatives des Accueils de loisirs !

FOCUS 29
RÉSEAU SANTÉ JEUNES TERRITOIRE

ARCHE Agglo, dans le cadre de sa politique jeunesse, agit en faveur de la prévention santé et des conduites à risques des jeunes.

La prévention santé constitue un des piliers historiques de l'action publique territoriale de l'Agglo vers les jeunes, confirmée par les élus communautaires pour la période 2024-2026 dans le cadre d'un Axe sentinelle de la politique jeunesse.
Très tôt, elle s'est construite en partenariat avec des acteurs cœur de métier, dont l'Association Addictions France, ex ANPAA 2607.

L'Association Addictions France intervient aujourd'hui sur le territoire ARCHE Agglo sous 4 formes :

- **Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) de Tournon et itinérant (notamment dans les établissements scolaires)** : accueil, évaluation et accompagnement de situations individuelles où le jeune et/ ou son entourage sont en difficultés
- **Prévention des conduites à risque et promotion de la santé** : intervention auprès des jeunes les plus vulnérables du territoire au travers d'ateliers de prévention des usages à risques des produits psychoactifs et les comportements addictifs, de programmes de renforcement des compétences psychosociales (CPS) et d'actions d'information à destination du grand public afin de favoriser les comportements protecteurs de soi et le recours aux offres de soin.
- **Veille** : des besoins des jeunes, de leur entourage et des acteurs les accueillant sur le territoire sur les sujets de santé et plus globalement des difficultés rencontrées.
- **Réseau santé jeunes ARCHE Agglo** : développement et renforcement du réseau santé jeunes, proposant notamment des actions d'informations, de professionnalisation, de partage de pratiques dans ce domaine.

ARCHE Agglo et Addictions France sont signataires d'une convention de partenariat pour le déploiement de ce projet territorial, pour lequel un financement de 70 000 € est apporté par ARCHE Agglo en 2023.

Le Réseau santé Jeunes ARCHE Agglo :

Le réseau santé jeunes ARCHE Agglo réunit de nombreux professionnels et partenaires du territoire intervenant auprès du public jeunes, soit une quinzaine de structures partenaires, et désireux :

- d'une part de partager au sein d'un réseau les différents besoins des jeunes, observés et accompagnés dans leur pratique professionnelle, ainsi que leurs propres besoins professionnels sur ces sujets,
- d'autre part de renforcer leurs compétences et connaissances dans ce domaine,
  et enfin de mieux connaitre les autres acteurs jeunesse et santé du territoire.

Ce réseau est animé par Addictions France, en collaboration avec le Service Jeunesse d'ARCHE Agglo. Il se réunit au moins 2 fois par an. Addictions France fait émerger les sujets que les professionnels souhaitent partager et met en place soit des formations soit des demi-journées thématiques, avec des intervenants externes et experts de la thématique choisie.
Au-delà de ces apports, il s'agit de créer les conditions d'un réseau pluridisciplinaire et d'interconnaissance des professionnels, qui peuvent ainsi collaborer et mobiliser, toute l'année, leurs expertises respectives dans leurs pratiques quotidiennes auprès des jeunes.

Parmi les partenaires membres du réseau :

- Addictions France, animateur du Réseau
- Collèges et Lycées du territoire ARCHE Agglo (Vie scolaire ou Direction, Assistantes sociales et infirmières scolaires, Psychologues Education Nationale)
- Accueils de jeunes (MJC Centres sociaux, Equipes jeunesse)
- Centres sociaux et Espaces de Vie sociale (Référents Familles et sociaux)
- CMS de Tournon, Tain l'Hermitage et Saint Donat sur l'Herbasse
- ARCHE Agglo Direction des Solidarités et Direction Petite enfance parentalité
- ADSEA 07 Prévention spécialisée
- Missions Locales (Nord Ardèche et Drôme des Collines Royans Vercors)
- Tout professionnel jeunesse est le bienvenu dans ce réseau et peut bénéficier des temps thématiques.

En 2023 :

- un temps fort réseau a été réalisé le 1er décembre, sur la thématique des Troubles des Conduites alimentaires, autour d'un atelier - formation animé par Blandine Fleuret, Psychologue clinicienne Unités Spécialisées TCA au CHU de Saint Etienne
- Par ailleurs 4 professionnels du territoire (structures jeunesse et éducateurs de prévention) ont bénéficié d'une action de formation sur la question des consommations et conduites addictives chez les adolescents.

FOCUS 30
SÉNIORS, LE RÉPIT DES AIDANTS

Dans le cadre de sa compétence «Action sociale d'intérêt communautaire» et de son action publique en faveur des seniors, ARCHE Agglo soutient les actions de répit pour les aidants afin de leur apporter des solutions et des réponses de proximité. Cette orientation politique s'incarne dans la création d'un lieu d'accueil dédié « L'Escale Répit » destiné aux aidants et à leur proche aidé.

Partant du constat, de l'absence de prise en charge de proximité pour les aidants du territoire communautaire et au regard du vieillissement de la population, **Arche Agglo développe cette solution de répit** pour proposer à l'échelon local et en proximité, une grande diversité d'actions, afin de soutenir les aidants en terme d'écoute, de soutien, de loisir et de répit.

La Halte-Répit « La Parenthèse » :

En collaboration et complémentarité de la plateforme de répit « Lieu d'Etre » portée par l'association Pep-SRA et avec le soutien d'un réseau de partenaires impliqués (structures médico-sociales et de santé, monde de l'éducation et associatif), **ARCHE Agglo met en œuvre depuis 2023 une action phare pour soulager les aidants « La Parenthèse qui fait du bien - halte répit ».**

Cette solution de répit consiste en l'accueil le mercredi après-midi des personnes aidées confiées par leur proche aidant à deux professionnels formés, dont un mis à disposition par la Plateforme de répit Lieu d'Etre. Les bénévoles de la bibliothèque de Tain L'Hermitage complètent cette offre et organisent des activités autour du livre tous les mois.

Les personnes confiées, par leur conjoint ou leur enfant, sont âgées de plus de 60 ans et présentent différentes pertes d'autonomie : désorientation temporo-spaciale, aphasie, perte d'équilibre, perte d'élan … en moyenne 10 personnes aidés différentes ont été accueillis en 2023. Les proches aidants « enfants » sont en majorité en activité professionnelle et sollicitent plutôt la responsable de l'Escale Répit pour des entretiens d'aide et/ou d'accès aux droits.

Cet accueil de l'aidé, a permis de proposer en parallèle à six proches aidants, un cycle de séances de méditation de pleine conscience, initié avec le Centre socio-culturel de Tournon s/ Rhône. Ainsi, ils ont pu participer et profiter sereinement de ses ateliers de réduction du stress. Les conjoints aidants témoignent régulièrement du bénéfice que leur apporte l'Escale Répit dans l'accueil de leur proche, de par sa souplesse et la bienveillance développée.

Le Café des Anim' :

Le répit des aidants concerne aussi les proches des résidents d'établissement d'hébergement de personnes âgées (Résidence autonomie et EHPAD). En s'appuyant sur son réseau de partenaires impliqués, **Arche Agglo sensibilise les familles aux solutions de répit par l'intermédiaire du Café des Anim', un collectif d'animatrices d'établissement.**

Ce groupe de sept structures d'hébergement, animé par la Responsable de l'Escale Répit, se réunit mensuellement et se fédère autour de projets communs, afin de sensibiliser les aidants au besoin de répit et de faire connaître les propositions offertes par l'Escale Répit.

Deux actions phares ont été mises en œuvre :

- **« Mémoire de nos villages »** : le film, présentant des villages du territoire avec la participation des usagers de l'Escale Répit, projeté dans le cadre des ateliers de réalité virtuelle, a été diffusé dans sept établissements devant au total 155 personnes âgées.
- 1 action partenariale **TRICOT'AGE** avec l'association Petits Frères des Pauvres pour relier les établissements par un projet autour du fil avec la volonté de mailler le territoire. 2 000 bonnets ont été remis à l'association pour financer les rêves de ses bénéficiaires.

FOCUS 31
SÉNIORS, LA LUTTE CONTRE L'ISOLEMENT

Dans le cadre de sa compétence «Action sociale d'intérêt communautaire» et de son action publique en faveur des seniors, ARCHE Agglo soutient « le Bien Vieillir » et entend lutter contre l'isolement des âgés. Cette orientation politique s'incarne dans la mise en œuvre d'un évènement phare annuel : Le Forum du Bien Vieillir.

L'objectif de ce forum est de sensibiliser les seniors sur les clés d'un vieillissement réussi.

Dans le champ du Bien vieillir, les actions visent à motiver les personnes âgées, à participer socialement pour favoriser des changements de comportement, améliorer leur mode de vie et préserver leur capacité de décision, sont identifiés comme les plus efficaces.
C'est dans ce cadre qu'Arche Agglo ambitionne une stratégie d'accompagnement des seniors pour agir sur les déterminants du bien vieillir et améliorer leur qualité de vie.

En novembre 2023, 150 seniors ont participé au forum qui s'est tenu à Tournon s/Rhône. Les partenaires du réseau seniors d'Arche Agglo ont co-construit ce projet afin d'apporter conseils et aides aux 60 ans et plus, avec l'aide d'une classe de terminale du lycée La Pélissière.
Des activités de prévention ont été proposées : activité physique, numérique, exposition photos, participation à des ateliers de découverte. En parallèle, les seniors ont pu échanger avec les acteurs du territoire (service d'aide à domicile, EHPAD, CCAS ...) et bénéficier d'une conférence «Les Clés du Bien Vieillir» clôturée par un spectacle.

FOCUS 32
L'ÉDUCATION AUX ARTS ET À LA CULTURE

La politique culturelle d'ARCHE Agglo s'articule autour de 3 axes stratégiques : l'Education aux Arts et à la Culture (EAC), la Lecture Publique (LP) et l'Enseignement musical (Ecole musique de Saint-Donat-sur-l'Herbasse).

L'EAC s'inscrit notamment dans une offre forte en direction des écoles primaires, en complément de l'Education au Développement Durable et du Savoir Nager. L'Education aux Arts et à la Culture (EAC) vise la coopération entre acteurs socioéducatifs et culturels et équipes artistiques pour favoriser l'accès de tous à la diversité des cultures. Elle permet la rencontre avec l'artiste et avec l'œuvre et facilite la pratique pour un public de tous âges et de tous profils, et développe ainsi :

- **7 parcours artistiques et culturels à l'école** : 45 classes impliquées, avec une répartition des projets basée sur l'équité territoriale, l'implication des équipes et la pertinence pédagogique des projets (parcours : cinéma, art contemporain, cirque, théâtre, chant choral et éducation aux médias (radio), exploration graphique et littéraire)
- **Des projets artistiques et culturels au collège et au lycée** : 7 établissements impliqués
- **Des projets pour tous les publics** construits avec les services du pôle solidarité ARCHE Agglo, allant de l'éveil artistique et culturel du très jeune enfant à des actions auprès des seniors dans les structures médicosociales.
- **Une programmation culturelle familiale** en lien avec les intervenions pédagogiques, notamment dans le cadre du Mois des Familles
- **La création de ressources mutualisées et de biens communs**, liés aux actions de médiation.

Cette démarche s'appuie sur des intentions politiques fortes :

- la volonté de construire avec les acteurs locaux qui œuvrent historiquement sur le territoire,
- la recherche d'une équité pour participer d'un maillage du territoire
- l'objectif de renforcer la politique en direction des publics du pôle solidarités ARCHE Agglo,
- la prise en compte des marqueurs du territoire pour développer l'imaginaire créatif

Le programme d'actions développé dans le cadre de l'EAC a associé de nombreux partenaires. Il s'inscrit dans une certaine continuité avec les opérateurs culturels de proximité conventionnés par l'état et les départements, qui assurent un renouvellement des propositions artistiques :

- Éveil artistique et culturel du très jeune enfant : les CMR, école de musique intercommunale
- Musique numérique et musiques actuelles : SMAC07, La Cordo, école de musique intercommunale, Espace public numérique ARCHE Agglo
- Musique classique et chant choral : Les Cordes en Ballade – Quatuor Debussy, Vochora
- Éducation aux médias et a l'information : Déclic radio,
- Image / cinéma : MJC du Pays de l'Herbasse, Ecran village, Alexandre Hilaire
- Art contemporain et patrimoine : Agence de développement des métiers d'Arts en Ardèche et Château-Musée de Tournon,
- Théâtre et explorations autour du récit : Comédie de valence, Théâtre de Privas, MJC du Pays de l'Herbasse (Monstrueuses Rencontres)
- Cirque : Quelques p'Arts, La Cascade et Théâtre Jacques Bodoin
- Exploration graphique et littéraire : service de lecture publique d'Arche agglo, bibliothèque et médiathèques du territoire

L'année 2023 a permis le développement de nouveaux partenariats et de nouveaux formats d'actions, avec le développement de projets fédérateurs structurants, la mise en œuvre de projets en transversalité avec l'actions d'ARCHE Agglo en matière de sensibilisation à l'environnement et la construction d'actions faisant lien entre les différents temps de vie des habitants. Citons entre autres :

- Début d'un nouveau parcours « exploration graphique et littéraire » avec le service Lecture publique, le service habitat d'Arche Agglo et avec l'autrice Hélène Georges.
- Événement musiques actuelles et culture urbaine « Mix in city », avec la SMAC 07 et les acteurs de l'éducation populaire du territoire
- Résidence de Sonia Bester sur le projet « des mots sur les maux » à l'Escale répit avec lecture des textes écrits et représentation de la pièce Gilbert au Point commun.
- Compagnie Dorémi en lien avec le Festival National des Humoristes
- Exposition sur l'histoire de la radio et atelier radio parents-enfants à Etable, dans le cadre du mois des Familles, avec Déclic Radio
- Atelier d'écriture et représentation du spectacle « Lettres non-écrites » au lycée Marius Bouvier, avec La Comédie de Valence
- Concert-restitution du Quatuor Debussy avec des résidents de la Teppe.

Le budget global annuel pour l'éducation aux arts et à la culture représente 125 000 euros, dont 75 000 euros de subventions de l'Etat (Ministère de la Culture), la Région Auvergne – Rhône-Alpes, et les Départements de l'Ardèche et de la Drôme ;

Les actions ont pu bénéficier à plus de 6 000 personnes. 46 classes d'écoles primaires (plus de 1 000 élèves) ont pu bénéficier d'un parcours culturel et 7 collèges et lycées et dans le cadre des 3 accueils de jeunes (+ de 1 000 jeunes au total),

Grâce au soutien d'ARCHE Agglo, plus de 750 heures d'ateliers de pratique artistique ont été dispensées lors de m'année scolaire 2022/2023, avec une vingtaine de représentations organisées.

CHANT CHORAL ET MUSIQUE

Avec le Quatuor Debussy, les Cordes en Ballade et Vochora et les musiciens intervenants de l'école de musique intercommunale, le projet Musique de films a regroupé 2 classes de l'école primaire de Mercurol et des élèves du collège de Mercurol et d'un collège de Romans-sur-Isère, autour des œuvres de Miyazaki.

Dans le même esprit, une autre restitution a réuni à l'Espace 45 de Pont d'Isère 5 classes de l'Ecole maternelle de Pont d'Isère. Elle a été accompagnée par le quatuor Heméra, issu de l'académie Les Cordes en Ballades, sur le projet *« Comptines et chansons »*.

Les écoles ont bénéficié d'une quinzaine d'heures d'intervention en chant choral et d'interventions du Quatuor Debussy et de Vochora ou du Quatuor Héméra.

En parallèle, deux concerts ont pu être réalisés à l'EPHAD de St Félicien et à la résidence du Doux de St Jean-de-Muzol, avec le Quatuor Héméra, en avril. L'occasion pour les 80 personnes présentes de découvrir à la fois le répertoire riche et dynamique de ce quatuor.

UNE PASSERELLE AVEC LES PARENTS ET LES FAMILLES QUI SE DÉVELOPPE EN LIEN AVEC LES PARCOURS PRIMAIRES

Avec le Quatuor Debussy, les Cordes en Ballade et Vochora et les musiciens inL'édition 2023 du mois des familles a été l'occasion d'amplifier le travail réalisé dans le cadre des parcours avec les scolaires et de l'intervention des artistes en classe.

En lien avec le parcours cirque, réalisé dans les écoles de Mauves, de Montchenu et de Train l'Hermitage, une représentation tout public a ainsi été proposée, donnant l'opportunité aux enfants d'emmener leurs parents et leur frères et sœurs aux spectacles et de découvrir ensemble la création des artistes avec lesquels les ateliers de cirque ont été réalisés en classe. La proposition se prolongeait ensuite par la possibilité d'un atelier cirque parents-enfants avec la même compagnie.

Dans la même idée, Déclic radio, en lien avec le projet mené avec l'école d'Etable, a proposé, toujours dans le cadre du mois des familles, une exposition sur l'histoire de la radio, un atelier radio parents-enfants et un coin d'écoute de podcast, d'émissions réalisées avec d'autres écoles, dans le cadre de la CTEAC, les années précédentes.

Ce moment de rencontre convivial autour de ces propositions a été très apprécié des participants et a lancée de façon dynamique et partagé le cycle d'atelier réalisé ensuite au sein de l'école.

FOCUS 33
LECTURE PUBLIQUE

3E ÉDITION DU FESTIVAL « PARTIR EN LIVRE », UNE ACTION TERRITORIALE ET PARTENARIALE DE MÉDIATION ET VALORISATION DU LIVRE JEUNESSE

« Partir en livre » est une manifestation nationale soutenue par le CNL (Centre National du Livre) qui promeut la lecture auprès des jeunes sur tout le territoire français.

Un festival sur Arche Agglo pour :

- Créer une action territoriale autour du livre jeunesse dans une tonalité festive
- Faire se rencontrer les partenaires autour d'une action autour du livre
- Favoriser la rencontre des habitants avec les acteurs du livre en maillant le territoire
- Une volonté d'ouverture intergénérationnelle et sociale

Quelques chiffres clés

- 1 700 personnes touchées, dont 1 000 enfants et adolescents, soit + 61% (à l'édition 2022 14 communes et 45 partenaires)
- 59 évènements tous publics
- 23 intervenants : auteurs, plasticiens, conteuses, ateliers philo, formations, 1

PROJET RÉNOVATION, POURQUOI ET COMMENT RÉALISE-T-ON UNE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ?

Projet imaginé dans le cadre de la semaine de la rénovation du 2 au 6 octobre 2023.
Dans la recherche des transversalités et de renforcement des politiques de lecture publique et de l'habitat, les services ont co-construit un parcours graphique et narratif destiné au public scolaire :

- Une sensibilisation scientifique aux enjeux de la rénovation par une approche ludique avec une scientifique spécialisée en culture scientifique et environnementale : les élèves ont ainsi pu découvrir des notions de passoire énergétique, DPE… , et identifier les enjeux de la rénovation (identifier les déperditions d'énergie, l'isolation, le chauffage mais aussi comment est produit l'énergie et comment on peut l'économiser etc)
- Une mise en perspective par l'écriture et la création d'un livret documentaire dessiné avec 1 autrice/illustratice jeunesse, en vue de créer un outil de médiation et de valorisation
- Microédition de la bande dessinée et création d'un poster collectif.

Un projet qui incarne et répond aux orientations de la Charte de territoire :

- Enjeux de transversalités et de coopération interservices
- L'innovation dans la mise en œuvre des politiques publiques : ici la construction d'un parcours original de vulgarisation scientifique
- La participation des acteurs et habitants dans la mise en œuvre des politiques publiques : la co-construction d'un outil de valorisation des politiques habitat et lecture publique

Ce projet montre également, qu'à priori considérées comme éloignées, quand elles sont mises en dialogue autour d'un objectif commun, culture et sciences se renforcent et permettent de proposer une diffusion originale et sensible du savoir.

PARTICIPATION AU MOIS DES FAMILLES – SERVICE PETITE ENFANCE ET PARENTALITÉ

Un cheminement sensible, poétique et dans l'univers du conte pour questionner le monde.

Rosalune : spectacle d'ombres conte et violoncelle, la rencontre du conte, avec le théâtre d'ombres et le violoncelle. Sur des mélodies chaloupées, et au rythme des percussions corporelles, une belle histoire sur la différence et l'exclusion. Une ode à la tolérance.

"Contes d'exil et d'amitié", une itinérance dans l'univers des contes un voyage par les mots et les récits, d'Homme et de Femme, d'Amitié et de Générosité.

Expositions, pendant tout le mois de novembre un voyage en poésie et une découverte d'albums pour la jeunesse de la maison d'édition « Le port a jauni » : des albums pour la jeunesse et recueils de poésie illustrée bilingues, en français et en arabe. Comme un tissage entre ces deux langues dans un contexte poétique et artistique, albums et poèmes jouent avec les sens de lecture et les histoires partagées

FOCUS 34
ÉCOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Depuis le mois de septembre 2022, ARCHE Agglo assure la gestion d'une Ecole Intercommunale de Musique et de Danse répartie sur 3 sites : Tain l'Hermitage – Saint Donat sur l'Herbasse et Colombier le vieux.
Trois responsables d'antenne épaulé par deux secrétaires administratives assurent le pilotage et la mise en œuvre du projet d'enseignement artistique.

L'école de musique en quelques chiffres :

- 3 sites de pratiques
- 44 professeurs
- 590 élèves dont 439 issus des communes de l'agglomération
- 22 instruments enseignés
- 20 pratiques collectives
- Des interventions en milieu scolaire 68 classes concernées / 16 communes et 1 487 élèves (actions réalisées en collaboration et avec la participation financière des communes)

Pour permettre aux élèves de pratiquer ensemble devant un public et de participer à une expérience collective, mais aussi pour faire rayonner l'école sur le territoire, l'école réalise de nombreux projets « les notes nomades ». Plus de 60 projets ont été conduits avec les jeunes, les adultes de l'école, accompagnés par les enseignements.

LE PROJET DANSE CONTEMPORAINE

L'Ecole de Musique et de Danse Intercommunale compte une centaine d'élèves dans la classe de Danse Contemporaine, dès l'âge de 4 ans, avec l'éveil chorégraphique, jusqu'aux adultes. Chaque année, les élèves sont mis en situation de diffusion, avec des représentations au théâtre de Tournon s/Rhône.

Dans le cadre des objectifs pédagogiques de la classe de Danse, l'apprentissage de la scène est un élément important.

L'aboutissement de cette compétence se caractérise à travers des spectacles sur une grande scène, dans un théâtre, avec des conditions professionnelles (lumières, son et costumes). C'est un temps fort de l'année où tous les élèves de la classe (sauf les petits éveils) se retrouvent pour offrir un spectacle d'une belle envergure.

- Participation de tous les élèves de la classe, à l'exception des petits des classes d'éveil
- Environ 70 élèves sur scène
- Près de 400 spectateurs sur 2 représentations

PROJET JAZZ

Le projet consiste à réunir, pour la première fois, des élèves des 3 sites pour un concert commun. Le thème étant les musiques jazz.

Certains ensembles ont été créé pour l'occasion, réunissant des élèves, de tous les âges. Chaque enseignant a préparé ses élèves sur un programme commun sur des thèmes de jazz. Des répétitions communes, dirigées par les enseignants, ont été programmées à l'approche des concerts.

Ce projet a permis de créer du lien, de donner l'occasion aux enseignants et aux élèves d'apprendre à se connaitre et à travailler ensemble, de développer l'envie de renouveler l'expérience et de renforcer l'idée d'appartenance à une même structure.

3 dates, 3 lieux répartis sur le territoire

Le vendredi 12 mai 2023 à l'Espace des collines à Saint Donat

Samedi 13 mai 2023 à la salle polyvalente à Colombier le vieux

Mercredi 24 mai 2023 à l'Espace Eden à Mercurol

Ces concerts réunissaient environ 100 musiciens dans des groupes variés :

- 3 ateliers jazz
- Un ensemble de Saxophone
- Un ensemble de percussions
- Un orchestre à vent
- Un ensemble de Trompette
- Une chorale

Les 3 concerts ont été une réussite, la qualité musicale était au rendez-vous, les salles combles. **Au total 900 spectateurs ont assisté au concert**

INTERVENTION MUSIQUE EN MILIEU SCOLAIRE

ARCHE Agglo organise en collaboration et avec la participation financière des communes, des Interventions musicale en Milieu Scolaire.

Ces séances, construites avec l'école en lien avec le projet pédagogique, sont accompagnées par un musicien intervenant. C'est un artiste pédagogue spécialiste de l'éducation musicale, formé à la pédagogie collective et dispense des méthodes artistiques innovantes. Il apporte une réelle complémentarité au professeur des écoles en binôme sur le projet musical tout au long de l'année.

Le Projet « Quatuor Debussy » et Myla et l'arbre bateau a réuni 70 enfants du CP au CM1. Ainsi, 3 classes primaires de l'école du quai de Tournon et 2 classes primaires de l'école de Mercurol ont été réunis autour de ce projet. Les enfants ont travaillé les chants du conte avec leur intervenante, pour un final qui s'est déroulé le 13 juin sur la scène de l'espace Eden de Mercurol, accompagnés le Quatuor Debussy (ensemble à cordes professionnel)

FOCUS 35
GESTION DE L'EAU, DES MILIEUX AQUATIQUES ET PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS(GEMAPI), DÉGÂTS D'ORAGE 2023

Plusieurs évènements majeurs ont impacté le territoire d'Arche Agglo sur le second semestre 2023 :

- 18 septembre 2023
- 19 octobre 2023
- 14 décembre 2023 sur le Rhône

La cellule d'astreinte (terrain, coordination et décisionnelle) a été mobilisée à plusieurs reprises sur les évènements de septembre et d'octobre afin de surveiller les systèmes d'endiguement et ouvrages hydrauliques. Les communes ont été informées à chaque sortie et plusieurs d'entre elles ont armé leur Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

L'évènement météo majeur a été observé en Ardèche sur les communes de Saint Jean de Muzols, Vion et Lemps où la crue de la Tuilière du 18 septembre 23 a été estimée avec un temps de retour entre 300 et 500 ans, soit un débit de l'ordre de 53 m3/s pour un débit centennal de l'ordre de 39 m3/s.

Les conséquences sont à la hauteur des précipitations et débits observés. Plusieurs maisons ont été inondées et des volumes d'embâcles de l'ordre de 200 m3 ont été gérés par l'équipe rivière et un prestataire dans les jours qui ont suivi sur la Tuilière.

L'équipe GEMAPI, en collaboration avec les communes, a recensé puis priorisé plus de 80 sites impactés par les dégâts d'orage de septembre et octobre.
Le traitement des sites se fait par ordre de priorités en fonction des enjeux de protection des biens et des personnes. Les plus gros travaux vont nécessiter la réalisation de dossiers règlementaire (Loi sur l'eau) et des prescriptions techniques par un maître d'œuvre.
Un premier prévisionnel financier estime la dépense pour un montant de l'ordre de 600 K€ HT.

FOCUS 36
GESTION DE L'EAU, DES MILIEUX AQUATIQUES ET PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS (GEMAPI), ENTRETIEN DES COURS D'EAU

Le service GEMAPI est constitué d'agents de terrain en charge de l'entretien des cours d'eau (abattage, débroussaillage, plantations, végétalisation, etc.) et d'agents en charge de la planification de travaux en lien avec les milieux aquatiques ou de protection contre les inondations.
Le service GEMAPI est également mobilisé pour la surveillance et la gestion des système d'endiguement classés par les services de l'Etat, qui garantissent la protection des biens et des personnes.

L'entretien des cours d'eau est réalisé sur la base d'un Plan Pluriannuel d'Entretien, déclaré d'intérêt général et soumis à enquête publique. Le PPE actuel concerne 105 km de cours d'eau, couvre la période 2021 – 2025 et permet de se substituer aux propriétaires privés qui ne répondent pas à leurs obligations règlementaires sur l'entretien des berges et du lit des rivières.

L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU EN CHIFFRES :

- 1 équipe rivière constituée de 4 agents dont 1 chef d'équipe
- Entretien de cours d'eau : 31 km annuel (11 km en Ardèche et 20 km en Drôme)
- Restauration de cours d'eau (travaux plus conséquents suite à l'épisode neigeux de 2019 par exemple) : 48 km sur la période 2021-2025 (8 km en Ardèche et 40 km en Drôme)
- Prévisionnel financier annuel sur les deux départements : 160 000 € TTC réparties entre l'équipe rivière, les prestations confiées à des équipes en insertion ainsi qu'à des entreprises spécialisées (abattage complexe, débardage, fauchage mécanique)

SUR 2023 :

- 31 km de cours d'eau entretenus (sur 16 communes)
- 8 km de cours d'eau restaurés par l'équipe Rivière :
  - La Tuillière entre Lemps et Saint-Jean-de-Muzols
  - Le Gaizard et le Merdan à Vion
  - Le Torras à Larnage et Croze-Hermitage
- Aménagement sur l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la roselière à Larnage : démontage et évacuation de l'ancienne clôture, aménagement d'une mare, plantation de haies …
- Plantation de 2 km de haies sur les communes de Charmes-sur-herbasse, Bren et Larnage avec la participation des classes des communes

Plantation d'une haie avec une classe de Charmes-sur-Herbasse

L'équipe rivière au complet avec Jean-Paul VALLES, VP en charge des rivières

FOCUS 37
TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Les programmes d'actions du plan climat, et TEPOS (Territoire à Energie Positive), ont été adoptés début 2021. Beaucoup d'actions ont été lancées, dont des « actions phares » identifiées dans la stratégie du plan climat. En 2023, les services partenaires ont été très impliqués pour la poursuite des accompagnements à destination des habitants (vélo, rénovation énergétique, alimentation...).

Le travail initié sur le plan de solarisation s'est poursuivi avec la formalisation d'un partenariat avec 3 opérateurs dont la centrale villageoise passerelle énergie, et le démarrage des études complémentaires.

Les actions de sensibilisation des scolaires au sein des écoles ont rassemblé plus de 350 élèves. Les soirées « vrais du faux de l'énergie » ont réuni 250 personnes autour des bon choix sur les installations de chauffage et photovoltaïques.

LISTE EXHAUSTIVE MAIS PEU DÉTAILLÉE DES ACTIONS 2023

Poursuite de l'aide au renouvellement d'appareils de chauffage au bois non performants, en lien avec le service habitat : 23 subventions de 500 € engagées en 2023

Versement d'une aide pour la rénovation énergétique très performante, en lien avec le guichet unique habitat, à destination des ménages aux revenus supérieurs au plafond ANAH. 3 aides de 5 000 € versées en 2023.

Versement d'une aide à l'acquisition de VAE (vélo à assistance électrique) : aide de 150 € maximum. Cette aide est gérée par le service transports mobilité, elle est complémentaire à la location longue durée de VAE. En 2023 : 227 aides versées.

Plan de solarisation des bâtiments et parkings publics : signature d'une convention de partenariat avec les trois opérateurs privés sélectionnés (Solarhôna, Energie Rhône Vallée et Passerelle énergie). Prise de participation à la centrale villageoise Passerelle énergie et intégration du conseil de gestion. Signature de promesses d'occupation temporaire pour la mise à disposition de la toiture du bâtiment ARCHE Agglo de Champos, de 2 toitures d'écoles avec la mairie de Tournon sur Rhône, ainsi qu'un parking avec la commune de Tain pour la mise en place d'ombrières photovoltaïques.

Animation du réseau des référents communaux du plan climat, avec 2 espaces d'échanges-débat en commission environnement.

Inventaire du potentiel photovoltaïque sur les bâtiments agricoles avec les communes drômoises réalisé avec la chambre d'agriculture de la Drôme (déjà réalisé côté Ardèche). Objectif : aider les agriculteurs à installer du solaire dans de bonne conditions. 663 toitures identifiées, 114 de plus de 1 000 m2.

ORIENTATIONS 2024

Plan de solarisation des parkings et toitures publiques : signature de nouvelles promesses de convention d'occupation, réalisation des études sur les projets en cours, installation sur les premières toitures avec passerelle énergie. Engager le travail sur les statuts d'une future société de projet.

À la suite du potentiel d'énergie solaires sur les toitures agricoles côté drômoise : sensibiliser et accompagner les agriculteurs concernés pour la mise en place d'installations photovoltaïques, en partenariat avec les chambres d'agriculture.

Poursuite de la campagne pédagogique énergie climat

Démultiplication des « vrais du faux de l'énergie » via un appel à candidature auprès des communes volontaires pour les co-organiser.

Proposer et mettre en œuvre des fresques du climat auprès des conseils municipaux et agents de 10 communes retenues via un appel à candidature.

Poursuite des aides mobilités, habitat et chauffage au bois

Réalisation du bilan à mi-parcours du Plan Climat

FOCUS 38
PROJET ALIMENTAIRE INTER TERRITORIAL - PAIT

Le Ministère de l'Agriculture a attribué le label de « niveau 1- territoire émergent » à ARCHE Agglo et la Communauté de Communes de Rhône Crussol pour la création d'un Projet Alimentaire inter-Territorial, ce label est en vigueur jusqu'en 2024.

Suite au diagnostic et à la co-construction du Plan d'Actions du PAiT, les trois enjeux principaux du projet sont les suivants :

- Favoriser l'accès à une alimentation de qualité pour tous – volet social du PAiT
- Faciliter l'installation des porteurs de projets en agriculture et la structuration des filières agroalimentaires locales – volet économique du PAiT
- Encourager la diversification et le changement de pratiques agricoles pour réduire les risques économiques et environnementaux – volet environnement du PAiT

VOLET SOCIAL : LIEN AVEC ET ENTRE LES ASSOCIATIONS D'AIDE ALIMENTAIRE :

16 associations d'aide alimentaire locales ou départementales, ou CCAS, ont répondu à un entretien pour connaitre leur structure, leur fonctionnement, leurs besoins. L'idée étant de leur proposer de travailler sur la thématique de l'alimentation durable et d'initier des actions en partenariat avec plusieurs associations.
Le 15 mai 2023, une première réunion collective a réuni 17 personnes pour un total de 12 structures représentées. Il était question de mettre en commun les actions réalisées par chacun. Ensuite, en sous-groupe, des propositions d'actions à mener en commun ont émergé : travailler sur un annuaire pour répertorier toutes les structures, organiser des rallyes saisonniers pour découvrir des fermes et comprendre la construction de prix et la rémunération des agriculteurs, et enfin, dans un second temps, travailler sur l'approvisionnement en produits locaux pour ces associations.

VOLET ÉCONOMIQUE : ÉDITION D'UN GUIDE DES PRODUCTEURS EN CIRCUITS COURT :

Après l'édition de 2020, un nouveau guide des producteurs a été dessiné et rédigé. Il regroupe 108 producteurs, répertoriés par bassin de vie. Chaque producteur présente sa ferme, sa production agricole et ses canaux de commercialisation, l'occasion de découvrir que le magasin du coin peut parfois s'approvisionner en produits locaux ! Pour acheter malin et aller au bout de la démarche, un calendrier des fruits et légumes de saison est proposé, ainsi que plusieurs recettes pour cuisiner ces bons produits offerts par la région et nos agriculteurs.

VOLET ENVIRONNEMENT ET ADAPTATION DES PRATIQUES AGRICOLES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE : ORGANISATION D'UNE DEMI-JOURNÉE TECHNIQUE SUR LES COUVERTS VÉGÉTAUX EN VITICULTURE :

Animé par AgriBio Drôme, une demi-journée technique de présentation d'implantation de couverts végétaux en viticulture a été proposée en décembre 2023 et a réuni plus de 15 viticulteurs (caves particulières et coopérateurs).
Au programme : présentation des pratiques du viticulteur qui a accueilli la demi-journée technique, comparaison entre un inter-rang de vigne semé et un inter-rang non semé depuis plus de 20 ans, réalisation d'analyse de terre et interprétation sur place. Plus généralement, un retour sur les pratiques de gestion des couverts végétaux en viticulture en Drôme a aussi été présenté : suivi de biomasse, restitution des minéraux, humidité des sols.

ZOOM SUR UNE ACTION DE SENSIBILISATION : LES DÉFIS FAMILLES À ALIMENTATION POSITIVE AVEC LA MJC CENTRE SOCIAL DE TAIN L'HERMITAGE, ANIMÉ PAR AGRIBIO ARDÈCHE :

12 familles de la MJC Centre Social de Tain l'Hermitage ont participé au Défi « Famille à Alimentation Positive ». Objectif : faire la démonstration qu'il est possible de manger plus de produits bio et locaux, tout en maitrisant son budget. 6 ateliers animés par AgriBio Ardèche et Damien Claudet, un diététicien, sont proposés pour échanger des trucs et astuces pour une alimentation saine et de qualité. Les Défis démarrent par une soirée de lancement avec les « olympiades de l'alimentation », une succession de jeux et quizz ; ensuite un atelier diététique est proposé pour bien équilibrer ses repas. Le troisième atelier est un atelier cuisine pour réaliser un repas complet à moins de 3 € par personne (entrée, plat, dessert), ensuite deux visites de fermes sont organisées, et enfin, une soirée de clôture sonne la fin des défis.

FOCUS 39
AGRICULTURE

ARCHE Agglo est un territoire à dominante rurale : 40 % de superficie agricole et près de 750 exploitations avec une diversité de productions (arboriculture, viticulture, élevage, maraichage, grandes cultures) et un bassin de consommation important dans la vallée du Rhône.
Forte de ce contexte, l'Agglo met en œuvre des projets pour favoriser l'agriculture locale et l'alimentation de qualité.

FAVORISER L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION :

Le règlement d'aide à l'installation agricole a été voté en juillet 2019.
Depuis lors, c'est un total annuel de :

- 6 aides attribuées en 2020,
- 2 aides attribuées en 2021,
- 11 aides attribuées en 2022,
- Et 5 aides attribuées en 2023

Sur ce total de 24 aides attribuées, 15 installations agricoles ont un atelier en agriculture biologique. Une grande diversité de productions agricoles ont été aidées : apiculture, arboriculture, élevage, petits fruits, planta aromatiques, maraichages, viticulture et même une installation en aquaponie (pisciculture et maraichage).

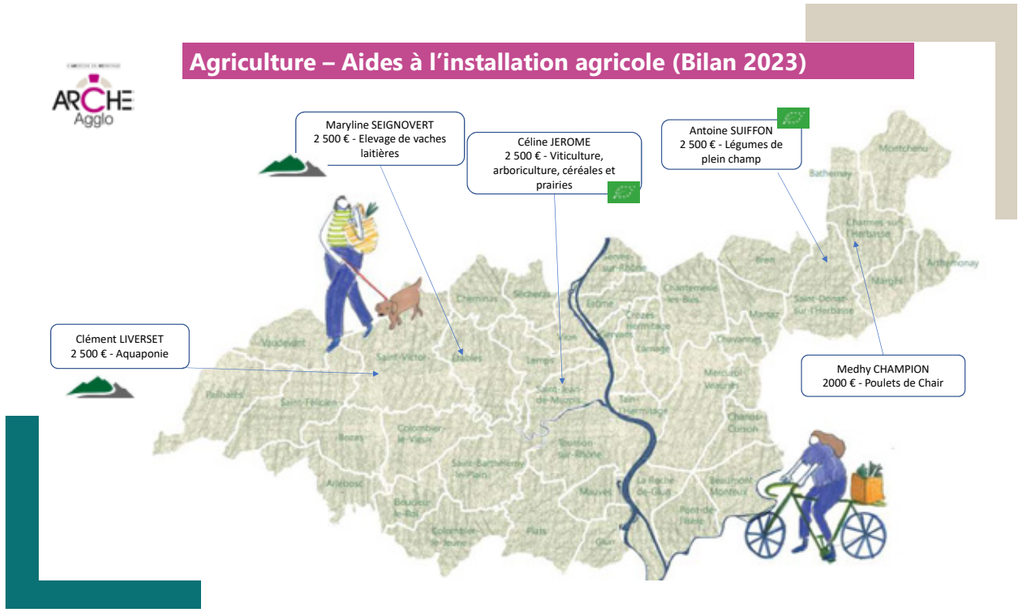

VALORISER LES DÉCHETS VERTS POUR UN USAGE AGRICOLE :

6 plateformes de déchets verts sont réparties en Ardèche. En 2023, environ 41 000 m3 de broyat de déchets verts ont été broyés par ARCHE Agglo et ensuite donné à 20 agriculteurs du territoire. Un échantillon de chaque campagne de broyage est ensuite analysé systématiquement par un laboratoire spécialisé.

DEUXIÈME ANNÉE DE FONCTIONNEMENT POUR LE PLAN PASTORAL TERRITORIAL GRÂCE AUX FINANCEMENTS DE LA RÉGION AUVERGNE RHÔNE ALPES ET DE L'EUROPE :

ARCHE Agglo porte le Plan Pastoral pour le compte des collectivités du Val d'Ay, de Rhône Crussol, Annonay Rhône Agglo et Porte de DromArdèche. L'animation du Plan Pastoral est confiée à la Chambre d'agriculture de l'Ardèche.
L'objectif est de valoriser le pastoralisme nord-ardéchois et encourager les conduites d'élevages extensives, le maintien de l'ouverture des milieux et la conciliation des différents usages (randonnées, pastoralisme).

En 2023, 5 exploitations agricoles vont pouvoir bénéficier des aides de la Région et de l'Europe pour le pastoralisme, pour un montant cumulé de 30 000 € de subvention.

FOCUS 40
MILIEUX ET ESPACES NATURELS SENSIBLES

En assurant l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de plans de gestion pluriannuels, ARCHE Agglo contribue à préserver et à valoriser les milieux naturels, en concertation avec de multiples partenaires : élus, propriétaires, conservatoires scientifiques, associations naturalistes, représentants du monde agricole, de la chasse et de la pêche, usagers de sports de pleine nature, acteurs du Tourisme...

Le service « milieux et espaces naturels » est également très engagé dans la sensibilisation des scolaires et du « grand public » via l'organisation ou la participation à des événements tout au long de l'année : Fête de la Nature, Fête de la Biodiversité, Fête de la Science...

QUELQUES CHIFFRES :

- 26 communes sur 41 du territoire possèdent un espace naturel en gestion
- 15 sites naturels représentant une surface d'environ 6 000 ha
- 7 sites classés Espaces Naturels Sensibles (ENS) pour leur caractère remarquable (géologie, faune, flore et paysages) auprès des Départements de la Drôme et de l'Ardèche
- Plusieurs centaines d'habitants sensibilisés dans le cadre de la Fête de la nature, Fête de l'Environnement, balades découvertes...
- 1 632 élèves sensibilisés sur la biodiversité avec des sorties sur un ENS

.

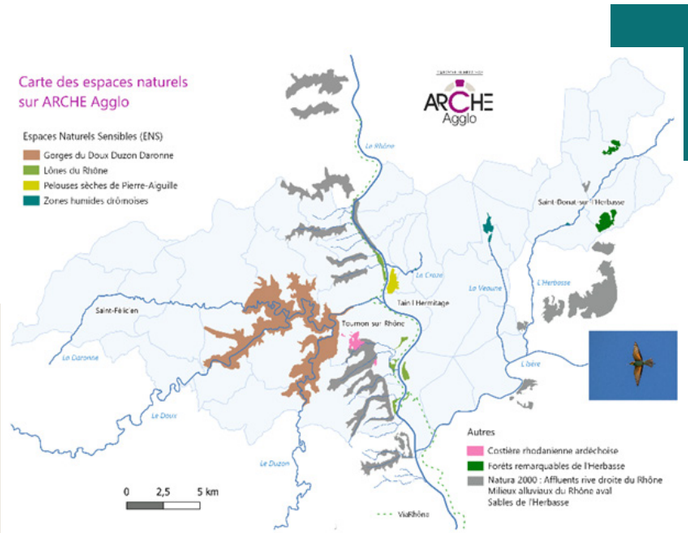

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS EN 2023 :

ENS Gorges du Doux Duzon Daronne (3D)
10 communes ardéchoises de Boucieu-le-Roi à Tournon-sur-Rhône

Dans le cadre du nouveau Schéma Directeur des ENS 07 horizon 2030, 5 grands objectifs ont été fixés par les élus des 10 communes et du Département en concertation avec le Comité de gestion qui a réuni : élus, experts scientifiques et naturalistes locaux, représentants du monde agricole, de la chasse, de la pêche, du tourisme et des sports de pleine nature.

- Objectif 1 : préserver les vieilles forêts
- Objectif 2 : préserver les milieux ouverts
- Objectif 3 : inventorier et suivre les espèces faune et flore liées aux milieux aquatiques
- Objectif 4 : concilier les usages
- Objectif 5 : sensibiliser et éduquer à la nature

Ces échanges ont abouti à la signature du Contrat Atout Nature 2023-2026 qui permet d'engager les premières actions avec le soutien financier du Département :

- baguage et suivi des populations de Cincles plongeurs en rivière (vidéo d'une séance de baguage en janvier 2023 : chaine Youtube ARCHE Agglo
- mise en place d'une gestion collective d'une prairie humide à enjeux de préservation,
- éducation des scolaires et du grand public via la Campagne pédagogique ARCHE Agglo et la Fête de la nature.

Baguage du Cincle plongeur sur l'Espace Naturel Sensible des gorges du Doux, Duzon, Daronne

ENS Massif de Pierre-Aiguille
Crozes-Hermitage

Récolte de graines sur l'Alysson du Rhône, une espèce endémique de la moyenne vallée du Rhône où la population du massif est la plus importante au monde (une seule autre population découverte sur Andance côté Ardèche). La récolte permettra d'améliorer les connaissances sur son écologie et, à terme, de la réintroduire sur les zones où elle a disparu.

Chantier d'arrachage du Séneçon du Cap, une espèce exotique envahissante, extrêmement concurrentielle, qui menace la présence de plusieurs espèces patrimoniales. Cette année, ce sont les agents d'ARCHE Agglo qui ont œuvré à la tâche !

Milieux alluviaux du Rhône
Tournon-sur-Rhône, Mauves, Glun et La-Roche-de-Glun

- Accompagnement des communes dans la gestion différenciée de la végétation.
- Accompagnement des enseignants dans la prise en main du Livret d'activités sur la découverte du patrimoine naturel des lônes.
- Organisation de la Fête de la nature sur la lône des Musards à La-Roche-de-Glun.

Action Nature & Santé

En partenariat avec La Teppe, le service espaces naturels ARCHE Agglo continue à animer, une fois par trimestre, une sortie nature avec un groupe fixe de 7 résidents en itinérance sur plusieurs milieux naturels du territoire. L'objectif est l'éveil des sens et la découverte de la nature dans un temps calme qui accompagne la pathologie sur le long terme.

Communication

Remise des lots et inauguration de l'exposition pour la 5ème édition du Concours photos nature sur le thème : **« Au ras du sol ».** L'occasion de parler des « mal-aimés » comme les araignées. Abondantes, elles occupent tous les milieux terrestres, des zones humides aux zones désertiques. Ce sont des prédateurs carnivores exclusifs considérés comme les plus importants prédateurs d'insectes dans la nature. Elles ont donc un rôle majeur dans le fonctionnement des écosystèmes et le maintien de la biodiversité.
Plus d'infos sur le site internet dédié à la gestion des espaces naturels sur ARCHE Agglo : https://espaces-naturels.archeagglo.fr

FOCUS 41
PRÉVENTION ET GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES

Les ordures ménagères produites sur notre territoire sont constituées de 3 flux auxquels sont adaptés les moyens de collecte et de traitement.

LES ORDURES MÉNAGÈRES « RÉSIDUELLES » collectées en apport volontaire et traitées dans les centre de valorisation du SYTRAD

LES MATÉRIAUX RECYCLABLES COMPOSÉES

- des fibreux (papiers, cartonnettes, magazines...) triés au centre de tri du SYTRAD à Porte-les-Valence (26),
- du verre (bouteilles, pots et bocaux, flacons...) traité dans la verrerie de OI manufacturing à Labegude (07)
- des non-fibreux (tous les emballages plastiques et métalliques et les briques alimentaires...) triés au centre de tri du SYTRAD de Porte-les-Valence (26)

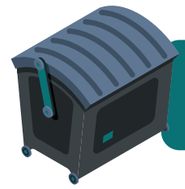

364 POINTS D'APPORT VOLONTAIRES RÉPARTIS SUR L'ENSEMBLE DE NOTRE TERRITOIRE, ÉQUIPÉS DE 1 564 CONTENEURS (SEMI-ENTERRÉS, ENTERRÉS OU AÉRIENS)

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Un des principaux objectifs de la loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte (TPCV) est la baisse de production des ordures ménagères. Ainsi, Arche Agglo est engagé, aux côtés du SYTRAD, dans un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) se donnant comme objectif de réduire de 7 % la quantité de déchets que nous jetons quotidiennement aux ordures ménagères d'ici 2025. Cela représente environ 7 kg de déchets par habitants du territoire sur une année.

Globalement nous pouvons constater une baisse tendancielle de la production d'ordures ménagères et assimilés ces dernières années. En 2023, il y a eu une baisse des quantités collectées de 3.6 % avec une production d'environ 188 kg/an/habitant. Cela représente une diminution de 9 kg par habitant.

ÉVOLUTION DU TONNAGE ANNUEL D'OMR COLLECTÉ

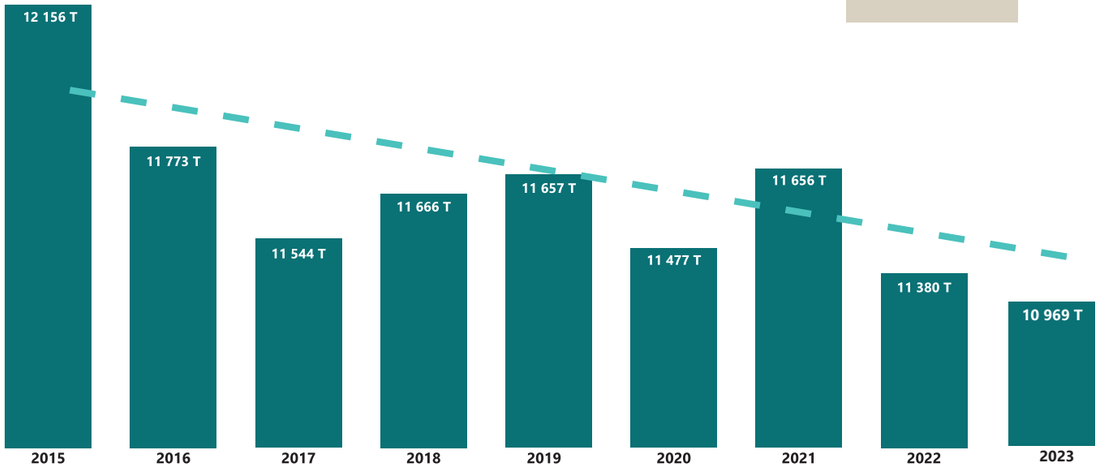

LA COLLECTE SÉLECTIVE

La collecte sélective est organisée à partir d'apport volontaire équipés de conteneurs permettant de séparer les fibreux (papiers, cartonnettes, magazines...), les non-fibreux (tous les emballages plastiques et métalliques et les briques alimentaires...), le verre (bouteilles, pots et bocaux, flacons...).

Depuis le 4 octobre 2021 les consignes de tri ont été simplifiées en acceptant dans les conteneurs avec une signalétique jaune tous les déchets d'emballages (sauf les cartonnettes qui continuent à être collectées dans les conteneurs avec une signalétiques bleue).

En 2023, on peut constater globalement un recul des quantités de collecte sélective globale collectées. Cela cache des disparités, puisque les quantités de fibreux ont diminué de 11,5 % alors que celle de non-fibreux ont augmenté de 7,2 %. Globalement cela représente 4 716 tonnes collectées (soit près de 81 kg/an/habitant).

DÉTAIL DES QUANTITÉS COLLECTÉES PAR FLUX SUR LE TERRITOIRE

- 2 288 TONNES DE VERRE SOIT 39,2 KG/AN/HABITANT
- 757 TONNES DE NON-FIBREUX SOIT 13 KG/AN/HABITANT
- 1 671 TONNES DE FIBREUX SOIT 28,6 KG/AN/HABITANT

LE TONNAGE DES COLLECTES SÉLECTIVES REPRÉSENTE 30 % DES ORDURES MÉNAGÈRES COLLECTÉES

ÉVOLUTION DU TONNAGE ANNUEL D'OMR COLLECTÉ

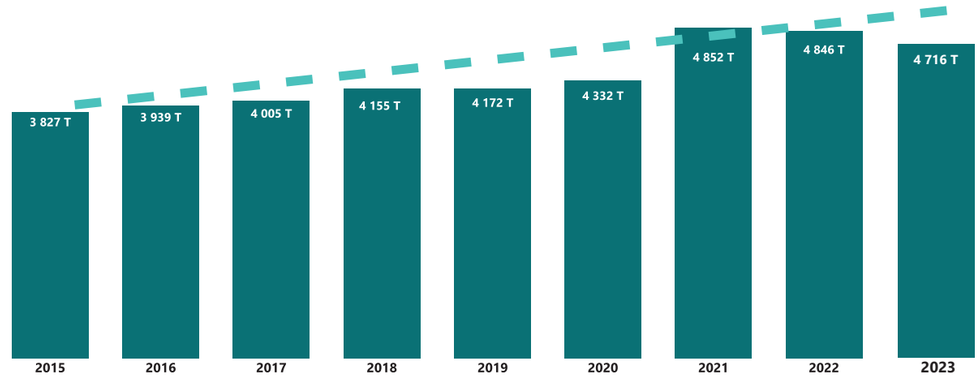

LA GESTION DES BIODÉCHETS

En 2023 il a été voté une stratégie de gestion des biodéchets sur le territoire. Dans ce cadre les premières actions ont été mise en place :

- Formation au compostage : 29 formations et 204 personnes formées
- Vente de composteurs individuels au tarif préférentiel de 20€ : 437 composteurs vendus
- Mise en place de sites pilotes de compostage partagé : 8 sites installés

Estimation du tonnage annuel détourné des OMr : 84 tonnes

RÉALISATIONS 2023

- Renforcement de la communication sur **la simplification des consignes de tri**
- Mise en œuvre opérationnelle de la gestion des biodéchets ménagers, notamment le compostage individuel et le compostage collectif
- Cartographie des points de collecte et mise en place d'une base de données de collecte

FOCUS 42
DÉCHÈTERIES

Il existe quatre équipements sur le territoire :

- Colombier-le-Vieux
- Tournon-sur-Rhône
- Saint-Donat-sur-l'Herbasse
- Mercurol-Veaunes gérée par le Syndicat Intercommunal Rhodanien de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRCTOM)

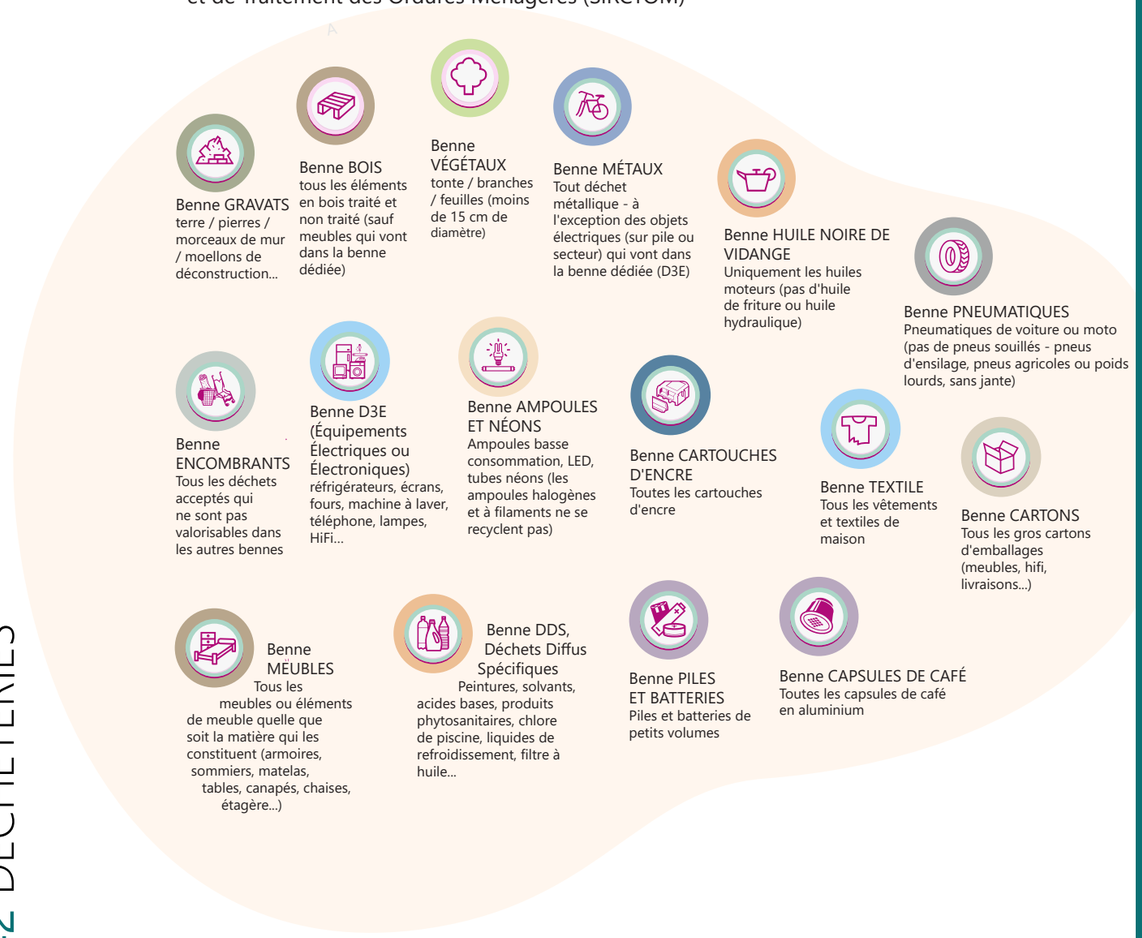

Sur certains sites, il est mis à la disposition du public des dispositifs de réemploi :

- conteneur de réemploi en partenariat Nouvelle'R (Saint-Donat sur l'Herbasse)
- conteneur de gratuité animé par Ecoloco (Colombier-le-Vieux)

BILAN ANNUEL DES TONNAGES COLLECTÉS SUR LES DÉCHÈTERIES EN GESTION PAR ARCHE AGGLO

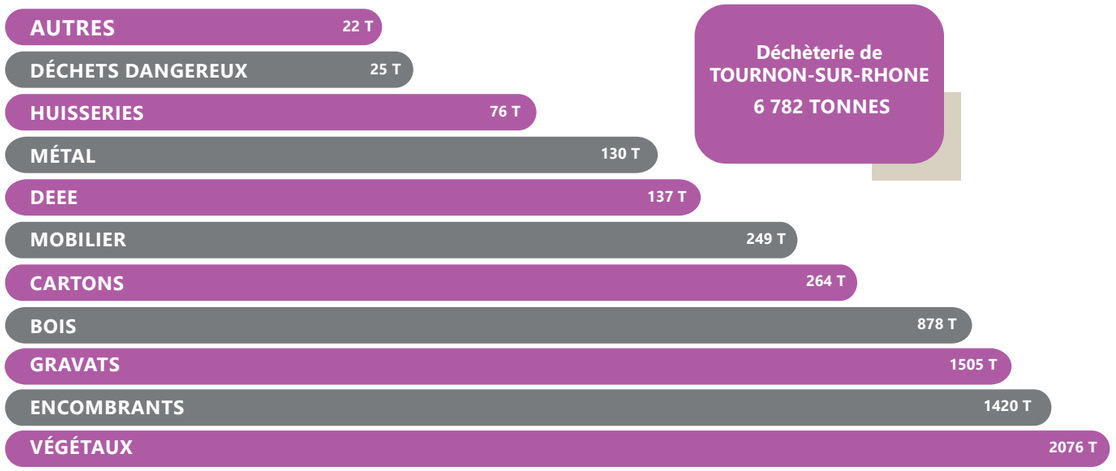

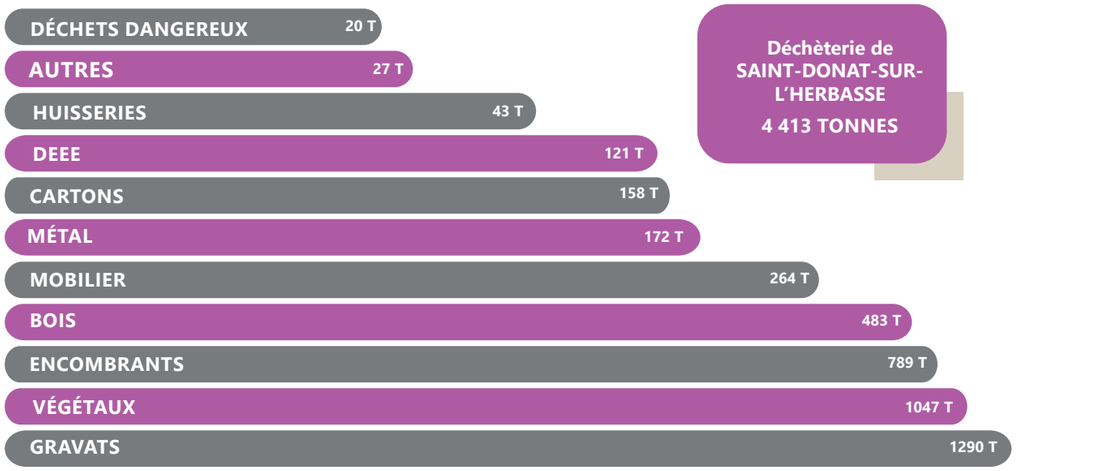

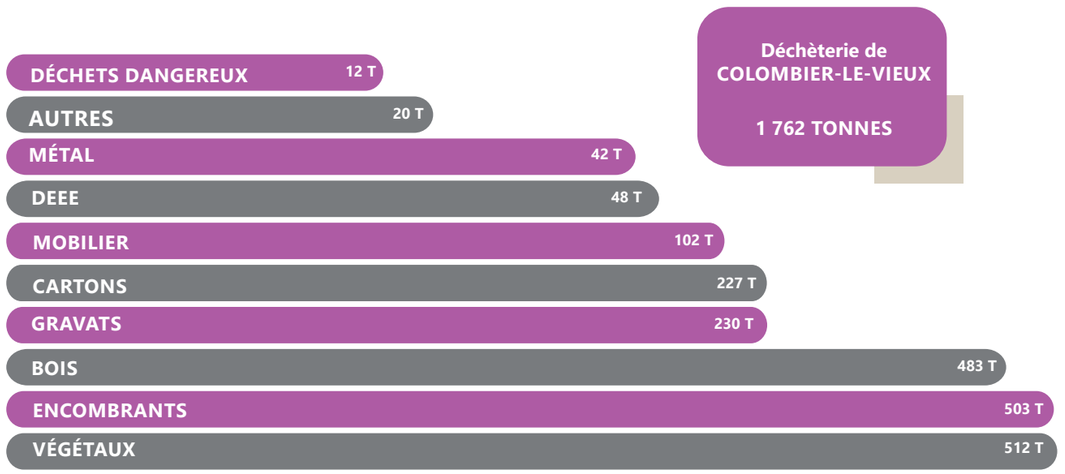

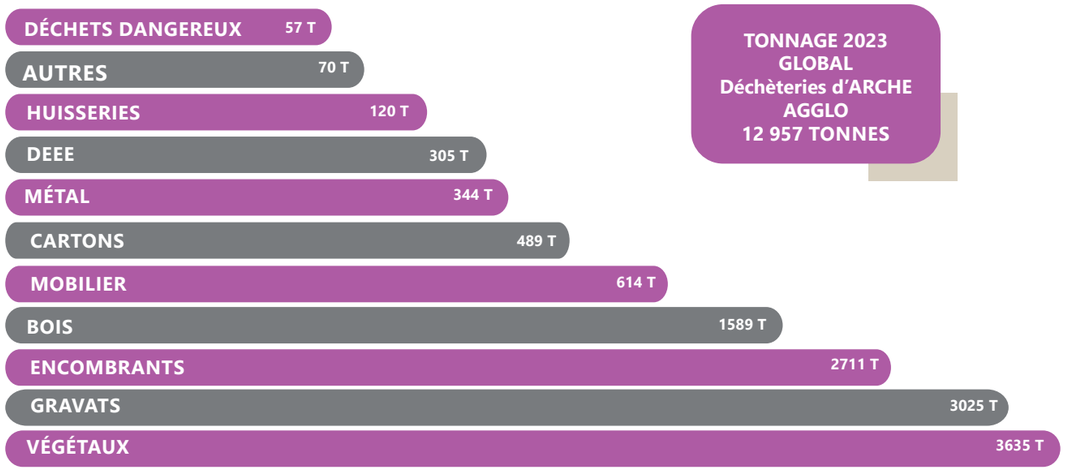

TONNAGE 2023 GLOBAL Déchèteries d'ARCHE AGGLO 12 957 TONNES

En complément, la déchèterie de Mercurol-Veaune a collecté 5 367 tonnes de déchets sur l'année 2023

RÉALISATIONS 2023

- Choix d'un programme de **mise en conformité des déchèteries et choix du maître d'œuvre**
- Suite des tests de broyeur pour déchets verts dans le cadre du projet gestion des biodéchets ménagers

ORIENTATION 2024

- Avant Projets pour les trois déchèteries, dossiers administratifs et règlementaires et lancement des marchés de travaux pour le site de Saint-Donat-sur-l'Herbasse

L'AGGLO EN ACTION

« FAITES DE L'ENVIRONNEMENT » LES 23 ET 24 JUIN 2023

Arche Agglo a organisé l'évènement « Faites de l'Environnement » les 23 et 24 juin 2023 sur le domaine de Champos à Saint Donat sur l'Herbasse. Les objectifs de cet évènement grand public étaient multiples :

- **Sensibiliser la population locale aux enjeux globaux de l'environnement** sur différentes thématiques qui sont : la gestion et la valorisation des déchets, le climat, l'énergie et l'habitat, les mobilités alternatives, la biodiversité ainsi que l'alimentation et le circuit court. Mais aussi sur les différentes politiques publiques en cours : PAT, Plan climat, Marathon de la Biodiversité, ...
- **Valoriser la campagne pédagogique** environnement
- **Valoriser les partenariats** tissés par les différents services d'ARCHE Agglo sur le territoire.

LE VENDREDI 23 JUIN ÉTAIT DÉDIÉ AUX SCOLAIRES

8 classes ayant participées à la campagne pédagogique ont répondu à l'appel à candidatures afin de participer à une demi-journée de sensibilisation et de valoriser leurs apprentissages à travers des créations.

Au programme de la demi-journée :

- Une animation sur le tri des déchets ou le compostage (SYTRAD, SIRCTOM et Service Prévention et Gestion des déchets ARCHE AGGLO)
- Une animation sur le bois et ses utilisation (FIBOIS en lien avec la charte forestière des Chambaran),
- Une visite de l'exposition des créations scolaires
- Une démonstration d'un camion de collecte d'ordures ménagères (SIRCTOM)

LE SAMEDI 24 JUIN ÉTAIT OUVERT AU PUBLIC.
LES THÈMES ONT ÉTÉ RASSEMBLÉS EN « VILLAGE »
Village Gestion et Valorisation des déchets :

Démonstration de broyage
Réalisé / animé par : Service Prévention et Gestion des déchets ARCHE AGGLO
Résumé : Broyez du vert! Possibilité d'amener vos déchets verts pour les broyer et bénéficier de leurs bienfaits!

Le compost
Réalisé / animé par : Service Prévention et Gestion des déchets ARCHE AGGLO SIRCTOM.

Résumé : Changez vos habitudes pour la compost attitude ! Venez découvrir comment faire son propre engrais. Achat de composteur possible !

Construction de nichoirs et découverte de la Ressourcerie Nouvelle R
Réalisé / animé par : Ressourcerie Nouvelle R
Résumé : Venez fabriquer des nichoirs avec du bois de récupération et découvrir l'ensemble des actions de la Ressourcerie Nouvelle R !

Tri sélectif et zéros déchets
Réalisé / animé par : SYTRAD
Résumé : Trier et minimiser ses déchets, c'est branché ! Trucs et astuces objectif Zéro déchets.

De l'art sur des objets de récup'
Réalisé / animé par : Barbara Malleville
Résumé : Des briques de lait et de l'encre ? Venez essayer de graver la nature sur des objets de récup'. Rencontrez l'artiste Barbara Malleville, partagez un atelier de 2 h et repartez avec votre création !

Village Énergie-Climat et Mobilité douce :

Dromolib, pour une mobilité alternative
Réalisé / animé par : Dromolib
Résumé : Dromolib vous propose de venir discuter Mobilité au quotidien. Nous vous aidons à limiter vos déplacements seuls en voiture. Sur cette journée nous vous proposerons aussi un atelier de mécanique vélo participatif. Apportez vos vélos pour vous aider à les réparer. Vous n'utilisez plus un vélo ? Apportez-le-nous, nous les récupérons pour les démanteler ou les remettre en état pour des personnes dans le besoin.

La mobilité sur le territoire d'ARCHE Agglo
Réalisé / animé par : Service mobilité ARCHE AGGLO
Résumé : La mobilité sur le territoire, un enjeu. Venez découvrir la politique de mobilité d'ARCHE Agglo sur les projets en cours et à venir, les guides des bus, la location Vélos à Assistance Électrique et l'aide à l'achat.

Initiative citoyenne : la Centrale villageoise de Passerelle Énergie
Réalisé / animé par : Centrales Villageoises Passerelle Énergie
Résumé : Initiative citoyenne, la centrale villageoise de Passerelle Énergie a pour but l'exploitation de centres d'énergie renouvelable au bénéfice des habitants et des entreprises locales. Venez découvrir leur projet !

Stand : Le bois, son utilisation et sa filière
Réalisé / animé par : Ressourcerie Nouvelle R
Résumé : Venez fabriquer des nichoirs avec du bois de récupération et découvrir l'ensemble des actions de la Ressourcerie Nouvelle R !

Éco-gestes facile, économie rapide !
Réalisé / animé par : ALEC
Résumé : Venez découvrir de manière ludique, les petits gestes du quotidien bon pour l'environnement !

Communication sur les différentes aides à la rénovation
Réalisé / animé par : Service habitat ARCHE AGGLO, Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL)
Résumé : Le parcours de rénovation de son logement peut apparaître complexe. Le service habitat vous présente les dispositifs d'accompagnement mis en place sur l'ensemble du territoire : un accompagnement technique et financier pour réaliser votre projet de rénovation Si confirmation : Des petites animations pour démêler le vrai du faux sur les questions de rénovation énergétique. Nos conseillers seront là pour répondre à toutes vos questions.

Dromolib, pour une mobilité alternative
Réalisé / animé par : Dromolib
Résumé : Dromolib vous propose de venir discuter Mobilité au quotidien. Nous vous aidons à limiter vos déplacements seuls en voiture. Sur cette journée nous vous proposerons aussi un atelier de mécanique vélo participatif. Apportez vos vélos pour vous aider à les réparer. Vous n'utilisez plus un vélo ? Apportez-le-nous, nous les récupérons pour les démanteler ou les remettre en état pour des personnes dans le besoin.

Village Biodiversité :

À la découverte de la trame verte et bleue dans le Grand Rovaltain
Réalisé / animé par : Service mobilité ARCHE AGGLO
Résumé : La mobilité sur le territoire, un enjeu. Venez découvrir la politique de mobilité d'ARCHE Agglo sur les projets en cours et à venir, les guides des bus, la location Vélos à Assistance Électrique et l'aide à l'achat.

Biodiversité de proximité & aménagements, les bonnes actions pour la préserver
Réalisé / animé par : LPO
Résumé : Partez à la découverte de la biodiversité présente autour de chez nous : insectes, mammifères ou oiseaux, ils n'auront plus de secret pour vous... Apprenez à aménager votre jardin ou votre balcon et adopter les bonnes pratiques pour accueillir et observer certaines espèces chez vous !

Espaces Naturels Sensibles, des réservoirs de Nature au cœur du territoire
Réalisé / animé par : ALEC
Résumé : Venez découvrir de manière ludique, les petits gestes du quotidien bon pour l'environnement !

Balade découverte de la faune et de la flore de la ripisylve de l'Herbasse
Réalisé / animé par : Mission Haies
Résumé : Partez une heure en balade à la découverte de la faune et de la flore de la ripisylve. Avec une biodiversité incroyable, ces forêts des bords de rivières sont des réservoirs de nature sous-estimés.

Stop aux idées reçues, la nature a des superpouvoirs !
Réalisé / animé par : Conservatoire d'Espaces Naturels
Résumé : Les idées reçues sur la biodiversité et la gestion d'espaces naturels sont légion et ont la vie dure ! Milieux humides responsables de prolifération des moustiques, espèces fortement nuisibles ou préservation qui rime avec interdiction sont autant d'affirmations que l'on entend très souvent ! Ce stand reprend les idées reçues les plus répandues et apporte des réponses argumentées. En prime, venez tester un petit jeu sur les superpouvoirs de la nature !

Village alimentation et circuit court :

Atelier de transformation des légumes du jardin
Réalisé / animé par : Conserverie mobile et solidaire
Résumé : démonstration culinaire de tout ce qu'il est possible de faire avec les fruits et légumes locaux de la saison estivale. Stand vivant où les participants sont invités à mettre la main à la pâte et repartir avec leur production. Explication de diverses techniques telles que les la lacto-fermentation, les confitures, chutney's, la pasteurisation...

Atelier de semence paysanne, Mon jardin enVie
Réalisé / animé par : Jardin'enVie
Résumé : Venez profiter d'un atelier de repiquage de légumes et discuter du jardin et des semences paysannes.

Stand de restauration
Réalisé / animé par : producteurs locaux
Résumé : Les stands de restauration et buvette vous permettront de vous restaurer au sein de l'événement tout en profitant de produits locaux.

Nom : Animation Nos amis les abeilles !
Réalisé / animé par : Drome d'Abeille
Résumé : Et si vous vous laissiez embarquer pour un petit voyage dans le monde extraordinaire des abeilles ?! Une bonne occasion pour découvrir les secrets de la ruche et de la pollinisation, tout en prenant le temps de déguster des miels locaux. Nicolas viendra vous partager sa passion avec, entre autres, une petite ruche peuplée d'abeilles et bien d'autres outils ludiques et pédagogiques. Pour petits et grands.

Témoignage et jeu, Défis Familles à alimentation positive
Réalisé / animé par : MJC de Tain l'Hermitage et Agri-Bio
Résumé : Les familles ayant participé aux défis « Foyers à alimentation positive » vous partagent leur expérience et vous propose de jouer avec elles sur la thématique.

Village Art & Environnement :

Jeux en bois
Réalisé / animé par : La maison du jeu
Résumé : Venez jouer avec les jeux en bois de la maison du jeu. Pas besoins d'électricité pour s'amuser !

Venez découvrir l'art de conter, avec Claire Bonnaz
Réalisé / animé par : Claire Bonnaz
Résumé : En lien avec L'événement «Partir en livre» :
Une histoire vous touche plus particulièrement, vous aimeriez la transmettre oralement, cette formation s'axe sur l'apprentissage des techniques pour apprendre un conte et le restituer. Chaque conteur a sa manière de raconter, par ce stage vous cultiverez la vôtre.

Une bibliothèque hors les murs au cœur de la nature
Réalisé / animé par : Service Lecture publique ARCHE Agglo et les bibliothèques de Bren, Chavannes et Saint-Donat-sur-l'Herbasse.
Résumé : Venez profiter de la bibliothèque hors les murs ! Au programme : un atelier créatif au fil de la journée avec Hélène Georges, autrice-illustratrice, pour créer une fresque de l'Environnement, **une grainothèque pour échanger vos graines,** des lectures chuchotées à partir de 13h30 et bien sûr : plein d'histoires et de beaux livres à découvrir, partager, feuilleter, écouter et des jeux autour des livres…

Exposition des réalisations des classes sensibilisées lors de la campagne pédagogique Environnement
Réalisé / animé par : ARCHE Agglo et les écoles du territoire
Résumé : Venez découvrir les restitutions des écoles sensibilisées lors de la campagne pédagogique 2022-2023 sur la thématique de l'Environnement. Entre la gestion des déchets et la vie dans les rivières ou bien à la ferme sans oublier les énergies et la découverte des espaces naturels sensibles.

Spectacle « Ça me hérisse » (50 min) Pour tous à partir de 6 ans
Réalisé / animé par : Happi la Compagnie
Horaire : 14h et 17h
Résumé : Un hérisson un peu grincheux et routinier, un jeune triton crêté aristocrate en quête d'une mare accueillante et une chauve-souris au bagou délirant : voici l'épopée rocambolesque de trois voisins de nos jardins. Une histoire qui permet de découvrir ces petits animaux et leurs besoins. Décalé et plein d'humour, un spectacle pour petits et grands.

Autres actions :

Visites de site Prévention des inondations
Réalisé / animé par : Service Rivières ARCHE Agglo
Résumé : Venez découvrir comment on se protège des inondations ! Visite sur site et parole d'expert !

Conférence – débats « Les vrais du faux de l'écologie »
Thématiques : la continuité écologique : zoom sur le territoire d'ARCHE Agglo, l'énergie dans ma maison
Résumé : Dans le monde de l'écologie, de nombreux « ragots » sont colportés souvent à tort. « Les vrais du faux de l'écologie » sont des micro-conférences/ discussions pour démonter les fausses idées qui circulent.

Plus de 18 partenaires et 10 services d'Arche Agglo ont été mobilisés pour accueillir près de 300 personnes sur une journée conviviale et festive.

Plusieurs stands de restauration rapide avec des produits locaux et de qualité étaient à disposition du public

Un travail en transversalité avec les MJC et Centres sociaux, les services « Prévention et gestion des déchets », Habitat, Mobilité, Education à l'Art et à la Culture, Lecture Publique, Rivières, Agriculture alimentation, Milieux ENS, énergie Climat, etc.

LA JEUNESSE 12/25 ANS AU CŒUR DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE

RETOUR SUR LES FONDATIONS DE LA POLITIQUE JEUNESSE INTERCOMMUNALE VERS LES 12-25 ANS

L'action publique d'ARCHE Agglo vers les jeunes est inscrite de longue date dans les compétences communautaires, et s'est historiquement construite avec des partenaires cœur de métiers, associatifs ou publics. Prenant racine sur les équipements socioculturels et de loisirs qui maillaient déjà le territoire (Accueils de loisirs, MJC Centres sociaux, etc.), la politique jeunesse a au fil du temps fait l'objet d'un travail collectif croisant les expertises. Elle est rapidement devenue multithématique, et s'est développée selon une approche globale des besoins des jeunes, positionnée au cœur du processus. **En ce sens, cette politique va bien au-delà d'une approche qui se contenterait d'occuper et d'encadrer les jeunes. Elle n'est pas non plus une politique de loisirs, mais de réponses aux besoins élargis des jeunes.**

Un premier élargissement est ainsi opéré dans 2 directions :

- **L'animation de proximité :** elle est mise en œuvre en partenariat par les MJC Centres sociaux, qui allient d'un côté des lieux ressources en centralité et dans les villes bourgs, et d'un autre côté un aller-vers sur les communes périphériques, pour toucher les jeunes le plus largement possible.
- **Un soutien continu aux acteurs cœur de métier et terrain :** en soutenant de manière pérenne les acteurs dédiés, la politique jeunesse a favorisé une vraie dynamique partenariale, la stabilité des professionnels et des structures qui ainsi se connaissent bien entre eux, tout autant qu'ils connaissent finement leur territoire. Cet «écosystème» des acteurs a des effets positifs importants sur la dynamique partenariale et l'accueil de nouveaux professionnels sur le territoire qui peuvent facilement s'intégrer dans un réseau d'acteurs dense et actif. **Ce réseau trouve son expression dans une instance dédiée à la coordination de l'action jeunesse, aujourd'hui appelée le Réseau des Acteurs Jeunesse Arche Agglo, animée par ARCHE Agglo.**

JUSQU'EN 2023, L'ACTION JEUNESSE S'EST DÉPLOYÉE SUR 5 CHAMPS D'INTERVENTION THÉMATIQUES, TOUT EN S'ÉTOFFANT DEPUIS 2019 D'UNE POLITIQUE D'EDUCATION AUX ARTS ET À LA CULTURE ET D'UNE POLITIQUE DE LECTURE PUBLIQUE VERS LES JEUNES.

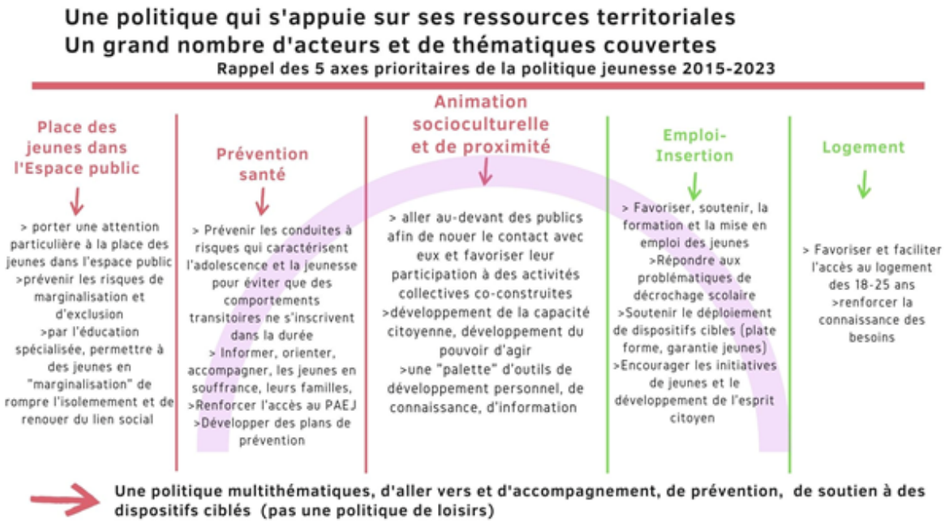

LA POLITIQUE JEUNESSE INTERCOMMUNALE S'EST AINSI DÉPLOYÉE AVEC DE NOMBREUSES FORCES LOCALES QUI REPRÉSENTENT UN MAILLAGE IMPORTANT D'ACTEURS CŒUR DE MÉTIER ET RESSOURCES POUR LES JEUNES.

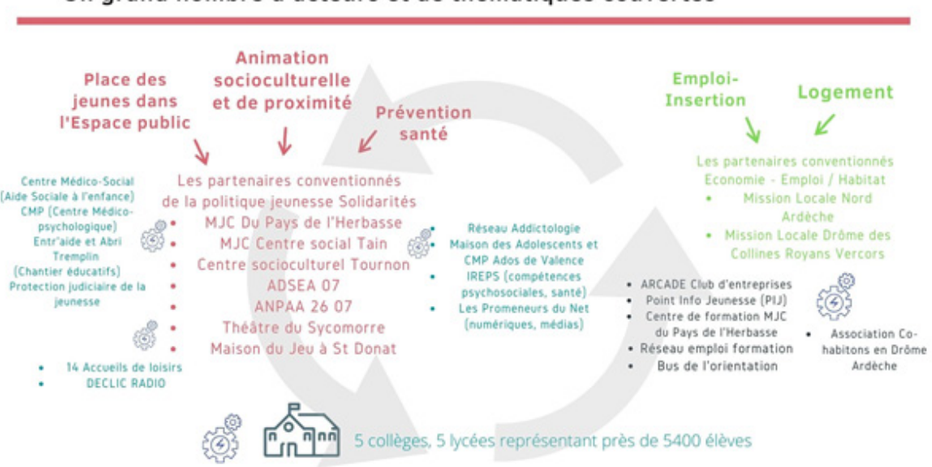

Elle se caractérise alors par :

- un engagement financier conséquent d'ARCHE Agglo à travers des conventions de partenariat et des projets pilotés directement par l'Agglo
  Soit près de 720 000 euros de financements publics à destination du public 12-25 ans
- **des lieux et des professionnels** pour accueillir, recevoir et accompagner les jeunes, dans tous les besoins de leur vie quotidienne et personnelle, avec un maillage du territoire via des actions d'aller vers, renforcée au moment de la création d'ARCHE Agglo (Plateau Ardéchois, bassin de l'Herbasse)
- **une forte dynamique partenariale,** qualifiée d'exemplaire sur ce territoire, avec les associations, institutions, ainsi que les établissements scolaires (au sein des établissements mêmes, de nombreuses interventions et permanences sont mises en place par les animateurs de proximité et les éducateurs de prévention et d'insertion, aux côtés des équipes éducatives et de vie scolaire).
- **+ de 1 750 jeunes accompagnés en moyenne par an**
- **+ 3 750 jeunes touchés par des actions,** soit de manière ponctuelle soit de manière régulière (projets, loisirs, parcours insertion et orientation, ...)
- **¼ de la population scolaire du second degré bénéficie au moins d'une action jeunesse (hors culture)** sur les sujets de citoyenneté, prévention des conduites à risques et du harcèlement scolaire, prévention spécialisée pour prévenir le décrochage scolaire.

UNE « ÉVALUATION » DE LA POLITIQUE JEUNESSE SOUS LA FORME D'UN RÉCIT DE TERRITOIRE

En 2020, la Vice-présidente à la jeunesse Delphine COMTE, engage une démarche d'évaluation de cette politique jeunesse, sous la forme d'un Récit de territoire. Par cette démarche, il s'agit non seulement de confirmer les points forts de cette politique mais aussi les manques, et **de la réajuster selon les résultats de cette évaluation.**

Restituée en 2021, ce Récit de territoire a répondu à cet objectif, non seulement en confortant la lecture d'un existant qui porte ses fruits : les différentes interventions des partenaires d'ARCHE Agglo et la dynamique partenariale sont des fondations essentielles pour le territoire, mais aussi en permettant d'identifier des axes d'amélioration ou de développement nécessaires pour couvrir globalement tous les besoins des jeunes, mineurs et majeurs.

LES RÉSULTATS DU PROCESSUS JEUNESSE MENÉ EN 2022 - 2023

Dans la continuité de cette évaluation et pour répondre aux manques repérés, de 2022 à 2023, un processus est alors mis en place, piloté par la Vice-présidente, sous forme d'ateliers partenariaux. Ces ateliers vont réunir tour à tour les partenaires associatifs et publics d'ARCHE Agglo, ainsi que les élus communautaires ;

De manière partenariale, 3 points plus spécifiques vont faire l'objet d'un travail collaboratif et partenarial :

- **Les 18-25 ans,** un public moins touché ou touché de manière moins visible (constat du Récit de territoire) : vers lesquels ARCHE Agglo va choisir de renforcer son action publique (sur les thématiques emploi, logement, développement local plus particulièrement)

- **La coordination de cette action publique territoriale vers les jeunes par ARCHE Agglo :** elle est repositionnée avec et pour les acteurs terrain et publics (cette coordination permet d'assurer une vision globale des actions, l'articulation avec les élus communautaires d'ARCHE Agglo, de porter une attention permanente au maillage territorial et à l'équité d'accès)

- **L'évaluation de la politique publique :** cette évaluation prend une forme nouvelle et structurée, qui au fil de sa réalisation doit montrer ce que produit cette politique, mais aussi permettre sa connexion continue aux besoins des jeunes dans une vision globale **et élargie.**

Les élus sont quant à eux réunis pour réaffirmer les marqueurs politiques de cette action publique territoriale vers les jeunes :

Au-delà des actions, il s'agit de remettre en visibilité l'intention politique prévalant à cette action publique et la guidant sur un territoire de proximité et en articulation avec d'autres politiques publiques (Celles de l'Etat, de la Région, et des Départements). Ainsi, les élus réunis en instance de travail ont fait émerger **un nouveau référentiel de l'action publique d'ARCHE Agglo vers les jeunes, autour de 3 AXES :**

1-Une jeunesse qui peut compter sur les ressources du territoire pour s'y épanouir et pouvoir y trouver sa place, avec un AXE STRUCTURANT DE L'ACTION PUBLIQUE VERS LES JEUNES reposant sur 3 piliers historiques et confirmés :

- ÉDUCATION > Les jeunes connaissent des interventions éducatives, exemple: Lutte contre le harcèlement, décryptage des fake news, ...
- AUTONOMIE > Les jeunes accèdent à une vaste diversité de ressources, exemple : sports, culture, information jeunesse,...
- FAMILLE > Les jeunes ont accès à des activités de loisirs encadrés proche de chez eux, exemple : centre social, animation de proximité, centre de loisirs 12-17 ans...

2- Pas de laissé pour compte, chacun doit pouvoir bénéficier de l'action jeunesse, avec un AXE SENTINELLE DE L'ACTION PUBLIQUE VERS LES JEUNES reposant sur un pilier historique et réaffirmé

- PRÉVENTION SANTE ET SOCIALE

3- Une jeunesse «ressource» qui contribue au développement du territoire dans toutes ses dimensions (économie, participation, citoyenneté, ...), avec un AXE DEVELOPPEMENT DE L'ACTION PUBLIQUE VERS LES JEUNES reposant sur deux piliers renforcés et marqués par des actions nouvelles

(Ces 2 piliers ont été identifiés comme des manques de la précédente politique jeunesse)
INSERTION SOCIALE ET ECONOMIQUE > Les jeunes sont accompagnés pour s'intégrer au territoire, exemples de nouvelles actions : Actions en faveur de l'orientation et de la découverte des métiers (Forum des métiers et des formations, actions entreprises jeunes...), meilleure visibilité de l'existant (partenariat avec les Missions Locales par exemple)
DÉVELOPPEMENT LOCAL > Les jeunes accèdent à une vaste diversité de ressources, exemple : sports, culture, information jeunesse,...

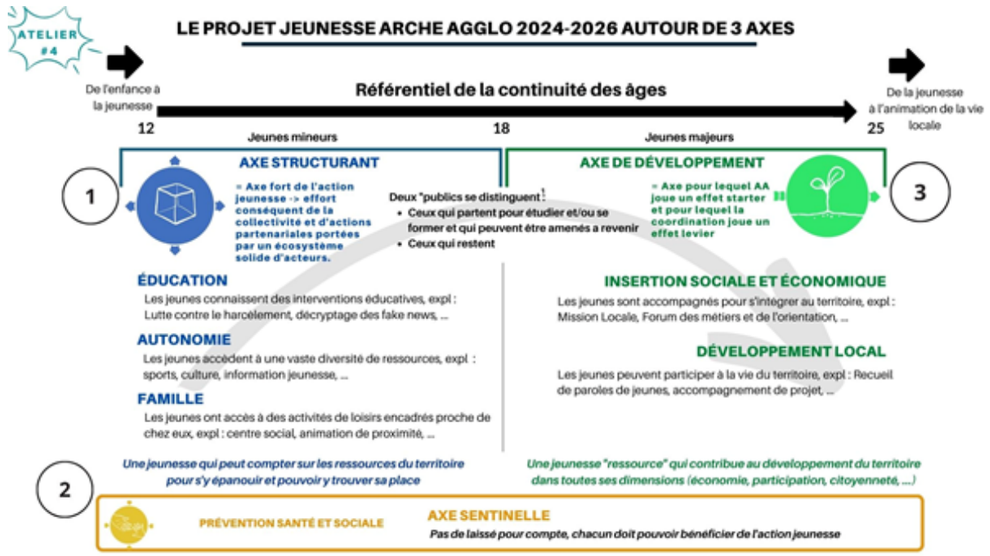

En terme de résultat, ce processus de travail a abouti à l'affirmation d'un projet jeunesse ARCHE Agglo, à destination des 12-25 ans, renouvelé et intégré au projet de territoire HORIZON, qui place la jeunesse comme un cœur de cible.

UNE TRADUCTION DIRECTE DE CE PROJET : LA SIGNATURE DE CONVENTIONS PLURIANNUELLES DE PARTENARIAT AVEC LES PARTENAIRES DE LA POLITIQUE JEUNESSE ET LA VALIDATION D'UN NOUVEAU BUDGET SUR LA THÉMATIQUE EMPLOI ORIENTATION

Guidées par ces nouvelles orientations,

D'une part, des conventions pluriannuelles sont validées par délibération du conseil d'Agglomération du 13 décembre 2023, et signées pour 3 ans avec les partenaires cœur de métier de la politique jeunesse :

- Centre socioculturel de Tournon, Espace jeunesse
- MJC Centre social de Tain l'Hermitage, Pass'ados
- MJC du Pays de l'Herbasse, Pôle jeunesse
- Un nouveau partenariat jeunesse est mis en place avec la MJC des 2 rives à la Roche de Glun

- L'Association Addictions France, pour son projet PAEJ, Réseau Santé, Actions de prévention, Veille
- L'ADSEA 07 pour son projet de Prévention Spécialisée
- L'Association Théâtre du Sycomore au titre des politiques jeunesse et culture

Des partenariats sont confirmées avec :

- La Mission Locale Nord Ardèche
- La Mission Locale Drôme Des Collines Royans Vercors

Tous les partenaires associatifs d'ARCHE agglo sont confortés par des subventions au moins équivalentes à leurs dotations antérieures, afin de développer leur projet jeunesse et les actions qui en découlent, pour 3 ans. Une revalorisation des dotations de 2.5 % est également réalisée pour les associations arrivant en fin de convention.

D'autre part, un nouvel engagement ARCHE Agglo en faveur de la découverte des métiers et des entreprises, ainsi que l'accès à l'emploi des jeunes, est validé par ARCHE Agglo. Une feuille de route territoriale est déployée et co-pilotée par les Directions Solidarités Jeunesse et Economie Emploi. Un budget de 50 000 € est alloué au titre des nouvelles fiches actions du projet horizon pour financer des actions dans ce domaine.

Dans un contexte budgétaire contraint, l'engagement financier de l'intercommunalité pour sa politique jeunesse est ainsi confirmé et renforcé.

LA LUTTE CONTRE LA PÉNURIE DES PROFESSIONNELS AU SEIN DE LA PETITE ENFANCE

Tout comme au niveau national, ARCHE Agglo se trouve confrontée à une pénurie des professionnels de la petite enfance.
L'offre d'accueil de la petite enfance est assurée par l'accueil collectif (crèches) et l'accueil individuel (assistantes maternelles), et ces deux secteurs sont impactés, dans les mêmes proportions, par la pénurie de professionnels.
ARCHE Agglo mène une politique de ressources humaines volontariste pour les professionnels de l'accueil collectif, des Relais Petite Enfance (RPE), du personnel administratif, dont elle est employeur, mais aussi pour les assistantes maternelles salariées par les parents via les actions du RPE.
Au-delà d'un travail qui est fait sur la rémunération et la politique sociale, ARCHE Agglo a souhaité aller plus loin et travailler sur des axes plus innovants

ARCHE Agglo mène des actions à plusieurs niveaux à l'intention des professionnels déjà en poste, mais aussi dans la promotion du métier.

ACCUEIL COLLECTIF

À L'INTENTION DES PROFESSIONNELS DÉJÀ EN POSTE, LES ACTIONS MENÉES ONT POUR OBJECTIFS :

De permettre aux agents de concilier leur vie personnelle et professionnelle :

• en accordant systématiquement des temps partiels sur autorisation
• en offrant la possibilité de bénéficier d'Autorisations Spécifiques d'Absences (ASA) pour des évènements heureux ou malheureux (mariage, pacs, … rentrée scolaire, rupture du mode d'accueil de leur enfant, maladie, hospitalisation, décès d'un proche …)

D'accompagner les agents dans leur vie professionnelle :

• 125 départs en formation : 14 départs en formation pour les RPE représentant 13 jours (certaines formations étant sur ½ journée) et 111 départs en formation pour les crèches représentant 239.5 jours
• Faciliter les évolutions de carrière :

- Dans le cadre du CPF, deux agents ont pu bénéficier d'un bilan de compétence (24 heures d'autorisation d'absence pour chacun d'eux)
- 2 agents ont été accompagnés dans leur démarche de validations des acquis et de l'expérience (autorisation d'absence à hauteur de 24 heures chacun)
- 2 agents ont suivi préparation au concours de la fonction publique territoriale

De prendre en compte des contraintes de certains métiers de la petite enfance :
Les pools de remplacement : une attention particulière a été apportée aux agents de pool. Ces agents assurent les remplacements de leurs collègues en congés, formation, malades, … et ont des horaires très variables qui ne peuvent être prévus en amont. Certains agents peuvent même, pour permettre le bon fonctionnement de l'ensemble des crèches, assurer des missions hors de leur structure habituelle. Un travail de re-valorisation de ces postes indispensables pour assurer le service public, a été entre-pris prenant en compte leurs contraintes particulières aboutissant à une revalorisation d'une prime spécifique

De donner du sens et de valoriser les professionnels au travers :

• des projets pédagogiques : durant l'été, toutes les équipes de professionnels des crèches rédigent leur projet pédagogique pour l'année scolaire nouvelle qui démarre. Ce projet pédagogique, fédérateur, permet aux professionnels de décliner des ani-mations pour les enfants et leurs parents. Chaque structure a le choix sur le sujet de travail de l'année. Pour l'année 2023-2024, chaque structure mènera au moins une animation pour les enfants en lien avec le développement durable et la culture, et une action en faveur des parents.
• de groupes réflexion (bilan des 2 ans et réorganisation et planning de travail) : dans un objectif de de transversalité et de cohésion entre l'accueil collectif et individuel, pour permettre de travailler différemment et hors de son quotidien et donc le déve-loppement d'une dynamique innovante au sein du Pôle Petite Enfance, des groupes réflexion ont été créés en 2021. Ces groupes de travail réunissent des professionnelles de l'accueil collectif (directrices de crèche), de l'accueil individuel (animatrices respon-sables de RPE) et du service administratif. En 2023, au bout de 2 années d'existence fortement impactées par la crise sanitaire, un bilan du fonctionnement de ces groupes a été réalisé permettant de les redynamiser, de leur donner de nouveaux objectifs, notamment en cette période post-covid et en adéquation avec les valeurs du Projet de Territoire et avec les enjeux et axes stratégiques de la nouvelle Convention Terri-toriale Globale.

LA DÉCOUVERTE ET LA PROMOTION DU MÉTIER :

En contribuant à la formation de nouveaux professionnels : en septembre 2023 une élève auxiliaire de puériculture a été accueillie à titre expérimental en apprentis-sage sur une crèche située sur un bassin de vie particulièrement en tension au niveau des recrutements (bassin de vie ardéchois). De nombreux élèves en cours de forma-tion ont également été accueillis sur nos structures avec une moyenne de 4 stagiaires tout au long de l'année représentant 935 jours :

• 15 jours pour de 3ème
• 15 jours pour des élèves SAPAT
• 185 jours pour des élèves CAP

• 550 jours pour des élèves EJE
• 170 jours pour un élève EJE (stage long rémunéré)

En menant des actions de promotion du métier en participant à différents forums :

• au forum des métiers d'ARCHE Agglo pour rencontrer des jeunes collégiens ou lycéens en réflexion pour leur orientation professionnelle
• à une journée organisée par France Travail pour rencontrer des personnes en reconversion professionnelle
• à une journée organisée par le centre de formation Ocellia pour rencontrer de futures professionnels déjà engagés dans une formation diplômante (auxiliaire de puériculture, éducateur de jeunes enfants) pour leur présenter ARCHE Agglo et son service Petite Enfance

Dans ce cadre des fiches métiers et un diaporama présentant la Petite Enfance au sein d'ARCHE Agglo ont été élaborés, véritables outils de communication.

ACCUEIL INDIVIDUEL

Depuis 2022, les Relais Petite Enfance (RPE)ont été positionnés sur la mission renforcée du métier d'assistante maternelle. En effet, l'offre d'accueil individuel ne cesse de se réduire ; le nombre d'assistantes maternelles agréées diminuant régulièrement et donc le nombre de places offertes. Compte tenu de la pyramide des âges des assistantes maternelles, ce phénomène risque de perdurer, voire de s'accroitre si de nouvelles professionnelles ne s'installent pas.

Les animatrices responsables des RPE se sont engagées dans cette mission en rédigeant un plan pluriannuel au travers de 2 objectifs :

- Promotion du métier auprès des potentiels candidats
- Valorisation du métier pour éviter le départ d'assistantes maternelles en activité

6 Axes de développement ont été définis :

- Développer des outils de communication
- Développer la visibilité et l'attractivité du métier
- Développer les liens entre le besoin et l'offre de formation, d'insertion professionnelles
- Soutenir l'accès au métier
- Valoriser et soutenir les assistantes maternelles en activité
- Participer à une réflexion globale sur la pénurie des professionnelles de la Petite Enfance

Des actions réalisées en 2023 :

- Des actions de promotion du métier (programme élaboré à partir d'une réflexion avec les assistantes maternelles) :

• Participation au forum des métiers d'ARCHE Agglo, du lycée Gabriel Faure et forum Job en local sur St Donat sur l'Herbasse
• Interventions dans des lycées auprès d'élèves des filières suivantes : bac pro, CAP AEPE
• Travail sur une fiche métier dans le cadre du réseau des RPE Ardèche
• Participation aux réunions préalables à l'agrément pour les personnes en réflexion pour devenir assistantes maternelles

- Des actions de valorisation. Elles ont été développées suite au constat que le métier d'assistante maternelle est un métier physique et prenant, donc source de fatigue, sans qu'elles aient le temps et la possibilité de prendre soin d'elles compte tenu des horaires de travail.

• Mise en place de séances de soirée sophrologie, d'accompagnement coaching bien-être
• Mise en place d'analyses de pratique, de soirées d'échange et d'entraide.
Mise en place de 6 ateliers de prévention des gestes et postures pour 43 assistants maternels en partenariat avec AESIO ;

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PLACES OFFERTES EN ACCUEIL INDIVIDUEL DEPUIS 2018

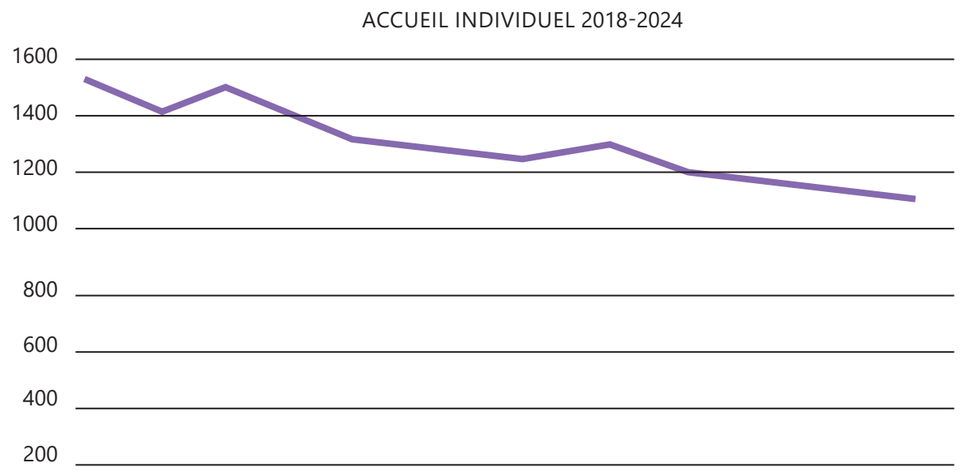

PYRAMIDE DES ÂGES DES ASSISTANTS MATERNELS PAR BASSIN DE VIE

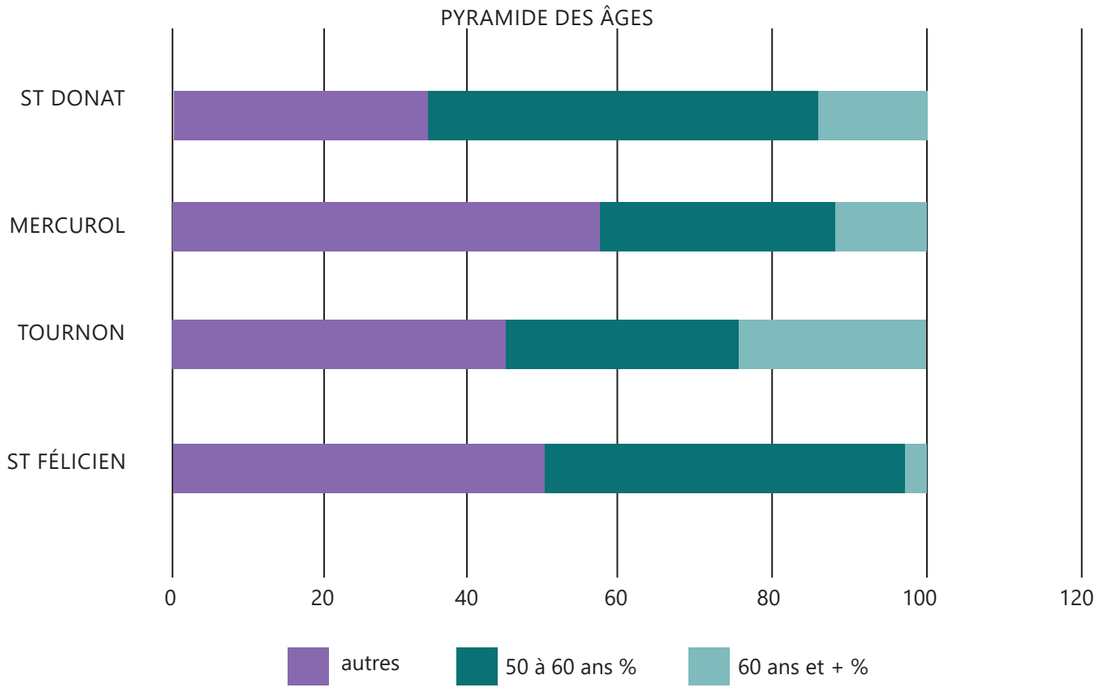

PLAN PLURIANNUEL DE PROMOTION DU MÉTIER

Axe	Actions	2022	2023	2024	2025	2026
Développer des outils de communication	Plaquette/fiche métier					
	Kit de communication					
	Visibilités sur les réseaux sociaux					
	Mini-film sur les métiers					
Développer la visibilité et l'attractivité du métier	Forum des métiers et de la formation					
	Forum de l'emploi					
	Adhésion aux journées départementales					
	Développer et pérenniser les partenariats					
	Organisation de portes ouvertes ou soirées					
Développer les liens entre le besoin et l'offre de formation d'insertion professionnelle	Identifier les lieux de formation					
	Créer des partenariats et proposer des interventions dans le structures					
Soutenir l'accès au métier	Accompagnement des candidates assistantes maternelles					
	Participation aux formations préalables à l'agrément					
	Soutien de la mise en stage chez les assistantes maternelles					
Valoriser et soutenir les assistantes maternelles en activité	Valorisation des travaux réalisés					
	Identification des freins à l'exercice du métier et actions pour les limiter					
Participer à une réflexion globale sur la pénurie des professionnelles de la petite enfance	Développement du partenariat					
	Partage d'expériences avec d'autres RPE (journées professionnelles, journées d'échanges)					

HORIZON, LE PROJET DE TERRITOIRE D'ARCHE AGGLO

L'année 2023 a vu l'achèvement de la réflexion engagée sur le projet de territoire en septembre 2021. Le programme d'actions est constitué entre autres d'une sélection de 28 actions qui rendent plus concrets les projets phares portés par l'Agglomération et les communes pour les 10 ans à venir.

Ce programme s'inscrit dans la continuité, et a vocation à rappeler les actions restant à engager. Il constitue une première étape d'un processus long visant à introduire plus de transversalité dans nos pratiques que ce soit :

- dans le pilotage de nos organisations
- dans nos collaborations au sein du bloc local
- dans nos relations avec nos concitoyens.

Il a vocation à mettre en lumière les actions conduites par l'Agglo (de manière non exhaustive), et d'identifier quelques projets communaux en lien avec les grandes orientations. Les collectivités se doivent d'être « agiles » face aux mutations qui ne manqueront pas d'intervenir dans les prochaines années.

Horizon, retour sur les grandes étapes du projet de territoire

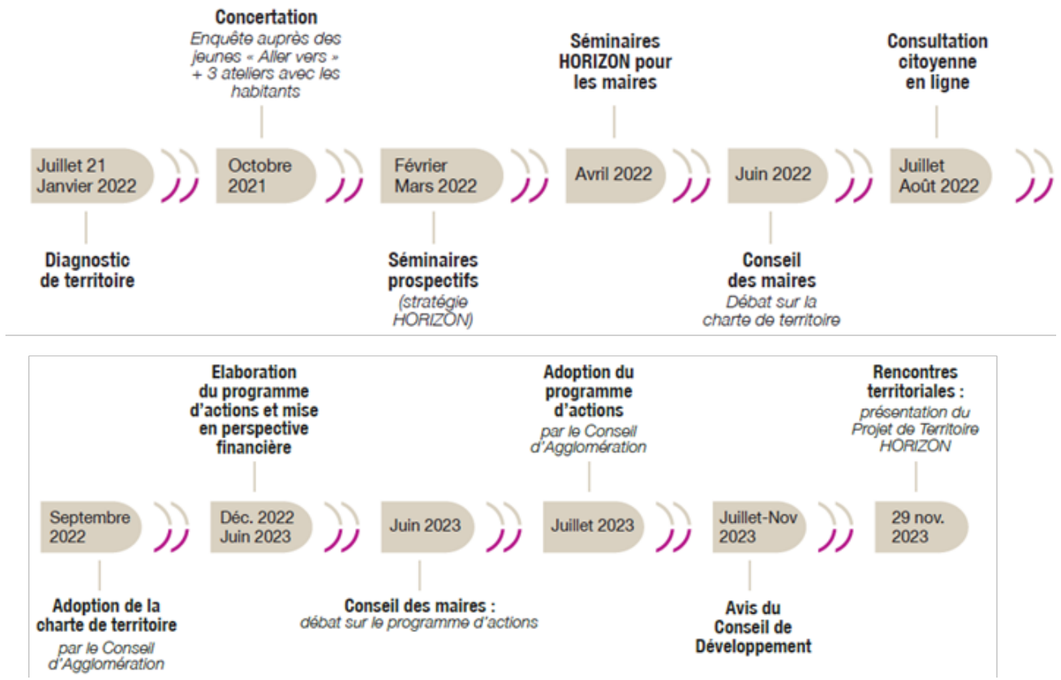

HORIZON, C'EST QUOI ?

2 GRANDS ENJEUX :

- Accompagner la transition écologique en préservant nos ressources
- Maintenir une cohésion territoriale et sociale, sans creuser les écarts et les inégalités d'accès au service public

5 GRANDES ORIENTATIONS À 20 ANS :

- Orientation1 : des équipements et des services à proximité ou accessibles
- Orientation 2 : des politiques écologiques pour préserver les ressources
- Orientation 3 : un territoire qui ose et qui innove
- Orientation 4 : la diversité et la solidarité comme ciment
- Orientation 5 : le bien vivre et le sentiment d'appartenance partagé

7 VALEURS/ PRINCIPES À PRENDRE EN COMPTE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES :

- **La durabilité** du territoire
- **L'innovation** comme source de progrès social et environnemental
- **Le lien social**
- **L'implication des acteurs et du citoyen** dans les orientations des politiques publiques
- **La transversalité** entre politiques publiques
- **La subsidiarité et l'agilité** comme conditions de l'efficacité et de l'optimisation des politiques publiques
- **La coopération inter-territoriale**

UN CADRE FINANCIER À 10 ANS VALIDÉ AVEC PRÈS DE 55 MILLIONS D'€ D'ACTIONS

28 FICHES ACTIONS

Le 30 novembre 2023 à l'Espace des Collines à St Donat sur l'Herbasse, s'est tenu le séminaire HORIZON. Il a réuni plus de 300 personnes (élus, partenaires, personnel de l'Agglo, citoyens).
Cette soirée a permis aux élus de présenter les orientations politiques à 20 ans et les actions à 10 ans sous forme de 3 tables rondes aux thématiques suivantes :

- ARCHE Agglo, son projet de territoire ;
- Les transitions de quoi parle-t-on ?
- L'évolution des modes de vie, bien-être et nécessité

CES 3 TEMPS ONT ÉTÉ ANIMÉ PAR 2 EXPERTS :

- Romain LAJARGE - professeur en sciences humaines et sociales et spécialiste de l'aménagement du territoire à l'université de Grenoble
- Michel BASSET – spécialiste management et évaluation de politiques publiques - Consortium

Les tables rondes étaient composées d'élus et de représentants du conseil de développement représentant la société civile.

À noter des illustrations en direct du dessinateur Cled'12 pour illustrer les échanges dans la salle et le projet de territoire…

HORIZON, L'AVIS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Les points forts :

- Démarche positive et, par certains aspects, innovante grâce à la large mobilisation des citoyens
- Les domaines tels que la mobilité, l'économie circulaire, le numérique et le « bien vivre » reflètent une cohérence entre les orientations et les actions
- Une orientation territoriale claire avec des objectifs ambitieux

Les points d'amélioration :

- Calage entre certains objectifs et les actions envisagées
- Précisions sur la temporalité, valeur prévisionnelle de l'investissement et la façon de financer les actions
- Éclaircissement des critères de priorisations des actions

Les points clefs pour le CoDEV du projet de territoire :

- Mettre en avant la prise en compte des enjeux climatiques et de la biodiversité dans toutes les actions du projet de territoire. Il est recommandé d'intégrer des critères relatifs à l'impact carbone et à la préservation de la biodiversité dans chaque fiche action.
- Certains objectifs et actions manquent de détails sur la manière dont ils contribueront à atteindre les objectifs de la charte. Il est suggéré de fournir des informations plus précises et une présentation synthétique pour une meilleure lisibilité de la stratégie

HORIZON, UNE COMMUNICATION ADAPTÉE

L'élaboration du projet de territoire était un moment charnière pour valoriser toutes les actions menées par ARCHE Agglo, qu'elles soient ou non nouvelles… le sentiment d'appartenance à cette collectivité, ce territoire jeune, étant un enjeu majeur. La communication sur le Projet de Territoire devait permettre d'asseoir encore le positionnement de l'Agglomération dans son territoire et auprès de ses communes et de ses habitants.

La société Overso a travaillé pendant plusieurs mois avec la Direction de la Communication notamment pour garantir une identité propre et attractive au Projet de Territoire. Ainsi, en s'inspirant de la charte graphique existante, il a été décidé de revisiter les documents déjà existants et d'en développer des nouveaux.

avant :

HORIZON
projet de territoire

maintenant :

Imaginer et concevoir demain
HORIZON
ARCHE Agglo

Des supports de communication adaptés aux enjeux de la démarche avec une volonté de les rendre accessibles au plus grand nombre :

Le diagnostic : issu de données statistiques, de plusieurs entretiens et d'une large concertation ouverte au plus grand nombre.

La Charte de Territoire : qui matérialise la seconde grande étape de la démarche. Elle se veut le fil rouge des politiques publiques à mettre en place d'ici 2040, en s'appuyant sur les 5 grandes orientations.

Le programme d'actions : déclinaison opérationnelle des orientations.

Les fiches actions : au nombre de 28 à ce jour, elles se posent comme une première traduction du programme d'actions. Elles ont vocation à s'adapter et évoluer. Ces fiches actions se glisse dans une pochette dédiée (facilité pour actualiser plutôt qu'un document entièrement relié). La pochette peut également accueillir le programme d'actions pour disposer d'une vision plus préciser de cette « phase action ».

Exemple de fiches action

Un document spécifique pour le grand public : afin de pouvoir toucher un large public. C'est un support de communication plus synthétique. Il reprend les grandes phases de la démarche et surtout les 5 orientations politiques, les actions en cours et à venir.

mettant de l'emmener dans un sac à main ou à dos
lus aéré et plus illustré pour susciter la lecture et
distribué dans tous les lieux publics du territoire.

Une box pour compiler tous les supp
recyclé permet d'intégrer l'ensemble des
et moderne qui facilite la conservation et la consultation.

Site internet ARCHE Agglo : une rubrique visible dès la Home Page du site internet de l'Agglo a été créée afin de donner plus de visibilité à la démarche. On y retrouve la vidéo, le cheminement des phases et tous les supports de communication print en téléchargement.
LIEN : www.archeagglo.fr/projet-de-territoire

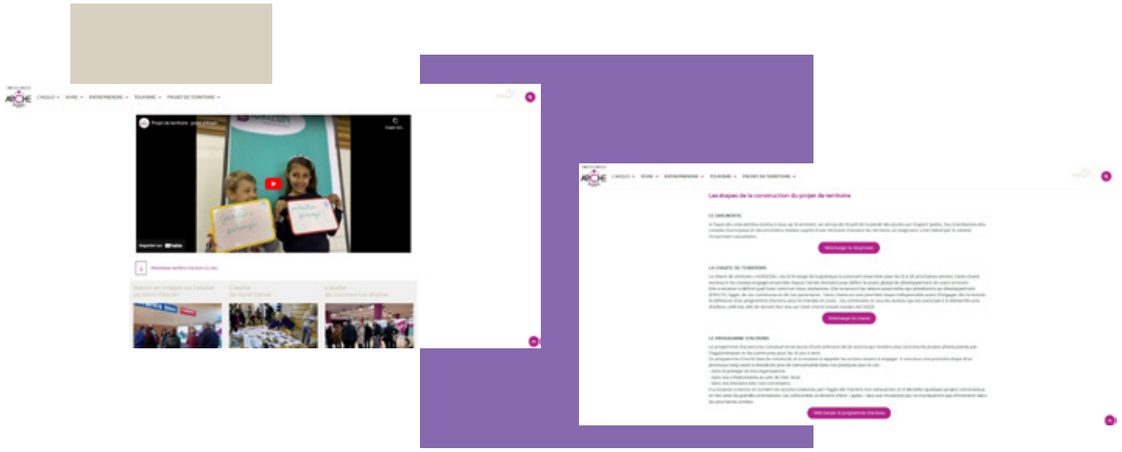

Une vidéo pour simplifier les messages : elle dure moins de 7 minutes et présente concrètement et de manière dynamique les 5 orientations politiques du Projet de Territoire.
Elle a été diffusée pour la première lors de la soirée de lancement du mercredi 29 novembre 2023. Cette vidéo, ensuite mise en ligne sur le site de l'Agglo et diffusée sur nos réseaux sociaux permet de comprendre la démarche et les actions futures en quelques minutes. Elle a vocation à « vulgariser » HORIZON.
Plusieurs interviews courtes de différents profils (Président ARCHE Agglo, lycéenne, senior, viticulteur, artisans, chef d'entreprise, bénévole associatif…) illustrent les projets en cours et à venir. Cinq séquences, une par orientation politique, ont également été montés.

INFORMATION ET SENSIBILISATION DU PUBLIC À L'ENVIRONNEMENT

ARCHE Agglo engage des politiques publiques ambitieuses pour la gestion et la protection de l'environnement, l'Education à l'Art et à la Culture, la mobilité, l'habitat, l'accompagnement des séniors et autres. Forte de connaissances techniques fines et de la maitrise de procédures souvent complexes, ARCHE Agglo doit savoir vulgariser ces données, les outils de planification associés (PAPI, PAT, Plan Climat) et les rendre accessibles à tout public.

La direction de l'Environnement développe ainsi les compétences suivantes :

- Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques (GEMAPI)
- Agriculture et alimentation
- Milieux et Espaces naturels sensibles
- Gestion et prévention des déchets
- Transition énergétique et écologique

Chacune de ces compétences et des actions associées doivent être déclinées pour en faciliter la compréhension auprès d'un public varié : élus communaux, « grand public », familles, scolaires, séniors, personnes en situation de handicap...

Sur l'année 2023, ARCHE Agglo a proposé un programme de sensibilisation et d'information conséquent.

Le rendu du travail des enfants est disponible sur :
https://www.archeagglo.fr/vivre-ici/environnement/education-et-sensibilisation/

GESTION DE L'EAU ET DES MILIEUX AQUATIQUES (GEMAPI)

Pierre angulaire de la **sensibilisation scolaire**, la campagne pédagogique 2022-2023 a de nouveau tenu ses engagements avec **80 classes, soit près de 1900 enfants**, qui ont été sensibilisés à aux **milieux aquatiques et à la biodiversité sur le territoire**. Un focus particulier est à présent mis en avant sur les communes qui disposent d'un PPRI ou qui bénéficient de travaux de protection contre les inondations.

Dans le cadre du marathon de la biodiversité, 2 classes des communes de Bren et Crozes-Hermitage ont bénéficié d'interventions en classe puis d'une sortie sur le terrain pour planter des haies et réaliser des hibernaculums (lieu de refuge, d'hibernation et de reproduction pour les espèces d'amphibiens et de reptiles, mais aussi pour les petits mammifères et de nombreux insectes).

AGRICULTURE ET ALIMENTATION

Accompagnement de 5 communes (Saint Donat sur l'Herbasse, Saint-Félicien, Colombier le Vieux, La Roche-de-Glun, Chantemerle-les-Blés) pour la restauration scolaire et le respect de la loi EGALIM

Campagne pédagogique 2022-2023 au sein des écoles sur les thèmes « du champ à l'assiette » : 24 classes, soit 546 enfants ont bénéficié de cette sensibilisation. 9 fermes ont ainsi été accompagnées pour recevoir du public et accueillir les écoles bénéficiaires sur le territoire.

5 Ateliers de jardinage au naturel « du potager à l'assiette » gratuits sur inscription pour le **« grand public »** ont été animés par la SCIC Jardin'enVie. Un sixième atelier a été animé par la Conserverie mobile et solidaire pour apprendre à réaliser ses conserves lorsque l'on a des surplus de récolte au jardin
Nombre de participants en 2023 : 20

Dans le cadre du plan alimentaire inter-territorial, **12 familles** d'ARCHE Agglo ont relevé le défi « foyer à alimentation positive ». Six temps d'animation sont prévus sur 6 mois d'accompagnement par AgriBio Ardèche. Chaque famille est repartie avec un panier regroupant plusieurs produits locaux et bio.

L'année 2023 a également été l'occasion de renouveler l'expérience estivale **« marché de producteurs »** à deux reprises au domaine de Champos. Evènement « 0 dechet » convivial avec de nombreux producteurs locaux, en collaboration avec le service EAC pour un spectacle dynamique et humoristique.
Nombre de participants en 2023 : 150 personnes pour le premier marché et plus de 300 personnes pour le deuxième marché.

Les **20 élèves d'une classe de terminale BAC Pro Commerce du Lycée Gabriel Faure** de Tournon-sur-Rhône ont travaillé sur un projet pour valoriser l'agriculture et l'alimentation durable sur le territoire, dans le cadre d'un **projet de Mini-Entreprise « Entreprendre pour Apprendre »**. D'abord mobilisés sur une étude d'opportunité de mise en place d'un marché de producteurs locaux, visant la valorisation des produits de proximité, circuits courts, et de la consommation responsable, ils ont choisi de concrétiser dès cette année une première action à impact local : concevoir, tester, fabriquer un produit alimentaire fini avec des matières et ressources locales et de qualité, que les jeunes aiment consommer ! Ils ont donc cuisiné un tacos durable, fait maison, sain, bon et local ! Ils ont aussi rencontré deux maraichers : Jean-Christophe Bernard et Sylvie pour les Feray, et ont réalisé l'atelier cuisine avec Agnès Ramillon cuisinière et auto-entrepreneuse pour « les carnets d'Agnès ».
Cet atelier tacos a ensuite été renouvelé avec « Les Carnets d'Agnès » lors du Mois des Familles, en novembre 2023, pour proposer des ateliers cuisine en duo « parent-ados ».

MILIEUX ET ESPACES NATURELS SENSIBLES

Propice aux observations et aux inventaires de la faune et de la flore, les sorties sur les sites naturels d'ARCHE agglo mobilisent de nombreux curieux et passionnés lors des **balades découvertes** et événements nationaux (Fête de la Nature) ou locaux (Fête de la Biodiversité). Plus de **700 habitants** ont été sensibilisés cette année 2023.

La campagne de **sensibilisation scolaire** 2022-2023 a de nouveau rencontré un beau succès. **Plus de 25 classes, soit 570 enfants** ont été sensibilisés à la biodiversité et sont sortis sur les ENS du territoire.

Action Nature & Santé, en partenariat avec La Teppe, le service espaces naturels ARCHE Agglo s'engage à animer, une fois par trimestre, une sortie nature avec un groupe fixe de 7 résidents en itinérance sur plusieurs milieux naturels du territoire. L'objectif est **l'éveil des sens et la découverte de la nature** dans un temps calme qui accompagne la pathologie sur le long terme.

GESTION ET PRÉVENTION DES DÉCHETS

La collaboration avec le SYTRAD et le SIRCTOM permet de proposer une campagne pédagogique 2022-2023 axée sur le geste de tri ainsi que le gaspillage alimentaire. **8 classes, soit 178 enfants** ont été sensibilisés. En complément, 5 classes (primaire, collège, Lycée) ont visité le centre de tri du SYTRAD.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

L'année 2023 a été l'occasion de lancer le thème « énergie climat » pour l'année scolaire 2022-2023 avec **15 classes** participantes sur 3 demies journées d'animations chacune, soit 45 interventions représentant **358 enfants sensibilisés.**

Organisation d'animations à destinations du grand public, sur la thématique du chauffage au bois et des énergies renouvelables :

- 8 « vrai du faux de l'énergie » (photovoltaïque et système de chauffage) à destinations du grand public en 2023 (interventions de l'ADIL26 et de l'ALEC07), soit 250 participants.
- 2 stands multithématiques (semaine verte et festival territoire durable).